B. P.





HISTOIRE
DE
HESSE,

PAR MR. MALLET,

Resident de S. A. S. Monseigneur le Landgrave de Hesse-Cassel auprès de la République de Berne.

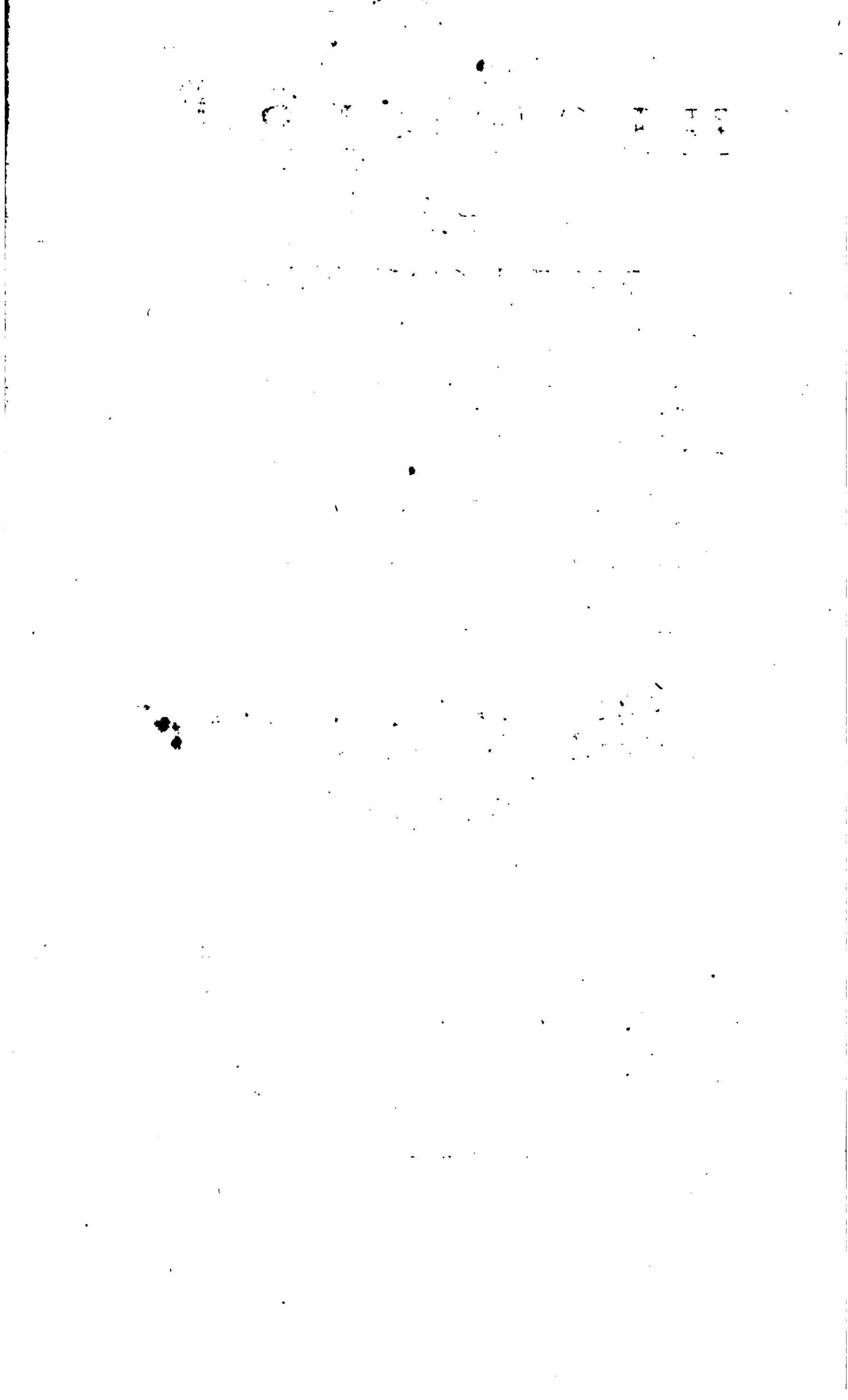
TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez les Libraires Associés.

M. DCC. LXXII.





HISTOIRE DE HESSE.

LIVRE TROISIEME.

GUILLAUME IV. surnommé Le Sage, Landgrave de Hesse-Cassel.

LA Hesse avoit eu le tems d'oublier ses malheurs & de réparer ses pertes pendant les dernieres années du règne de *Philippe* le *Magnanime*. Elle avoit pû jouïr quelque tems des fruits d'une sagesse éclairée par une longue expérience, & affermie par de longues adversités; & au mo-

GUILLAUME IV.
1567.

GUILLAUME IV. 1567. moment de la mort de ce Prince, elle ressentoit, avec toute l'Allemagne, les heureux effets de la modération de *Maximilien* qui avoit du moins assoupi, par une sage tolérance, le feu des guerres civiles & religieuses, pendant qu'il exerçoit encore toute sa fureur dans la France & les Pays-Bas.

Mais si ces circonstances étoient heureuses pour la Hesse, à d'autres égards la mort de Philippe n'en étoit pas moins destinée à devenir l'époque fatale de son affoiblissement. Tout le monde sait qu'un usage consacré en quelque sorte par une longue suite de siècles autorisoit les Princes à partager leurs Etats, comme les particuliers partagent leur patrimoine. Il n'y avoit presque point de maisons souveraines en Allemagne qui n'eut conservé cet usage si contraire à l'intérêt de leur grandeur. Il faut voir à présent comment celle de Hesse paya dans cette occasion ce tribut fatal à l'opinion, cette reine du monde dont le pouvoir absolu a toujours eu tant d'influence sur le sort des Etats.

Philippe le *Magnanime* laissoit, comme on l'a vû, quatre fils légitimes, *Guillaume*, *Louis*, *Philippe* & *George*. Aussi-tôt après la mort de leur père, ils firent l'ouverture de son Testament tel que ce Prince l'avoit dicté en 1562 avec leur consentement. Il commençoit par des exhortations pressantes à cultiver une bonne harmonie, à éloigner *tous les dangereux Conseillers qui pourroient* chercher à les prévenir les uns contre les autres, à rester ensemble à l'imitation des Ducs de Saxe, & à gouverner de concert tous les Etats de Hesse sans les diviser. Mais *Philippe* qui desiroit plus cette union qu'il n'osoit l'espérer, ajoutoit, que s'ils ne vouloient ou ne pouvoient s'accommoder d'une pareille communauté, le partage de ses Etats se feroit de la maniere & aux conditions suivantes.

GUILLAUME IV.

1567.

Testam. Phil. Magnan. in Monim. Hassiæ. Part. IV.

Que son fils aîné *Guillaume* auroit toute la Basse-Hesse, avec *Cassel*, le Comté de *Ziegenhayn*, & une partie de le seigneurie d'*Itter*: Que *Louis* posséderoit la Princi-

 pauté

GUILLAUME IV. 1567. pauté de *Hesse* sur la *Lahne* avec *Marbourg* qui en est la Capitale, & le Comté de *Nidda*: Que la partie basse du Comté de *Catzenellenbogen* où est *Rhinfels* appartiendroit à *Philippe*, & la haute à *George* avec la ville de *Darmstadt* qui en est la principale. (*) On estimoit que par ce partage la

(*) Nous croyons devoir placer dans cette note une spécification plus étendue des principaux lieux qui faisoient l'objet de ce partage, en faveur de ceux de nos lecteurs que ce détail peut intéresser. Le plus grand nombre pourra le passer, ou n'y jetter les yeux que pour le consulter au besoin.

Dans la portion de l'aîné étoient compris, *Cassel*, *Sensenstein*, *Grebenstein*, *Geismar*, *Trendelbourg*, *Helmershausen*, le château & la jurisdiction du *Werder*, *Zapfenbourg*, *Liebenau*, *Schartenberg*, *Zierenberg*, *Wolfhagen*, *Niedenstein*, *Gudensberg*, *Veldsberg*, *Homberg*, la moitié de *Borken*, *Milsungen*, *Rotenbourg*, *Wildeck*, *Spangenberg*, *Lichtenau*, *Wald-Cappel*, *Sontra*, *Witzenhausen*, *Allendorff* avec ses salines, *Beilstein*, *Eschwege*, *Wanfried*, *Treffurth*, *Gleichen*, avec tous les bourgs, villages, domaines, mines, forets, péages, droits & appartenances de ce pays, à la réserve des biens appartenant à l'académie de Marbourg, ou à d'autres fondations pieuses. Il y avoit encore dans cette portion plusieurs couvents sécularisés, l'avouerie de l'abbaye de *Corvey* & d'autres droits, soit sur cette même abbaye, soit sur la ville de *Huxar*.

la moitié des Etats de Hesse appartenoit à l'aîné, que le second en avoit un quart, & que les deux autres partageoient entr'eux le quart qui restoit. GUILLAUME IV. 1567.

Outre ces dispositions & d'autres moins importantes qui régloient le partage des armes & du mobilier sur le même pied que les

Outre toutes ces possessions, *Philippe* donnoit encore à *son fils aîné comme une récompense de la fidélité & du zèle qu'il lui avoit témoigné durant sa captivité*, une somme considérable en argent comptant, en vaisselle, en meubles précieux, en armes & en artillerie; & il y joignoit le bailliage de *Fridewalde*, la jurisdiction de *Heringen*, sa portion de *Landeck*, de *Hersfeld*, de *Vacha*, sa moitié de *Smalcalde* avec ses droits d'expectative sur l'autre, plusieurs lieux qui avoient été compris jusques alors dans la principauté de la Hesse sur la *Lahne*, *Herrenbreitungen*, *Ziegenhayn*, avec son cloître, *Cappel*, *Treysa*, *Schwartzenborn*, *Landsberg*, *Schœnstein*, l'autre moitié de *Borcken*, & la seigneurie d'*Itter*.

Les lieux les plus remarquables compris dans la portion du Landgrave *Louis* étoient *Marbourg*, qui devint sa résidence, *Wetter*, *Mœlnau*, *Blanckenstein*, *Bidencap*, *Battenberg*, *Wolckersdorff*, *Franckenberg*, *Kirkhayn*, *Homberg* sur la *Ohme*, *Alsfeld*, *Franckenau*, *Rosenthal*, *Gemunde* sur la *Wohra*, *Hessenstein*, *Rauschenberg*, *Romrod*, *Kirdorff*, *Allendorff* sur la *Lombde*, *Gemunde* sur la *Ohme*, *Kraynfeld*, *Nida* avec sa jurisdiction, *Burckhard*, *Langs*, *Roden*, &

GUILLAUME IV. 1567. les Terres, *Philippe* prescrivoit à ses fils diverses règles rélativement à leur future administration. Il vouloit qu'ils *persistassent dans la religion évangelique conformément à la Ste. Ecriture & à la confession d'Augsbourg; qu'ils eussent l'œil sur leur Clergé, pour qu'il entretint cette Doctrine dans sa pureté, & qu'il n'excitât aucun trouble.* Il leur recommandoit de se conduire par les mêmes principes de modération dont il avoit donné l'exemple à l'égard de l'espèce de schisme que la doctrine de la présence du corps de N. S. dans le

Steinen; les droits sur la marche de *Fulde*, ceux sur la ville de *Wetzlar*, *Stauffenberg*, *Kœnigsberg*, *Grünberg*, *Giessen*, *Rosbach*, *Butzbach* & la seigneurie d'*Epstein*, les droits sur le fief de *Cronberg*, &c. &c. avec toutes les appartenances & dépendances de ces lieux, les biens hypothéqués dans la haute Hesse, avec les cloîtres de *Vissenfeld*, du *Mont St. George*, & des Antonites de *Grünberg*, à la réserve des biens donnés pour des établissemens pieux, comme l'Académie de *Marbourg*, & les *Hôpitaux*. Enfin, *Philippe* ajoutoit à cette portion quelques autres biens qu'il avoit en hypotheque, & le tiers du produit de la mine d'or d'*Eysenberg* dans le Comté de *Waldeck*.

le ſacrement de l'Euchariſtie occaſionnoit parmi les Proteſtans. Que ſi l'un d'eux venoit à mourir ſans héritiers, il vouloit que les autres partageaſſent également ſa ſucceſſion. Et au cas que, par un malheur trop commun, quoique on ne dût rien épargner pour l'éviter, il s'élevât quelque différend entre ſes fils, ou leurs ſucceſſeurs, il vouloit que pour en prévenir les progrès & les ſuites, ils nommaſſent auſſi-tôt dix-neuf Arbitres qui auroient le pouvoir de prononcer une ſentence définitive & ſans appel;

GUILLAUME IV.

1567.

Au troiſieme de ces Princes nommé *Philippe* fut aſſigné, comme nous l'avons dit, le bas Comté de *Catzenellenbogen*, ſitué ſur le Rhin, où ſe trouvent *Rheinfels* qui a ſouvent donné ſon nom à ce pays, *St. Goar*, avec le péage du Rhin, & les autres droits qui y ſont annexés, le vieux & nouveau *Catzenellenbogen*, *Goarshauſen*, *Reichenberg*, *Hohenſtein*, *Braubach*, *Embs*, le péage de *Boppart*, &c. Enfin *George* le plus jeune des fils de *Philippe* & de qui eſt iſſue la branche de *Darmſtadt* eut la ville de ce nom qui devint ſon chef lieu avec le haut Comté de *Catzenellenbogen* dans lequel elle eſt ſituée. Les autres endroits qui en faiſoient portion étoient *Ruſſelsheim*, *Dornberg*, *Lichtenberg*, *Rheinheim*, *Zwingenberg*, *Auerberg*, &c. &c.

GUILLAUME IV. 1567. appel; inſtitution bien utile ſans doute ſi elle pouvoit toujours avoir ſon effet, & ſi la nature même du mal n'en rendoit le plus ſouvent le remède inutile.

Ce Teſtament fut accepté & exécuté avec le reſpect que méritoit le nom & la ſageſſe de ſon Auteur. Et les quatre frères conclurent d'abord après un *pacte héréditaire* dans la vue d'en maintenir les diſpoſitions, & d'en rendre l'effet plus durable & plus étendu.

1568. *Winkelm.* P V. c. V. pag. 506. & ſeq. Dans ce Traité fait à *Ziegenhayn*, ils déclarent qu'ils ont accepté le Teſtament de leur Père, & que comme l'union eſt la ſource de tout bien, ils ſont convenus de former entr'eux une Alliance qui ſerve à l'entretenir entr'eux & leurs deſcendans à perpétuité, & qui prévienne tout démembrement & toute aliénation des Etats de la Maiſon.

Ils s'engagent donc d'abord à vivre entr'eux dans une concorde fraternelle, à s'aider, à ſe défendre réciproquement eux

&

& leurs Etats ; ils promettent ensuite d'y maintenir la religion qu'ils ont embrassée conformément à la Ste. Ecriture & au symbole de la Confession d'*Ausbourg*. GUILLAUME IV. 1568.

Pour cet effet, ils s'engagent à assembler fréquemment des Synodes à *Cassel*, ou à *Marbourg* composés de tous les Surintendans de la Hesse & des autres principaux Ecclésiastiques, d'un ou deux Théologiens de *Marbourg*, & de quelques Conseillers de chaque Landgrave.

L'Université de cette ville, & les hôpitaux fondés dans le même tems doivent rester à l'usage commun de toute la Hesse, & chaque Landgrave promet d'en conserver inviolablement les priviléges & les revenus.

A l'égard de la Justice, les quatre frères se promettent de la faire rendre avec impartialité & célérité, de pourvoir de concert à la sureté des grands chemins, & de regarder & de traiter comme criminels dans toute la Hesse ceux qui auroient été condamnés

GUILLAUME IV. 1568.

damnés par les Tribunaux de l'un des frères. Le Tribunal de la Cour devoit rester en commun conformément à la volonté de leur père, & chacun d'eux devoit contribuer pour sa part à ce que la justice fut administrée par des Juges vertueux & éclairés, tirés de l'ordre de la Noblesse & des Jurisconsultes; on devoit leur assurer un salaire convenable, veiller sur leur gestion, en prévenir les abus, & faire exécuter leurs Sentences dans le tems & de la manière convenable.

Par le quatriéme article de ce Traité les Princes pourvoyoient à l'importante affaire de la succession aux Etats qui viendroient à vaquer par la mort de l'un d'eux sans héritiers mâles. Dans ce cas ils promettoient, conformément à la volonté de leur père, de partager la succession par égales portions entre les survivans, sans que les filles y pussent jamais prétendre, tant qu'il y auroit un héritier mâle vivant. Ce Traité ne leur réservoit que leur dot &

les

les droits que le pacte de confraternité avec la maison de Saxe leur accordoit. Elles devoient renoncer à toute autre prétention. Et pour mieux assurer l'observation d'un article si essentiel, les Contractans s'engageoient à ne recevoir qu'en commun tous les fiefs qu'ils tenoient soit de l'Empire, soit d'autres Princes, & à en prendre dès lors & à l'avenir une investiture *simultanée* (*). Par le même motif aussi l'on déterminoit la dot qui seroit dûe de droit aux Princesses de Hesse, & en la recevant elles étoient obligées de renoncer à toute prétention ultérieure.

GUILLAUME IV.

1568.

Le

(*) Ils avoient déja reçu l'année précédente une pareille investiture de l'Empereur *Maximilien II.* pour tous les fiefs qu'ils tenoient de l'Empire, au moyen d'une ambassade qu'ils lui avoient envoyée à cet effet. Cette même année ils avoient aussi confirmé au nom de tous, le *pacte de confraternité héréditaire* qui unissoit leur maison à celle de Saxe, & les sujets de Hesse avoient prêté l'hommage éventuel aux Princes de Saxe conformément à ce Pacte, dont nous aurons bientôt occasion de parler encore.

GUILLAUME IV. 1568. Le cinquiéme article étoit destiné à prévenir toute aliénation des domaines de la Maison. Aucun des Princes contractans n'en pouvoit vendre, échanger, donner en fief, ou autrement, aucune portion quelconque sans la participation & le consentement exprès des trois autres; & si l'urgente nécessité l'obligeoit à en engager quelque partie, ce ne devoit être qu'après leur en avoir offert la préférence, & s'être réservé que les Princes de Hesse auroient toujours le droit de rachat, d'abord après celui qui auroit engagé la chose en question. Ces précautions & les autres de ce genre qu'on peut voir avec plus de détail dans le Traité même, n'étoient pas des choses nouvelles. Les Etats de Hesse les avoient déjà prises de concert avec leurs Princes, & cette transaction ne faisoit que les confirmer.

L'objet des articles suivans étoit de donner une nouvelle force à cette union que *Philippe* avoit si fort recommandée à ses

fils.

fils. Non-seulement ils devoient toujours faire cause commune dans la guerre & les affaires générales de l'Empire ; mais ils devoient aussi en acquitter les charges en commun, c'est-à-dire, qu'après avoir réglé la portion de chacun, & l'avoir levée dans les Etats respectifs, ces contingens devoient être réunis pour être délivrés au nom de la Maison de Hesse. Les biens *communs* devoient être administrés avec fidélité ; les contractans devoient s'assister, se défendre de toutes leurs forces quand l'un d'eux étoit menacé ou attaqué ; mais en même-tems aucun d'eux ne devoit former des entreprises contraires à la *paix de religion*, ou à la *paix publique*, ni contracter à l'insçû des autres des alliances étrangères qui pussent donner lieu à des guerres, ni fomenter des troubles & des rebellions dans les Etats de son allié, &c. GUILLAUME IV. 1568.

Que si malgré ces précautions il s'élevoit entre les contractans quelque difficulté, & que leurs Conseillers ne pussent

les

GUILLAUME IV. 1568. les terminer à l'amiable, ils s'engageoient à en remettre la décision à un Tribunal d'Arbitres, comme l'avoit prescrit le Testament de leur Père. Chaque partie devoit pour cet effet nommer quatre Conseillers tirés de l'ordre de la Noblesse & de ses vassaux, quatre Conseillers des villes de sa dépendance, ou de celles des autres Princes de Hesse, un Jurisconsulte du Tribunal commun, & un de l'université de *Marbourg*. Ces arbitres devoient être choisis dans l'espace de six semaines; & après avoir mis tout en œuvre pour opérer un accommodement & une reconciliation entre les parties, ils devoient juger suivant les formes ordinaires en prenant le Testament de *Philippe* pour règle, & leur décision devoit être sans appel.

Les contractans s'engageoient à maintenir toutes les conditions de cette *Union* pour eux & leurs successeurs à perpétuité, sous peine d'être déchus de tous leurs droits & possessions, & leurs successeurs devoient

en jurer l'obſervation à leur avénement à la Régence. Ce traité étoit muni non-ſeulement du ſeing & du ſçeau de chaque contractant; mais ils le firent encore ſçeller par les principaux membres des Etats de Heſſe. * Nous avons dû nous arrêter quelques momens à faire connoître un traité ſi important, par lequel on avoit ſemblé vouloir réunir ce *qu'on avoit* diviſé, & *prévenir* des maux qu'on ne pouvoit s'empêcher de prévoir. Mais toute la ſageſſe qui avoit dicté ce Traité ne pouvoit changer la nature des choſes; ce qui étoit déſuni devoit reſter déſuni: car des intérêts GUILLAUME IV. 1568.

* Comme *Philippe* Comte de *Waldeck*, Louis de *Sayn* Comte de *Witgenſtein*, Jean de *Rehe* Commandeur de *Marbourg*, le Recteur, le Doyen, les profeſſeurs de l'Univerſité de Marbourg, Heideric de *Calenberg* Gouverneur de *Caſſel*, *Burcard* de *Cramm* Gouverneur de *Marbourg*, Fréderic de *Stein*, Jean de *Milchling*, Fréderic de *Rollshauſen*, Jean de *Meiſenbuch*, George de *Riedeſel*, Gaſpar *Schatzbar*, Jean de *Berleps*, Jean de *Linſing*, Richard *Schenck*, George de *Malsbourg*, *Hartman* de *Eringshauſen*, & par les députés des principales villes de Heſſe; *Caſſel*, *Marbourg*, *St. Goar*, *Darmſtadt*, *Homberg*, *Gieſſen*, &c.

GUILLAUME IV. 1568.

térêts contraires auront toujours plus de pouvoir pour divifer les Princes que des Traités & des promeffes pour les unir.

Après avoir ainfi réglé leurs droits & leurs obligations, les quatre Princes prirent poffeffion des Etats qui leur étoient échus, & fe fixerent chacun dans la réfidence qu'ils avoient choifie.

Guillaume IV. dont la vie va être le principal objet de notre récit, demeura à *Caffel*, ville déja floriffante fans doute, par le féjour que la plûpart de fes prédéceffeurs y avoient fait; mais qu'il étoit réfervé à Fréderic II. d'aggrandir & d'embellir en un petit nombre d'années, autant que fes prédéceffeurs enfemble l'avoient fait durant plufieurs fiécles.

Louis, le fecond des fils de Philippe, s'établit à *Marbourg*, comme nous l'avons obfervé, & y éprouva d'abord à fon avénement une difficulté de la part de Jean de *Rehen* Commandeur de l'ordre Teutonique dans cette ville. Il prétendoit ne relever

relever que du Grand Maître de son ordre, & refusoit de prêter serment de fidélité au Landgrave qui l'exigeoit, selon l'ancien usage, comme de ses autres sujets. A la vérité l'Ordre Teutonique avoit arraché à *Philippe*, durant le tems de sa captivité à *Oudenarde*, une espèce d'aveu de son indépendance; mais cette convention d'*Oudenarde*, extorquée à un prisonnier, & contraire à toutes les dispositions antérieures, ainsi qu'à l'équité & à la reconnoissance que l'Ordre devoit à la Maison de Hesse, pouvoit d'autant mieux être regardée comme nulle, que la transaction de *Passau* en 1552, avoit rétabli les choses sur le pied où elles étoient avant les troubles de Religion, & que Philippe remis en liberté, avoit protesté, ainsi que ses fils, contre cet ouvrage de la violence.

GUILLAUME IV.

1568.

Voyez ci-dessus T. 2. pag. 307. & suiv.

Ces raisons étoient d'une grande force, mais le crédit de l'Ordre pouvoit les rendre vaines, & il falloit, avant qu'on eut le loisir de s'entendre, que le Commandeur

GUILLAUME IV. 1568. de Marbourg reconnut le Landgrave *Louis* IV. dans la domination duquel son Bailliage étoit compris. Après quelques difficultés, il fut donc convenu provisoirement qu'il lui prêteroit hommage à raison des biens qu'il tenoit dans la Hesse, & qu'il promettroit de lui être fidéle comme à son Seigneur, en mettant ses mains dans les siennes, ce qui devoit tenir lieu de serment, sans préjudicier à ce qu'il devoit au Grand-Maître de son ordre. Cet acte ainsi convenu se fit à *Marbourg* en présence des quatre frères & des députés des Princes de Saxe qui avoient tous intérêt à exiger un pareil hommage, & qui eurent soin de protester de nouveau contre la convention d'*Oudenarde*. Mais ils ne s'en tinrent pas là dans la suite, & pour que cette convention ne pût jamais fournir de titres contre eux, ils négocierent avec tant d'activité & de succès qu'ils la firent enfin révoquer & annuller formellement en 1584. En effet l'Empereur *Rodolphe* s'étant prêté

à

à leurs desirs à la Diette tenue cette année à *Augsbourg* nomma deux Commissaires, l'Evêque de *Wurtzbourg* & *Henri* Comte de *Castell*, qui s'étant réunis à *Carlstadt* avec les députés de la Maison de Hesse, & ceux de l'ordre Teutonique, réglerent définitivement que la convention d'*Oudenarde* seroit nulle & de nul effet, & que le Commandeur de Marbourg seroit tenu à l'avenir aux mêmes devoirs que les autres sujets de la Maison de Hesse.

GUILLAUME IV. 1568. Winckelman P. 4. c. 4.

D'autres arrangemens qu'exigent d'ordinaire les changemens de Régence, occuperent encore nos Princes pendant ces premières années. C'est ainsi que, comme on l'a déja observé, ils envoyerent au nom commun une députation à l'Empereur *Maximilien* pour recevoir de lui l'investiture de tous les fiefs qu'ils tenoient de l'Empire, avec la confirmation de tous leurs droits & priviléges. Cette investiture que les publicistes appellent *simultanée*, parce qu'elle est donnée en *commun*, & sans distinction à 1569.

GUILLAUME IV. 1573.

tous les Princes d'une même maison, fut suivie d'une concession qui leur fut faite aussi en commun, & qu'ils durent principalement à la sagesse des mesures qu'ils avoient prises pour que la justice fut bien administrée dans leurs Etats. Je veux parler du privilége accordé à leurs Tribunaux de prononcer sans appel dans tous les procès où la chose contestée n'excédoit pas la valeur de six cents florins du Rhin, somme alors assez considérable, pour que le plus grand nombre des causes pût être terminé dans le pays même, sans recourir à la voye des appels aux Tribunaux de l'Empire, voye toujours plus ou moins pénible, longue & onéreuse aux parties.

* Lunig. Reichs. Archiv. T. 9.

C'est ainsi que la jurisdiction des Landgraves étenduë par les concessions de Charles IV, de Fréderic III., de Maximilien I. prit un nouvel accroissement dans cette occasion, & qu'elle est enfin devenue illimitée par d'autres progrès successifs qui seront observés dans la suite de cette histoire.

En-

En acquérant cette nouvelle prérogative, *Guillaume* acquéroit aussi de nouveaux Etats. Nous observons trois accroissements de cette espéce pendant le tems de sa régence, & nous en rendrons compte de suite, quoique ils ne se soient pas suivis immédiatement, pour ne point couper trop souvent notre récit par des matiéres qui n'ont point de rapport entre elles. La premiére de ces acquisitions fut celle de la Seigneurie de *Plesse* qui touche au pays d'Eysfeld & aux Etats de la Maison de Brunswick. C'étoit un fief relevant du Landgraviat de Hesse qui, devenu vacant en 1571 par la mort de *Dideric* ou *Thierry* dernier mâle de sa maison, devoit revenir sans difficulté au Seigneur direct: Mais rarement des successions importantes sont-elles exemtes de difficultés. Le Duc *Wolfgang* de *Brunswick - Grubenhagen* prit possession à la mort du dernier Seigneur de Plessen du Bailliage de *Radolfshausen* qu'il céda peu d'années après à la

GUILLAUME IV. 1573.

GUILLAUME IV. Hesse pour la somme de trente mille écus. Mais à la mort de ce Duc, son héritier le 1573. Duc *Jules* de Brunswick reclama ce bailliage comme un fief masculin relevant de l'Empire, & cette prétention toujours contestée par la Maison de Hesse a donné lieu à des difficultés qui subsistent encore aujourd'hui.

La seconde acquisition que fit notre Landgrave provint de la succession d'*Othon* dernier Comte de *Hoya* mort en 1582. Ce Comté situé dans la Westphalie sur les bords du Weser étoit d'une étendue considérable, & les Ducs de Brunswick fondés sur plusieurs titres incontestables en furent reconnus les héritiers légitimes, & se le partagerent entr'eux. Quelques districts (*a*) cependant dûrent retourner au Land-

(*a*) C'étoient les Bailliages de *Uchte* & de *Freudenberg*. Le château d'*Aubourg* & *Wagenfeld* aussi en Westphalie échurent de même trois ans après au Landgrave Guillaume comme des fiefs devenus vacans par la mort de Fréderic dernier Comte de *Diepholtz* qui les tenoit de la maison de Hesse.

Landgrave de qui les derniers Comtes avoient reconnu les tenir à titre de fiefs. GUILLAUME IV. 1573.

L'extinction d'une autre maison de Comte de l'Empire devint l'occasion d'un troisiéme accroissement pour la Hesse plus important encore que les précédens. *George Ernest* Comte & Prince de *Henneberg* mourut en 1583. le dernier de cette ancienne Maison. Sa succession avoit été déja partagée d'avance par des traités éventuels, les Ducs de Saxe en eurent la plus grande partie, en vertu du Pacte de confraternité conclu en 1554 entr'eux & la Maison de *Henneberg*. Celle de Hesse fondée sur un traité plus ancien fait à la Diéte de *Worms* en 1521, entre *Philippe* le Magnanime & *Guillaume* Comte de Henneberg occupa la Seigneurie de *Franckenstein*, *Herrenbreitungen*, *Baritfeld* &c. & la moitié de la Ville & du Bailliage de *Smalcalde* qui restoit encore à desirer aux Princes de Hesse. Parlà cette Ville qui doit son importance à ses salines & à ses for-

 ges,

GUILLAUME IV. 1573.

ges, & sa célébrité à la ligue Protestante, qui s'y étoit formée au siécle précédent, cette ville, dis-je, & son district furent entiérement incorporés à la Hesse, & conformément au Testament de Philippe, ils furent attribués à la branche de *Cassel.* On peut encore, si l'on veut, ajouter à tous ces accroissements, celui que la mort du troisiéme des fils de *Philippe* le *Magnanime* procura à ses fréres dans le même tems. En effet ce Prince nommé *Philippe* qui avoit eu en partage, comme nous l'avons dit, le Bas-Comté de *Catzenellenbogen*, décèda vers ce tems là sans posterité, & ses fréres se partagerent sa succession par égales portions, en vertu du Traité fait entr'eux, & dont le Testament de leur Pere étoit la baze. Les revenus des péages de *Boppart*, de *St. Goar* &c. furent aussi partagés en trois portions à cette occasion & affectés aux trois branches de la Maison.

Après avoir rendu compte de ces divers événemens isolés & indépendans les uns des

des autres, il eſt tems de porter nos regards ſur des objets plus liés avec les affaires générales, en nous attachant de préférence à ceux qui nous feront le mieux connoître le génie du tems, l'adminiſtration de *Guillaume* & le caractère de ce ſage Prince.

GUILLAUME IV.

1573.

A ſon avénement à la régence l'Empire jouiſſoit d'une aſſez grande tranquilité. Les partis *ſubſiſtoient* avec toute leur haine, tous leurs préjugés, toutes leurs prétentions; mais le ſouvenir des malheurs précédens, & la modération du chef de l'Empire les tenoient dans le ſilence. *Maximilien II.* n'avoit par lui-même aucun éloignement pour la Doctrine Proteſtante; il lui accordoit des priviléges dans ſes Etats, & ſans l'adopter pour lui-même, il en permettoit l'exercice à ſes ſujets; & dans le reſte de l'Empire il tenoit une balance aſſez égale entre les diverſes Sectes.

Cette modération dont le repos de l'Allemagne faiſoit ſi bien l'éloge, n'en étoit pas plus

GUILLAUME IV. 1573.

plus imitée pour cela par l'autre branche de la Maiſon d'Autriche, ni par le Gouvernement de France. Perſonne n'ignore que c'étoit dans ce tems là même que la fureur des guerres de religion dévaſtoit ce beau Royaume, & que ſept Provinces des Pays-bas briſoient le joug de cette double tyrannie religieuſe & civile dont les Eſpagnols avoient voulu les accabler.

Dans cet état des choſes *Guillaume* ſut mériter le nom de *Sage* qui lui fut donné en jouiſſant de la paix que *Maximilien* procuroit à l'Empire, en prévenant de bonne heure tout ce qui pouvoit la troubler, en étouffant les querelles des Théologiens, en cultivant les ſciences, en fortifiant ſes Villes, en les embelliſſant. Mais il ſut en même tems s'occuper des intérêts d'autrui, ſervir ſes amis, ſes alliés, & ſes voiſins; en un mot rendre utile aux autres la prudence qui le dirigeoit dans ſes propres affaires.

Telle eſt l'idée générale qu'on peut ſe faire

faire du gouvernement de ce Prince. Les détails que nous en allons rapporter la confirmeront & la développeront. GUILLAUME IV. 1573.

Le Pacte qui unissoit les deux Maisons de Saxe & de Brandenbourg avec celle de Hesse étant également précieux à toutes les trois, on ne manquoit guéres de le renouveller à chaque changement de régence. La mort de *Philippe* le *Magnanime*, & celle de *Joachim* Electeur de Brandenbourg arrivées depuis le dernier renouvellement de cette alliance en 1555, invitoient les contractans actuels à serrer des nœuds si utiles à leur sureté, & à leur grandeur. Nous avons déja observé que ce Pacte renfermoit deux conditions principales. Celle d'une amitié réciproque *perpétuelle*, ce qui la faisoit nommer *Union héréditaire*, comme étant faite pour unir tous les Princes de chacune des familles contractantes & leur postérité : L'autre condition substituoit ces familles les unes aux autres en cas d'extinction par défaut

de

GUILLAUME IV. 1573. de mâles. L'alliance qui subsistoit depuis si longtems entre les Princes de Saxe & ceux de Hesse avoit également ces deux objets, & elle étoit ainsi tout à la fois une *union héréditaire*, un *Pacte de confraternité & de succession réciproque*. Cette derniére condition n'étoit pas moins clairement exprimée dans les traités par lesquels la Maison de Brandenbourg accèda à l'Union des Maisons de Saxe & de Hesse. On pourvut en conséquence avec le plus grand soin à tous les cas qui pourroient se présenter, si l'une des trois venoit à s'éteindre.

Winckelm T.I. p.527. & seq.

Cette affaire également importante & délicate fut le sujet de plusieurs conférences qui se tinrent successivement à *Dessau*, à *Berlin*, à *Schœnbeck* (1571). On convint enfin dans cette derniére, que si l'une des trois Maisons venoit à s'éteindre par défaut de mâles, les deux autres hériteroient de son Electorat ou Principauté, de ses Seigneuries, biens féodaux & allodiaux, pré-

présens ou à venir, droits, hypothéques, expectatives, meubles & immeubles, armes, artillerie, munitions de guerre &c. &c. GUILLAUME IV. 1573.

Que si c'étoit la Maison de Hesse qui s'éteignoit *faute* de mâles, celle de Saxe devroit avoir les deux tiers de la succession, & celle de Brandenbourg seulement l'autre tiers.

Si c'étoit celle de Brandenbourg, les deux *Maisons* de Saxe & de Hesse devoient partager la succession par moitié, de maniére que la dignité électorale échut à celle de Hesse.

L'Electeur de Brandenbourg exceptoit cependant le cas où les Ducs de *Mecklenbourg* survivroient au dernier mâle de leur Maison, auquel cas ces Ducs (avec lesquels il avoit aussi des Pactes de succession) devoient avoir la *nouvelle Marche*, la Seigneurie de *Sternberg* & quelques autres Terres.

Enfin si c'étoit la Maison de Saxe qui s'éteignoit la premiére, les Princes de Hesse de-

GUILLAUME IV. devoient avoir les deux tiers de ses Etats avec la dignité électorale, & l'autre tiers
1573. revenoit à la Maison de Brandenbourg.

Après cela les contractans promettoient de réunir leurs efforts pour obtenir la confirmation de ce traité; & en effet trois ans après l'Empereur *Maximilien II.* l'approuva dans un acte par lequel il donnoit
V. *Winckelm.* L. c. *Linnæi* Jus. publ. addit. ad Lib. 4. p. 621. sa sanction à un Pacte de même nature qui unissoit la maison de Brandenbourg à celle des Ducs de Poméranie. A l'égard de celui des trois Illustres Maisons dont nous parlons, il fut signé par leurs ministres & au nom de celle de Hesse par *Burchard* de *Cramm* Gouverneur de Marbourg, & *Reinhard Scheffer* Chancelier.

1587. Plusieurs années après il fut encore éclairci, renouvellé, & confirmé dans une conférence qui se tint à *Naumbourg*, après la mort *d'Auguste* Electeur de Saxe. Il a été renouvellé par des actes plus récens encore dont nous aurons soin de faire mention dans l'histoire des Landgraves, à

la

la vie desquels ils apartiennent ; rien de ce qui a trait à une affaire si importante & si remarquable ne devant être omis dans cet ouvrage.

GUILLAUME IV.

1587.

Cette bonne intelligence entre les trois Maisons Protestantes les plus puissantes de l'Empire ne pouvoit qu'augmenter encore leur crédit au dedans & au dehors. Aussi les Princes étrangers sollicitoient - ils par de fréquentes ambassades, leur amitié & leur secours. Mais ce fut surtout les chefs des deux partis qui divisoient alors la France, qui travaillerent à l'envi à les mettre dans leurs intérêts. *Guillaume*, quoique zèlé pour sa Religion, ne vouloit soutenir les Protestans de France qu'autant que c'étoit comme Protestans qu'on les persécutoit ; & il n'étoit pas toujours facile de déterminer combien le zéle de Religion influoit sur les principaux moteurs de ces sanglantes querelles. La multitude de chaque parti étoit sans doute sincérement allarmée pour son culte & pour ses dogmes ; mais

GUILLAUME IV.

1587.

mais étoit-ce bien là le mobile qui poussoit les grands & les chefs ? Ce doute joint à la modération naturelle à *Guillaume* ne lui permettoit pas de faire pour les Réformés de France tous les efforts qu'ils lui demandoient ; & son exemple servit en quelque sorte de régle aux deux Electeurs ses Alliés. Il joignit cependant en 1568, trois mille hommes de cavalerie à l'armée que *Jean Casimir* fils de l'Electeur Palatin conduisoit au secours du Prince de *Condé*, en déclarant au Roi Charles IX. que ces troupes retourneroient en Allemagne aussi-tôt qu'il lui auroit plû d'assurer à ses sujets Protestans la liberté de conscience, leurs biens & leur vie. Cette armée détermina en effet le Roi à la pacification qu'il accorda aux Protestans la même année, & qui la même année aussi fut violée, & suivie d'une nouvelle guerre, dès que les troupes allemandes furent retournées dans leur Pays. Le corps de troupes Hessoises qui en faisoit partie ne resta pas longtems dans

l'inaction.

l'inaction. Il alla défendre une cause toute semblable sous les drapeaux de *Guillaume d'Orange*, ce célébre fondateur de la République des Provinces-Unies. Les Généraux *Hessois* qui eurent la gloire d'y contribuer sous les ordres de ce grand homme étoient Fréderic de *Rolshausen* Général de la cavalerie, Othon de *Malsbourg* qui fut tué dans une émeute, Herman de *Riedesel*.

GUILLAUME IV.

1587.

A l'égard de la nouvelle guerre civile de France, elle fut terminée par une seconde paix plus trompeuse encore, s'il est possible, que la précédente, quoique le mariage du Prince de Navarre (depuis Henri IV.) avec la sœur de Charles IX. semblât devoir être le sçeau d'une reconciliation parfaite. *Charles* IX. épousoit dans le même tems la fille de l'Empereur, & les Princes Protestans se trouvant assemblés à *Spire* où se tenoit la Diete, ils crurent devoir féliciter le Roi de France à ce sujet par une députation solemnelle dont le véritable objet étoit cependant de lui

GUILLAUME IV. 1587. recommander les Proteſtans, & de l'affermir dans les ſentimens de tolérance que cette pacification récente ſembloit annoncer. Le diſcours que leurs Ambaſſadeurs lui adreſſerent eſt ſi fort & ſi bien raiſonné que nous croirions devoir en donner un précis quand il n'auroit pas encore le mérite de faire connoître les diſpoſitions des Princes de Heſſe & de leurs aſſociés dans un objet auſſi important, & qui fut un des principaux reſſorts des grands événemens de ce ſiécle.

Thuan. Hiſt. L. 47. Après avoir félicité le Roi de ce qu'il avoit étouffé par ſa prudence les diſcordes civiles qui déchiroient ſon Royaume, » ils » le ſupplierent donc de ne plus prêter l'o» reille à ces hommes fanatiques & mé» chans qui voudroient perſuader qu'on » n'eſt point obligé de garder la foi pro» miſe aux hérétiques, & qu'il ne ſauroit » y avoir de tranquillité dans un état où » il y a plus d'une Religion. Dans l'Em» pire même des Turcs, diſoient-ils, on ne

» ne contraint point les consciences, & » le Grand Seigneur envoye tous les ans » des présents aux Religieux du Mont » *Athos*. La Religion Romaine & la Grec- » que subsistent ensemble en Pologne. Plu- » sieurs Polonois ont même embrassé la » Confession d'*Augsbourg*, sans que cette » diversité de foi & de culte ait causé au- » cun trouble dans ce Royaume. Charles » *Quint, ajoutoient-ils*, a bien reconnu cet- » te vérité; mais ç'a été trop tard, & *Fer-* » *dinand* son frère, instruit par son exem- » ple, a senti que le seul moyen de pa- » cifier l'Empire étoit d'accorder à tout le » monde une entiere liberté de conscience. » Maximilien II, un des plus sages Princes » de l'Europe, a suivi les mêmes maxi- » mes. Dès ses premiers commencemens; » le Christianisme a été un objet de dispu- » tes & de contestations; mais les Princes » sages ont toujours crû qu'on pouvoit » être un bon sujet sans penser comme » eux: aussi tolére-t-on en Pologne les

GUILLAUME IV.

1587.

GUILLAUME IV. 1587. » Tartares, en Turquie les Chrétiens, à » Rome même les Juifs. Rien n'est plus » réellement préjudiciable à la piété que » les dissentions & les guerres. La paix, » concluoient-ils, est tout ce que desirent » nos Maîtres; & s'il se trouve quelque » homme assez hardi pour la troubler dans » vôtre Royaume contre les intentions de » V. M. nous sommes chargés de lui dé» clarer de leur part qu'Elle peut compter » sur le concours de toutes leurs forces » pour prévenir ou empêcher l'effet d'un » dessein si pernicieux au bonheur de la » France, & à la tranquillité de toute » l'Europe.

Le Roi remercia ces Ministres & leurs Maîtres, promit de suivre leurs salutaires avis; & peu de tems après il donna son consentement au plus abominable des complots que le fanatisme & la vengeance ayent jamais enfantés, au massacre trop fameux de la St. Barthelemi.

La nouvelle n'en fut pas plutôt répan-

due

due chez les divers peuples d'Allemagne, qu'elle excita parmi eux la plus violente indignation. Jamais en effet dans le plus grand feu de ces discordes religieuses, cette Nation sage & humaine ne s'étoit rien permis qui approchât de pareilles horreurs. Les Protestans sur-tout ne dissimulerent pas ce qu'ils sentoient pour ceux qui avoient trempé leurs mains dans le sang de *tant de malheureux* unis avec eux par les liens de la même foi. Charles IX. fut informé de leurs dispositions, & s'en allarma. Il craignit que le ressentiment ne les portât à se joindre aux Protestants de France; & que leur crédit en Pologne ne traversât du moins l'élection du Duc d'Anjou à qui sa Mere souhaitoit vivement d'acquérir cette couronne. Pour prévenir ces effets si naturels d'une indignation trop bien méritée, le Roi de France leur envoya *Schomberg* négociateur adroit & expérimenté, qui se rendit à la Cour de l'Electeur Palatin, & ensuite à

GUILLAUME IV. 1587.

 celle

GUILLAUME IV. celle de *Cassel*. Ses sollicitations d'abord froidement reçues, eurent ensuite tant d'ef-
1587. fet, que *Guillaume* consentit à envoyer des Ambassadeurs à la Reine *Elizabeth* d'Angleterre, de concert avec le Palatin, pour négocier le mariage de cette Princesse avec le Duc d'Alençon qu'elle flattoit, comme tant d'autres, de l'espérance de sa main, soit que politique & ambitieuse, elle voulut attacher plusieurs Princes aux intérêts de l'Angleterre, soit que simplement vaine & coquette, comme une autre femme, son amour propre fut flatté de l'empressement de tant de prétendans. *Schomberg* pressa ensuite vivement le Landgrave d'écrire aux Grands de Pologne en faveur du Duc d'*Anjou*; mais *Guillaume* s'en excusa sur ce qu'il ne pouvoit se déclarer ainsi contre l'Empereur, à qui tous les Princes de l'Empire avoient promis leur secours pour son second fils *Ernest* qui briguoit la même couronne. Cependant *Guillaume* cédant enfin en partie aux ins-

instances du Ministre de France, consentit à recommander le Duc d'*Anjou* à la Princesse *Sophie*, sœur du dernier Roi de Pologne, *Sigismond Auguste*, qui Protestante zélée, craignoit beaucoup de voir un Prince Autrichien sur le trône de Pologne. On lui faisoit entrevoir dans ces lettres quelque espérance de marier sa sœur *Anne*, veuve d'un Duc de Brunswick au Duc d'*Anjou* quand il seroit élû, & on attachoit par-là à ses intérêts ces deux Princesses & tous les Grands de Pologne qui étoient dans le même parti. « C'est ainsi, ajoute » le célebre de *Thou*; que le Landgrave, » Prince généreux & plein de reconnois» sance pour la mémoire de Henri II, servit » utilement son fils dans cette importante » occasion. Il est rare que le sentiment de la reconnoissance produise de grands événemens sur la scéne politique du monde. On ne peut douter cependant qu'il n'influât beaucoup sur la détermination que le Landgrave prit alors. On en peut juger

GUILLAUME IV.

1587.

GUILLAUME IV.

1587.

par les lettres qu'il écrivoit à la veuve de ce même Monarque qui avoit eu tant de part à la délivrance de son Pere & des Protestans. Ces lettres étoient pleines des témoignages d'un parfait attachement, & quoique Guillaume eut été profondément affecté du massacre de la St. Barthelemi, il protestoit qu'il sacrifioit son ressentiment particulier à l'affection qu'il avoit pour le feu Roi, pour la Reine sa veuve, pour ses enfans, & en général pour tous les François, & qu'il faisoit tout ce qui étoit en son pouvoir en faveur des peuples soulevés dans les Pays-Bas, dans la crainte que si le Roi d'Espagne étoit délivré de cette guerre, il ne fondit avec toutes ses forces sur la France déja déchirée & affoiblie par ses longues divisions.

A la priere du Landgrave, la Princesse *Sophie* épousa les intérêts du Duc d'*Anjou*; & ses recommandations auprès des Grands de Pologne, ne furent pas un des moindres motifs qui les déterminerent à l'élire.

Ce

Ce Prince ne tarda pas à quitter la France sur la nouvelle de son élection, & il fut reçu à son passage en Hesse par le Landgrave qui alla au-devant de lui avec une suite de trois mille chevaux, & le traita magnifiquement à *Vacha* lui & son escorte composée de plus de 800 cavaliers. Nous voyons que le Landgrave usant des droits que lui donnoit son âge & son zéle si souvent éprouvé pour la maison de France, profita de cette entrevue pour donner au nouveau Roi des conseils très-salutaires qui furent bien reçûs, & plus mal suivis. Ils regardoient la conduite qu'il devoit tenir en Pologne, & sur-tout la tolérance en matiere de religion, sujet qui n'étoit pas sans doute hors de place, après ce qui venoit de se passer en France. A en juger par des lettres où le Landgrave lui-même rendoit compte à l'Electeur de Mayence de ce qui s'étoit passé dans cette entrevue, il ne semble pas qu'il se soit formé une idée bien avantageuse

GUILLAUME IV.

1573.

De Thou L. 57.

Epist. Hotoman.

GUILLAUME IV.

1573.

Johann. Rer. Mogunt. L. 5.

geuse du jeune Roi & de sa suite. « Il
» soutient, disoit Guillaume, la dignité
» Royale avec une Cour très-nombreuse;
» mais dans laquelle il ne règne pas beau-
» coup d'ordre ni de décence. Ce sont des
» cavaliers qui s'écartent, & errent à leur
» gré çà & là, les uns vêtus d'une couleur,
» les autres d'une autre. Quelques-uns sont
» bien montés, d'autres le sont misérable-
» ment. Au total, cet équipage d'un puis-
» sant Roi ne peut que paroître fort étran-
» ge, sur-tout aux yeux des Allemands.
» A l'égard du Roi lui-même, son exté-
» rieur n'a rien de bien imposant. Il n'y a
» rien de noble ni de fier dans son air; sa
» conversation est d'un ton familier & com-
» mun; c'est bien pis quand il est à table.
» Les François qui y sont avec lui s'ap-
» puient dessus sans façon, & l'étourdis-
» sent par un babil si grand & si continuel,
» qu'à peine le laissent-ils manger... Enfin
» on ne peut nier que ces mœurs & ces usa-
» ges de France ne fassent avec les mœurs
des

des Allemands un contraste bien ridicule. Nous avons crû devoir conserver ce trait qui peint la Cour licentieuse de Henri III. & met si bien en opposition la légéreté & la pétulance des François avec la gravité & le phlegme des Allemands.

GUILLAUME IV.

1573.

Ce seroit nous exposer à de trop longues digressions que de rapporter ici en détail tout ce que fit Guillaume pour appaiser les troubles de France, pour engager le Roi à y maintenir le libre exercice de la religion Protestante, conformément à ses promesses, pour y contenir même l'impatience des Protestans qui se livrant à une haine & à une défiance devenues trop naturelles, passoient quelquefois les bornes d'une légitime résistance. On ne peut trop louer la sagesse, la prudence, la modération, la piété qui animerent constamment ce Prince dans tous les soins qu'il prit relativement à ce grand objet; ces sentimens sont peints dans toute sa conduite, & dans celles de ses lettres qui

nous

GUILLAUME IV. 1573. nous ont été conservées ; on les retrouve sur-tout dans celles qu'il écrivit au célebre Jurisconsulte *François Hotoman*, que sa religion obligea à quitter la France sa patrie, & qui dans sa retraite à Genève étoit consulté sur les affaires les plus importantes par plusieurs Princes Protestans d'Allemagne & de France. On voit dans les lettres de ce Prince son ame toute entiere ; on n'y admire pas moins sa vertu que ses lumieres & son jugement. Mais les affaires de France ne sont pas les seules où il ait fait paroître ces qualités, & il est tems de revenir à des événemens qui touchent de plus près à la Hesse, & qui n'en feront pas moins bien connoître le Prince qui la gouvernoit.

V. Hotoman. Epistol. Amstel 1700.

Depuis que l'Eglise Protestante d'Allemagne n'étoit plus attaquée au dehors, elle étoit désunie & agitée dans son propre sein : car l'esprit humain que rien ne change est le même par-tout, dans toutes les Sectes & dans tous les partis. Jaloux

à

à l'excès de ses opinions, le même motif qui les lui fait défendre avec opiniâtreté, lui inspire le plus violent desir de les faire adopter aux autres. La doctrine des Théologiens Suisses qui dès les commencemens de la Réformation avoit différé de celle de Luther sur le Sacrement de la Céne, & sur quelques autres points aussi obscurs, continuant à se répandre de plus en plus, avoit formé de bonne heure deux partis principaux chez les Protestans, sans parler de quelques autres Sectes moins célebres & aujourd'hui presque oubliées. *Calvin* se joignant aux Suisses, & prêtant à leur doctrine le secours de son éloquence & de son savoir, accrut tellement les succès de ce parti, qu'il en devint en quelque sorte le chef. Ces progrès du Calvinisme en Allemagne & dans les Pays mêmes où le Luthéranisme avoit pris naissance, & où il avoit constamment régné avec le plus d'empire, en allarmerent les Partisans. Les Théologiens de Saxe qui

GUILLAUME IV.

1573.

se

GUILLAUME IV. 1573. se regardoient comme plus particuliérement chargés du dépôt de la doctrine de leur Maître, en conçurent sur-tout un très-grand ombrage. L'Electeur leur Souverain s'allarma sur leur parole. Ils s'assemblerent sous son autorité & sous celle de quelques Princes qui pensoient comme lui; & après de longues délibérations & de plus longs débats, ils convinrent d'opposer aux progrès de ce qu'ils appelloient un *schisme dangereux*, la ressource peut-être plus dangereuse d'un *nouveau formulaire* ou *symbole de foi*. Ce formulaire composé à *Torgau* dont il prit le nom, mais plus connu sous le titre de *Formule* de *Concorde* qu'il fut bien éloigné de mériter, fut proposé & recommandé avec tout le soin & les instances imaginables à tous les Etats Protestans, & porta presque chez tous le trouble & la désunion. Il est vrai que l'Electeur de Saxe le fit aisément recevoir à ses sujets. L'exil, la prison, ou même de plus grands supplices,

plices, lui assurerent un acquiescement universel : car dans ce même Pays où trente ans auparavant on avoit élevé tant de cris contre l'intolérance du Pape, on vit des Théologiens sévérement punis pour n'avoir pas pû comprendre le mystère de la présence du Seigneur dans le pain de la Céne de la maniere dont *Luther* l'avoit entendu, ou du moins voulu faire entendre.

GUILLAUME IV.

1573.

Quelques autres Etats Luthériens adopterent ce formulaire, & le mirent à côté de la *Confession d'Augsbourg*; mais un grand nombre aussi le rejetta sans détour, ou même avec indignation. Le Roi de Dannemarc jetta au feu l'exemplaire qu'on lui en présenta. Les Ducs de *Brunswick*, de *Poméranie*, de *Holstein*, de *Silésie* le proscrivirent dans leurs Etats. On ne sauroit croire combien de rumeurs, d'agitations, de négociations, de disputes, d'écrits, d'injures, d'animosités, cet ouvrage de quelques Théologiens intolérans & contentieux

GUILLAUME IV. 1573.

tentieux produisît, non pas seulement dans les Ecoles où il étoit né, & où il eût dû mourir, mais dans toutes les Cours des Princes Protestans, dans les villes impériales & chez tous les peuples de cette communion. Les Réformés qu'on avoit eu principalement en vue dans ce malheureux livre en conçurent une indignation proportionnée à l'aversion que les auteurs y témoignoient pour leurs dogmes; & les Théologiens Suisses mirent dans la réponse qu'ils leur firent toute la vigueur d'un peuple fier & peu accoutumé aux ménagemens. Ainsi la *formule de concorde* acheva de séparer & d'aigrir ces deux parties de l'Eglise Protestante qu'il eût été si raisonnable & si utile de réunir pour jamais.

On comprend que dans cet état des choses il étoit extrêmement important pour les fauteurs du *formulaire*, de le faire recevoir par le Landgrave *Guillaume*, par ses frères & par leurs sujets. Le rang que tenoient ces Princes dans l'Eglise Pro-

Protestante, leurs services, leur puissance, leur réputation ne pouvoient qu'influer beaucoup sur son sort, suivant le parti qu'ils prendroient. Aussi les trois Electeurs Protestans firent-ils solliciter *Guillaume* de l'adopter, par une députation à laquelle se joignirent *Jaques André* & *Chemnitz* qui en étoient les principaux auteurs. Ce Prince les écouta avec la modération qui lui étoit naturelle, mais ils ne purent rien obtenir de lui; « lorsque j'ai vu, dit-il lui-» même dans ses lettres à *Hotoman*, que les » paradoxes contenus dans ce formulaire » étoient contraires aux articles de foi » énoncés dans les confessions précédentes, » & même à la charité Chrétienne.... J'ai » refusé nettement de souscrire à ce livre » dicté plutôt par l'orgueil de quelques » Théologiens que par un zéle véritable-» ment pieux. Je ne saurois vous dire, » ajoutoit-il, combien de peines & d'in-» quiétudes il m'en coûte tous les jours » pour résister à toutes leurs sollicitations,

GUILLAUME IV.

1573.

Epist. ad Hotoman. Cassel 1578.

Alia Epist. 1580.

GUILLAUME IV. 1573.

» pour ne point m'écarter du modèle que
» m'a laissé la piété de mon père, & pour
» empêcher que notre Eglise déja si affligée
» & si malheureuse n'ait encore de nouvelles afflictions, & de nouveaux troubles
» à essuyer.

Les Princes ses frères partagerent des sentimens si raisonnables, & tous les Théologiens de leurs Etats s'y conformerent d'eux-mêmes ; ensorte que quand ils furent consultés dans un synode tenu à *Homberg* en 1576. pour examiner le formulaire, ils déclarerent qu'il étoit très-inutile pour leur Eglise qui avoit eu le rare bonheur de conserver toujours la pureté de la Doctrine, la paix & l'harmonie dans son sein. Ainsi par l'heureux concours de la sagesse du Prince, & de celle de son Clergé, la Hesse resta en paix au milieu de tant de troubles ; les formulaires, les livres symboliques, les phrases mêmes consacrées dans son Eglise du tems de *Philippe* le *Magnanime* y resterent consacrées sans altération ; on

on y servit Dieu comme auparavant, & sans doute on lui plût davantage en maintenant ainsi la paix & l'union qu'en troublant la société par de vaines disputes qui n'ont jamais rendu les hommes ni plus sages ni plus heureux. Qu'on nous permette de nous en tenir à ce court exposé d'une affaire qui pût alors causer une très-grande sensation, *mais qui* exciteroit *aujourd'hui* plutôt la pitié ou le scandale, que de l'intérêt & dont le récit appartiendroit d'ailleurs plutôt à une histoire ecclésiastique de la Hesse qu'à celle-ci. GUILLAUME IV. 1573.

Ces dissentimens des divers Etats Protestans de l'Empire ne pouvoient manquer d'affoiblir leur zéle pour la cause commune, leur crédit & leur puissance. Heureusement que le pacifique *Rodolphe* qui prenoit alors les rênes de l'Empire après la mort de son père *Maximilien* (1576), étoit rempli de ce même esprit qui sous ce sage Empereur avoit fait renaître la paix & la confiance. *Rodolphe* adonné à

 l'étude

GUILLAUME IV.

1573.

l'étude de la Chymie & de l'Aſtronomie, ne ſongeoit qu'à ſatisfaire en paix des goûts qui le rendoient plus heureux que le pouvoir & la dignité ſuprême dont il étoit revêtu. C'étoit une époque à la fois bien glorieuſe & bien favorable à l'aſtronomie. *Tycho-Brahé* la perfectionnoit dans le Nord ſous la protection du Roi de Dannemarc qui le combloit de bienfaits. L'Empereur étoit Aſtronome lui-même, & notre Landgrave étoit très-profondément verſé dans cette ſcience qu'il cultiva toute ſa vie, & qu'il favoriſa par divers établiſſemens. Il ſemble que dans une pareille circonſtance la réforme du calendrier ne devoit pas ſouffrir beaucoup d'obſtacles. Tous les gens inſtruits ſentoient les imperfections de celui qu'on ſuivoit, & la néceſſité de le corriger. Mais le Pape Grégoire XIII. qui venoit d'*ordonner* au monde Chrétien de recevoir celui qu'il avoit ſubſtitué à l'ancien, indiſpoſa les Etats Proteſtans par ce ton d'autorité qui pouvoit tirer à conſéquence

quence de la part d'une Cour dont les prétentions n'ont point de bornes. Ainsi quand cette affaire fut portée à la Diete d'*Augsbourg*, les Protestans craignant plus les effets de ces prétentions du Pape, que les inconvéniens d'un calendrier défectueux, ne voulurent point imiter les Catholiques en l'adoptant. Ce fut principalement par le conseil de *Guillaume* qu'ils se conduisirent dans cette affaire. Ses grandes connoissances en astronomie étoient bien connues; mais ce qui lui avoit valu le plus de crédit c'étoit sa prudence, son expérience, son zéle pour sa communion. L'Electeur de Saxe qui assistoit à la Diete lui ayant demandé son avis, le Landgrave lui répondit; « qu'il ne s'agissoit pas tant » dans cette affaire du projet en lui-même, que du moyen de l'exécuter: Que » l'autorité & l'honneur de l'Empire y » étoient intéressés: Que le Pape y donnant sans cesse quelque atteinte, ils devoient de leur côté prendre des mesures

GUILLAUME IV.

1573.

Fliecan: Hist. L. 67.

GUILLAUME IV.

1573.

» pour éviter tout reproche de négligen-
» ce, & mettre en sûreté la dignité du
» corps Germanique.... Que l'année que
» tout le monde obſervoit alors étoit celle
» du calendrier réformé par Jules-Céſar :
» Que Charlemagne, fondateur de l'Em-
» pire d'Occident, avoit dans la ſuite don-
» né à la Nation Germanique les noms des
» jours & des mois en langue Teutonique :
» Qu'on devoit bien prendre garde que
» ſous prétexte de la réformation du ca-
» lendrier dont tout le monde ſentoit la né-
» ceſſité, le Pape ne s'attribuât une juriſ-
» diction nouvelle & inconnue ſur l'Em-
» pire, & qu'il ne prétendît avoir droit
» d'y commander, comme il étoit naturel
» de l'en ſoupçonner, après la liberté qu'il
» avoit priſe d'entreprendre une affaire de
» cette conſéquence ſans conſulter l'Em-
» pereur ni le corps Germanique : Que
» comme il étoit très-important pour le
» commerce, que toutes les Nations euſ-
» ſent la même année, ils devoient déli-
bérer

» bérer avant toutes choses à qui il appar- tenoit de réformer le calendrier, & d'en publier la réformation, & qu'une fois cette question préliminaire étant décidée, il ne seroit pas difficile de s'accorder sur le reste. GUILLAUME IV. 1572.

Cette question préliminaire ne fut point décidée & ne pouvoit pas plus l'être que toutes celles sur lesquelles les Protestans & les *Catholiques* sont restés divisés. Ainsi les Catholiques seuls après quelque hésitation accepterent le calendrier, & les Protestans le rejetterent unanimement, quoiqu'il semble que dans une vérité astronomique & une affaire purement civile, ils eussent pu profiter du travail de Grégoire, emprunter son calendrier, & l'établir chez eux sans déférer à aucune autre autorité que celle de la raison & de l'intérêt public.

Les troubles dont la France continuoit à être agitée sous le règne malheureux de Henri III. étoient aux yeux de *Guillaume*

GUILLAUME IV. une affaire bien plus importante, & l'intérêt qu'il prenoit aux Proteſtans & au
1573. Roi de Navarre en particulier, ne lui permettoit pas d'en être le ſpectateur indifférent. Ces Princes entretenoient des liaiſons, & nous voyons en 1584, *Segur de Pardaillan* envoyé de la part de Henri à *Caſſel* pour les cultiver. De ſon côté le Landgrave ſe joignant à d'autres Princes de ſa communion, députa à la Cour de Henri III. pour y intercéder en faveur des Proteſtans; vaine démarche que Henri III. prit en ſi mauvaiſe part qu'elle ne ſervit qu'à aigrir les eſprits de plus en plus, & ſur-tout à irriter les Princes dont les Ambaſſadeurs ſe plaignirent d'avoir été traités injurieuſement par le Roi.

1589. La mort de ce Prince juſtifia peu de tems après la ſageſſe des conſeils que *Guillaume* lui avoit ſouvent donnés inutilement. Il eſt remarquable que dans le tems même où le moine Jaques *Clément* préparoît le coup fatal qui fit périr ce Prince,

le

le Landgrave lui écrivoit de Cassel, *que ce n'étoit pas la multitude des rebelles qu'il devoit craindre, mais qu'il devoit se défier soigneusement des têtes rasées.* GUILLAUME IV. 1589.

Son successeur à qui l'ambition de l'Espagne & des *Guises*, & les préjugés d'une partie des François vouloient fermer tout accès au trône, se vit alors plus que jamais obligé d'implorer des secours étrangers. *Turenne* & *Schomberg* furent envoyés en Allemagne dans ce dessein. Ils comptoient principalement sur les bons offices des Princes de Hesse, & le zéle de leurs sujets. Aussi non-seulement *Guillaume* les recommanda à l'Electeur de Saxe & au Palatin, mais il permit à la Noblesse de ses Etats de s'engager sous les drapeaux de *Henri*, & il fournit à *Schomberg* l'argent nécessaire pour faire des levées. Avec ce secours si précieux dans les circonstances, *Schomberg* fût en état de former un corps de Cavalerie dans la Hesse qui joint à ceux qu'il avoit levés dans d'autres parties de l'Alle-

GUILLAUME IV. 1589.

l'Allemagne ne contribua pas peu à placer & à affermir sur le trône le chef de l'Auguste famille qui l'a occupé dès lors jusques à nos jours.

C'étoit par des soins de ce genre que *Guillaume* savoit allier le devoir d'assurer la paix dans ses Etats avec celui qui prescrit aux Princes, comme aux particuliers, d'aider & de secourir leurs semblables. Il eut le rare bonheur pendant tout le tems qu'il gouverna la Hesse de pouvoir y maintenir un calme profond, & celui dont il jouissoit lui-même ne fut guères interrompu que par des querelles étrangères dont son humanité l'engageoit à prendre connoissance pour les appaiser. Ce fut sur ces principes qu'il régla toutes ses démarches dans les troubles qui suivirent l'élection de *Gebhard* de *Truchsès* à l'Archevêché de Cologne. On sçait que le projet de cet Electeur étoit d'établir la réforme dans son Electorat, & sans doute de se le rendre propre à lui & à sa famille; car il s'étoit marié

à

à une Comtesse de *Mansfeld*, &, s'il en faut croire ses ennemis, c'étoit l'amour de cette femme plus que celui du Protestantisme qui lui avoit inspiré un dessein si hardi. *Gebhard* avoit compté sur les secours des Princes Protestans dans une entreprise si favorable à leur cause; mais soit que ces Princes la trouvassent contraire aux Traités & aux Loix, soit que la partialité de *Gebhard* en faveur des Calvinistes, & quelques imprudences dans sa conduite eussent déplû à plusieurs d'entr'eux, aucun ne s'empressa à le secourir. Le Landgrave plus vivement sollicité que tout autre à raison du voisinage de ses Etats, mais fidèle au conseil qu'il avoit reçû de son père de ne commencer aucune guerre de Religion, se contenta de se joindre à ses frères, à l'Electeur Palatin, & au Duc de *Wirtemberg* pour faire une députation au Chapitre & aux Etats de Cologne, & leur recommander les Protestans, la modération & la paix. Mais cette recommanGUILLAUME IV.

1582.

man-

GUILLAUME IV. 1589. mandation, ni celles des autres Princes ne ralentirent point le reſſentiment des Catholiques contre *Gebhard* qui, après une longue réſiſtance, ſuccomba enfin ſous leurs coups, & dépouillé de ſon Electorat alla finir dans l'exil ſes malheurs & ſa vie.

Guillaume intervint avec plus d'ardeur dans d'autres querelles. C'eſt ainſi que de concert avec quelques Princes Proteſtans il reconcilia deux fois le Roi de Dannemarc & les Ducs de Holſtein qui, malgré les liens du ſang, avoient été ſouvent ſur le point de s'armer les uns contre les autres au ſujet du Duché de *Sleſwick*. Il protégea les Proteſtans de l'Evêché de *Wurtzbourg* perſécutés par l'Evêque leur Souverain, & accueillit avec humanité ceux que ſon intolérance contraignoit à chercher ailleurs un aſyle. Il engagea l'Evêque de *Paderborn* & les Comtes de *Gleichen* qui ſe diſputoient le Comté de *Pyrmont* à mettre bas les armes, & à terminer leurs différens par des voyes plus pacifiques. Nous pourrions

pourrions trouver aisément d'autres traits de l'humanité & de la bienfaisance qu'il exerça chez les étrangers, mais ceux-là peuvent suffire, & ceux qui eurent son pays même pour objet exigent de nous une attention particuliere.

GUILLAUME IV.

1589.

Nous les réunissons ici quoiqu'ils appartiennent, comme on le sent bien, à des années différentes. Son zéle pour la Religion l'engagea, à diverses reprises, à récompenser les Ecclésiastiques qui s'étoient distingués par de longs & d'utiles services. Il leur faisoit des présens, il consacra même quelques-uns des canonicats de *Rotenbourg* sur la *Fulde*, à subvenir aux besoins de ceux que l'âge où les infirmités mettoient hors d'état de continuer leurs services. Il augmenta le revenu de ces bénéfices pour que ces secours fussent plus abondans, & assigna de même des fonds pour l'entretien de leurs veuves. Il entretint soigneusement les hôpitaux fondés par son père, il en perfectionna l'administration, il rebâtit à neuf celui

GUILLAUME IV. 1589. celui de *Cassel* qui porte le nom d'*Elizabeth*, & augmenta ses revenus. Ce fut aussi par ses soins que cette Ville démantelée dans le tems des disgraces de Philippe, vit ses fortifications entiérement relevées & achevées, & qu'elle fut pourvue & ornée d'un vaste & bel arsenal, & de nouveaux bâtimens pour le collége, les archives & la monnoye. Il répara & embellit encore le château de *Cassel*, ceux de *Spangenberg*, de *Homberg*, de *Fridewalde*, de *Zapfenbourg*. Il en fit construire de nouveaux à *Melsungen*, à *Rotenbourg*, à *Eschwege*, à *Smalcalde*; il y fit placer des tableaux de prix; il les orna de parcs & de jardins qu'il ne dédaignoit pas de tracer, & de cultiver quelquefois lui-même. C'est ainsi que s'annoncent d'ordinaire la prospérité des peuples & la sagesse des gouvernemens. En effet un pays ne s'embellit guères que sous un Prince qui l'aime, qui a des goûts nobles, élevés & humains, une ame sensible aux plaisirs des arts, aux charmes de

la

la société, & à l'attrait de la belle gloire. GUILLAUME IV.

Ce fut au milieu de ces diverses occupations que *Guillaume* atteignit le terme de sa paisible carrière. Un affoiblissement général qui se déclara assez long-tems avant sa mort, lui donna le loisir de s'y préparer : il la reçût avec résignation & tranquillité à l'âge de soixante ans & deux mois, laissant un nom cher à ses peuples, & *respecté* des étrangers. 1589. Le 25 Août 1592.

Les détails qu'on vient de rapporter de son gouvernement suffisent pour donner une idée de la piété, de la sagesse, de la modération de ce Prince. Nous l'avons vû durant les disgraces de son père faire briller les vertus que cette circonstance rendoit nécessaires, l'activité, la valeur, les qualités militaires. Parvenu à la régence, il sut conserver la paix qu'il s'étoit procurée, en jouir d'une manière honorable & utile pour ses peuples & pour lui. Nous ajouterons à ces traits que ce Prince étoit très-éclairé. Quoique le tems de sa jeunesse

GUILLAUME IV. 1589.

nesse eut été un tems de troubles & de calamités pour sa Maison, il sut se ménager assez de loisir pour faire une étude approfondie des Mathématiques & de l'Astronomie vers lesquelles son goût le portoit par préférence aux autres sciences. Etant fort jeune encore, il fit construire sous ses yeux & sur ses desseins une machine qui représentoit tous les mouvemens des astres avec beaucoup d'exactitude, de maniere que sans le secours du calcul on pouvoit s'en servir pour construire aisément des calendriers. Lorsque la paix lui permit de nouveau de cultiver ce talent, il reprit ses études d'Astronomie, appella à lui les Astronomes les plus célèbres, fit construire un observatoire à *Cassel*, où de concert avec Christophle *Rothman*, il fit plusieurs observations importantes qui ont été publiées par *Snellius* en 1619. Nous trouvons aussi dans les lettres du célèbre *Tycho-Brahé*, plusieurs preuves du savoir de ce Prince. Il eut avec l'Empereur *Ro-*

dolphe

dolphe II. diverſes liaiſons fondées ſur le rapport de leurs goûts : mais ce qui le diſtingue bien avantageuſement de ce Prince, & de preſque tous ceux qui cultivoient alors l'aſtronomie, c'eſt qu'il l'aimoit pour elle-même ſans aucune vue de pénétrer l'avenir par ſon moyen, préjugé dominant dans ce ſiécle, & dont les plus beaux génies n'étoient pas exempts. Nous voyons par les lettres de *Guillaume* à *Hotoman* le peu de cas qu'il faiſoit de l'aſtrologie. « Dieu » ſeul, dit-il, connoît l'avenir; le plus ha» bile Aſtrologue devine plutôt qu'il ne » prédit. On raconte que *Garcæus* qui étoit ſûrement plus mauvais courtiſan qu'il n'étoit bon Aſtrologue, s'étant aviſé de tirer l'horoſcope de ce Prince, & de prédire d'après cette chimere qu'il ne vivroit que 46 ans, *Guillaume* ſe contenta, quand il le lut, d'écrire à la marge du livre, *Dieu ſeul a compté tous les jours de ma vie.*

GUILLAUME IV.

1589.

Epiſt. 84.

Joh. Garcæus in method. Aſtrolog. Judiciar. Baſil. 1570.

Guillaume avoit été marié en 1566 à *Sabine*, fille de *Chriſtophle* Duc de *Wir-*

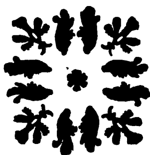
GUILLAUME IV. 1589. *temberg*, & d'*Anne-Marie* de *Brandenbourg*. Cette vertueuſe & bienfaiſante Princeſſe étoit morte en 1587, & lui avoit donné un grand nombre d'enfans, dont quatre ſeulement ſurvécurent à leur père,

Anne-Marie née en 1567, mariée en 1589 à *Louis* Comte de *Naſſau-Saarbruck*.

Hedwige née en 1569, mariée en 1597 à *Erneſt*, Comte, & peu après Prince de *Schaumbourg*.

Maurice né en 1572 : c'eſt le Prince qui lui ſuccéda, & dont la vie ſera le ſujet de l'article ſuivant.

Chriſtine née en 1578, mariée en 1598 à *Jean Erneſt*, Duc de *Saxe-Eyſenach*.



MAURICE,

Landgrave de Hesse-Cassel.

CE Prince étoit à *Dessau* avec son oncle MAURICE. le Landgrave de *Marbourg*, lorsque la nou- 1592. velle de la maladie de Guillaume les obligea à précipiter leur retour; mais de quelque diligence qu'ils usassent, sa mort les avoit prévenus, & ils ne purent plus lui rendre que de tristes & d'inutiles devoirs.

Après avoir notifié cet événement à l'Empereur, & avoir reçu les sermens des Etats de Hesse-Cassel, le jeune *Maurice* fidèle aux sages maximes que son Père lui avoit transmises, s'appliqua à renouveller les alliances qu'il avoit contractées avec divers Princes étrangers, à cultiver leur amitié, & à en resserrer les nœuds. Ce fut 1593. en partie dans ce dessein qu'il prit la résolution de visiter lui-même plusieurs cours dans les provinces du Rhin, de la Souabe

MAURICE. & de la Franconie. Il partit de *Cassel* avec
1593. une suite très-brillante de quatre cents cavaliers, se rendit à *Marbourg*, & de-là dirigeant sa marche par *Mayence*, *Darmstadt*, *Heidelberg*, *Dourlach*, *Stoutgard*, *Neubourg*, *Wurtzbourg*, il revint par *Smalcalde* dans ses Etats, après quelques mois d'absence. Peu de tems après *Agnès*, fille de *Jean George Comte de Solms-Laubach*, que son mérite lui avoit fait choisir pour son épouse, étant arrivée à Cassel, ses noces y furent célébrées avec magnificence en présence d'un grand nombre de Princes & de Seigneurs.

Les premieres années de la régence de ce Prince s'écoulerent dans une assez grande tranquillité. Les troubles dont la France étoit agitée, les guerres continuelles des Pays-bas, les nouvelles invasions des Turcs en Hongrie, fournissoient aux Hessois naturellement guerriers des occasions de s'instruire & de se signaler sans intéresser le bonheur de la Hesse. Elle eut

plus

plus à souffrir d'une dyssenterie épidémi- MAURICE.
que qui y causa d'assez grands ravages, 1597.
ainsi que dans les contrées voisines. Dès que ce fléau eut un peu perdu de sa force, *Maurice* qui étoit allé chercher un asyle en Saxe, revint dans ses Etats où il trouva *Guillaume Ancel*, Ministre de Henri IV, chargé de solliciter les Princes Protestans 1597.
de se liguer avec son maître contre l'Espagne. *Ancel* avoit déja rempli cette commission dans plusieurs Cours avec un succès inégal, mais à tout prendre fort médiocre. Ces Princes ne voyoient que dans l'éloignement la puissance Espagnole; & la modération dont la branche Autrichienne se piquoit depuis assez long-tems, les entretenoit de ce côté-là dans une sécurité assez bien fondée, du moins aussi long-tems que l'Empereur étoit aux prises avec des Turcs. Ainsi quelque fut l'éloquence d'*Ancel*, & l'attachement de *Maurice* pour la France, ce Prince se contenta de répondre à l'Ambassadeur « que l'Allema-

 » gne

MAURICE. 1597.

» gne avoit plus à craindre de la part des » Turcs que de la part des Espagnols : » Que d'ailleurs il étoit d'un âge qui ne lui » permettoit pas de prendre aucune réso- » lution sur une affaire de cette importan- » ce, sans avoir auparavant consulté les » Princes de sa maison, mais qu'il lui pro- » mettoit que dans toutes les occasions il » feroit connoître à Sa Majesté qu'il étoit » animé à l'égard de la France des mêmes » sentimens que ses ancêtres.

Les autres Princes Protestans s'excuse- rent aussi par des motifs semblables de conclure l'alliance proposée, & tout le fruit des négociations d'*Ancel* s'étant borné à en obtenir de vagues promesses qui prou- voient leur timidité & leur désunion, les Espagnols toujours disposés à s'enorgueil- lir des moindres avantages ne tarderent pas à abuser de celui-ci. *François* de *Mendoza* après avoir parcouru avec une suite & un train magnifique, les Cours des Princes Catholiques d'Allemagne, & celles de

Vienne

Vienne & de *Pologne* pour y ranimer le zèle des amis de l'Espagne, revint prendre dans les Pays-bas le commandement d'une armée avec laquelle il envahit le Duché de *Cleves*, & le Comté de *Meurs*, s'empara d'*Orsoy*, & se fortifiant sur les deux rives du Rhin, envoya de-là des détachemens dans la Westphalie qui commirent d'horribles excès dans les Duchés de *Juliers* & de *Bergen*, & dans l'Evêché de *Munster*. Les Princes d'Allemagne sortant de leur assoupissement au récit de tant de traits d'audace & de brutalité s'en plaignirent d'abord amérement à l'Empereur. On députa, on écrivit, on ne parla que de vengeance: Mais l'Empereur & les autres amis de l'Espagne surent si bien rallentir les effets de ce premier mouvement d'indignation que l'année s'écoula en vains pourparlers. Au commencement de la suivante, les Etats du Rhin & de Westphalie s'assemblerent encore à *Cologne*, à *Coblentz*, à *Munster*. Ce fut là que *Maurice* & le

MAURICE. 1598.

1599.

MAURICE. 1599.

Duc de Brunſwick *Henri - Jules* fatigués de tant de délais, réſolurent enfin de lever une armée capable d'en impoſer aux Eſpagnols, de défendre leurs Etats & ceux de leurs alliés Proteſtans, & la cauſe même de l'Empire ſi mal ſoutenue par ſon Chef.

Ils eurent bien-tôt aſſemblé dix mille hommes de pied & trois mille chevaux, dont le commandement général fut confié au Comte de la *Lippe*, comme au Colonel du cercle de Weſtphalie. Sous ſes ordres, *Philippe* de *Hohenloe* commandoit les troupes de Brunſwick, & *Maurice* après avoir d'abord commandé les ſiennes en perſonne, mit enſuite à ſa place *Everard* Comte de *Solms*.

La nouvelle de la marche de cette armée obligea *Mendoza* à rappeller les détachemens qu'il avoit envoyés dans les Etats de *Munſter*: Il ſe rapprocha du Rhin, & tâcha de s'y fortifier. Cependant le Prince d'*Orange* traverſa ſes projets avec tant d'activité & de valeur, que ſi l'armée des

Princes

Princes confédérés l'eût secondée, comme elle le pouvoit, il est probable que les Espagnols auroient été bientôt obligés de se retirer dans l'intérieur de la Flandre. Mais le Comte de la *Lippe* guidé sans doute par des vûes particulières & peu dignes de la confiance des Princes qui l'employoient, refusa obstinément de se joindre à l'armée Hollandoise. Méprisé des Officiers & des soldats, peu craint des ennemis, odieux à ceux qu'il étoit venu secourir, & dont il ne fit qu'augmenter la misere, il ne sut rien faire d'utile ni de glorieux avec la belle armée qu'il commandoit, & qui fut bientôt dispersée & licenciée. Les Princes qui l'avoient levée parurent se contenter d'avoir délivré la Westphalie des violences des Espagnols, & d'avoir obtenu de l'Empereur une promesse qu'il empêcheroit à l'avenir de semblables excès.

MAURICE 1599.

On croiroit d'abord sur ces promesses de *Rodolphe* qu'il avoit sincérement à cœur d'étouffer ce feu naissant & toujours prêt à

se

MAURICE. 1599.

ſe rallumer. Mais ſoit que ſon indolence ne lui permit de le vouloir qu'à demi, ſoit qu'il fut gouverné par des hommes intolérans & ambitieux, chaque jour ſembloit ajouter à l'animoſité des deux grands partis qui diviſoient l'Allemagne. La défiance des Proteſtans croiſſoit avec leurs griefs auxquels on n'apportoit aucun remede efficace. Leurs libertés religieuſes & civiles leur paroiſſoient ſur-tout eſſentiellement attaquées par les procédures de la Chambre Impériale & du Conſeil Aulique, Tribunaux dont la balance penchoit toujours du côté des Catholiques par une ſuite néceſſaire de la manière dont ils étoient compoſés. Perſuadés que l'Empereur étoit au moins autant obligé de leur rendre juſtice qu'ils l'étoient de l'aſſiſter contre les Turcs, les Proteſtans lui refuſerent leur portion des ſubſides accordés par les Catholiques, juſques à ce qu'ils euſſent obtenu la ſatisfaction qu'ils demandoient, & pour donner à cette démarche un plus grand poids, ils

ſe

se réunirent à *Fridberg* sur les frontières de la Hesse, & y conclurent entr'eux une ligue pour la défense de leurs droits. C'est cette ligue qui fut confirmée en 1604 à *Heydelberg*, & qui renouvellée & étendue donna lieu aux grands événemens des années suivantes, événemens qui influerent si fort sur le sort de la Hesse & de tout l'Empire. 1599.

On cherchoit dans cet intervalle à rapprocher les esprits en tenant de nouvelles conférences entre les Docteurs Catholiques & Protestans. Ressource si souvent tentée, & dont on devoit assez connoître l'inutilité ou même le danger ! *Maurice* ne daigna pas seulement envoyer un député au colloque qui se tint à *Ratisbonne*, 1601. & qui se termina, comme à l'ordinaire, sans qu'on pût décider le premier point controversé, la question du Juge légitime des controverses en matiere de Religion. *Maurice* prenoit des mesures plus efficaces pour sa sûreté & celle des Etats de sa

Commu-

MAURICE. Communion, en n'épargnant rien pour in-
1601. téresser en sa faveur les Puissances étrangères. Il envoya dans cette vûe des Ministres
1602. dans plusieurs Cours du Nord, & lui-même il se rendit à celle de France, où il eut fréquemment des conférences particulières avec Henri IV. qui le combla de témoignages d'estime & d'amitié.

Il avoit eu le malheur de perdre pendant cette absence la Princesse son épouse que ses vertus rendoient si digne de ses regrets. Il la remplaça l'année suivante par
1603. *Julienne de Nassau*, dont il eut plusieurs enfans.

La mort de *Louis* Landgrave de *Hesse-*
1604. *Marbourg* qui suivit de près, fut un autre événement d'une bien grande conséquence pour toute la maison de Hesse.

Ce Prince qui, comme nous l'avons déja observé, étoit le second des fils de *Philippe* le *Magnanime*, & avoit eu en partage la principauté de *Marbourg*, ne laissoit point de postérité; & pour éviter toutes les

les contestations que pouvoit élever une aussi riche succession que la sienne, il y avoit pourvû de bonne heure en instituant héritieres par égales portions les deux branches de *Cassel* & de *Darmstadt*, avec la clause expresse que ses successeurs n'apporteroient aucun changement à la Religion qui étoit établie dans ses Etats conformément aux termes de la *Confession d'Augsbourg*. Celui qui agiroit contre cette disposition, seroit par cela même déchû de tous ses droits. Une pareille clause avoit lieu contre celui ou ceux de ses héritiers qui formeroit quelque difficulté ou quelque opposition à ce testament. On en fit une lecture publique d'abord après sa mort dans le château de *Marbourg*, où tous les Princes de la Maison s'étoient rendus pour assister aux funérailles de leur parent, & au partage de sa succession. *Maurice* représentoit seul la Maison de *Cassel* : celle de *Darmstadt* avoit trois Princes, dont l'aîné se nommoit *Louis*. Il s'éleva dès les premiers pas des difficultés

MAURICE. 1604.

V. Testam. Ludov. in Actis succeff. Marburg. concern.

Le 24 Octobre.

MAURICE. difficultés sur ce partage, comme il n'est que trop ordinaire en pareil cas. *Maurice* acceptoit le testament avec reconnoissance comme équitable & conforme aux loix & aux droits de la Maison : mais le Landgrave *Louis* & ses frères prétendirent que la succession devoit se partager par têtes, c'est-à-dire entre tous les Princes dont la famille étoit composée, & déclarerent qu'ils n'acceptoient le testament que dans ce qui étoit conforme aux Loix de l'Empire, au Pacte de confraternité avec les Maisons de Saxe & de Brandenbourg, & au Testament du Landgrave *Philippe* leur aïeul, & que pour les dispositions qui y étoient contraires, ils s'en rapporteroient à un jugement d'arbitres, ou, comme on parle en Allemagne, à une Cour d'*Austrégues*.

1604.

Il parut à *Maurice* qu'élever cette difficulté c'étoit encourir la peine prononcée par le Testateur contre celui qui ne voudroit pas se soumettre à ce qu'il avoit réglé. Il parla d'exclure, en vertu de cette clause,

clause, ses cousins de la succession : mais on prit enfin un parti plus modéré & plus conforme aux sages réglemens de *Philippe* le *Magnanime*. Ce fut de remettre la décision de ce différent à des arbitres tirés des divers ordres des Etats Provinciaux de toutes les provinces de la Hesse, dans le nombre & de la maniere prescrite par ces réglemens. Ces arbitres de la part de *Cassel* furent Jean *Clauer* Sur-intendant des hôpitaux de la Hesse, *Eckbrecht* de *Malsbourg*, *Othon Guillaume de Berlepsch* Grand-Bailli de *Rhinfels*, *Asmus* de *Butler*, Jean *Bischoff* assesseur du Tribunal de la Cour, le Bourguemestre de *Cassel*, avec un Magistrat de chacune des villes de *Homberg*, de *Geismar*, & de *Grebenstein*. Les Princes de *Darmstadt* nommerent de leur côté Jean de *Riedesel* Maréchal Héréditaire de Hesse, Jean de *Dalwick*, juge de la Cour, *Sittich* de *Berlepsch*, Grand Maître, Philippe de *Buseck*, Grand Bailli de *Darmstadt*, *Vulteius* assesseur du Tribunal

MAURICE. 1604.

MAURICE. bunal de la Cour, quatre Magiftrats des
1605. villes de *Marbourg*, de *Darmftadt*, de *Alsfeld*, & de *Franckenberg*, & à tous ces Juges ou Députés on joignit encore Jean *Gœddeus* Profeffeur en Droit de l'Université de Marbourg.

Après quelques mois de travail affidu, & beaucoup de contradictions & de conteftations, ces arbitres rendirent enfin une fentence qui partagea la fucceffion par portions égales, conformément aux prétentions de *Maurice*, & affigna à chaque partie les lieux les plus voifins de fes Etats. Ainfi *Marbourg* & fon Univerfité qui étoient un objet d'une grande importance échurent à *Maurice* avec la partie feptentrionale de la principauté de même nom. Ce qui eft au midi fut réuni aux Etats de *Darmftadt*. Les lecteurs qui défireront une fpécification plus exacte des lieux compris dans chaque portion la trouveront dans la note *.

Auffi-

* Dans la portion de Caffel étoient compris *Marbourg*, *Raufchenberg* *Schænftein*, *Wetter*, *Bidencap*, *Battenberg*, *Hatzfeldt*.

Auſſi-tôt *Maurice* reçut les ſermens de ſes nouveaux ſujets, & l'Univerſité de *Marbourg* obtint en retour diverſes marques de la libéralité d'un Prince trop éclairé pour ne pas aimer & favoriſer les beaux arts. Il lui fit préſent d'une belle bibliothéque, & pourvût à la réparation & à l'entretien de ſes édifices publics. MAURICE. 1605.

Mais ſi le zèle de *Maurice* pour les ſciences promettoit à cette Académie une protection efficace, celui qui le portoit à favoriſer les dogmes & le culte des Réformés, ne pouvoit tarder long-tems à y occaſionner des troubles. On vivoit encore alors

Hatzfeldt, *Kœnigsberg* avec les fiefs de *Bellersheim*, *Blankenſtein*, *Viermund*, *Itter*, *Heſſenſtein*, *Allendorff* ſur la *Lumme*, *Gemund* ſur la *Wohre*, le diſtrict de *Breidenbach*, *Liſberg*, *Epſtein*, *Roſenthal*, *Wolckersdorff*, *Franckenberg*, & *Wieſenfeldt*, &c. La portion de *Darmſtadt* comprenoit le Comté de *Nidda*, *Homberg* ſur *l'Ohme*, *Ulrichſtein*, *Burggemund*, *Rosbach*, *Grebenau*, *Lisberg* avec *Effholderbach*, *Butzbach*, *Grunberg*, *Merlau*, *Bergen*, *Gelnhauſen*, *Gieſſen*, *Stauffenberg*, la Vallée de *Buſeck*, *Huttenberg*, *Alsfeld*, *Romrode*, &c. &c.

MAURICE. 1605. alors dans des tems où les plus légeres différences dans les opinions religieuſes étoient aux yeux du grand nombre, & ſur-tout des Théologiens, des raiſons ſacrées de ſe haïr, de ſe perſécuter, de ſe refuſer le nom de Chrétiens, de ſe dénoncer les vengeances céleſtes pour cette vie & pour l'autre. Une ſuite funeſte de mal-entendus, de vues particulières, de querelles élevées & envenimées par d'ignobles paſſions, animoient de plus en plus les Luthériens & les Réformés les uns contre les autres. Cette diſſention domeſtique formée dans le ſein de l'Egliſe Proteſtante preſque au moment de ſa naiſſance, s'étoit étendue avec elle, & fourniſſoit de plus en plus des ſujets de conſolation & de triomphe à ſes ennemis.

Les Proteſtans oublioient ce qu'ils avoient à craindre de cet ennemi commun, & tournoient contre eux-mêmes tout leur reſſentiment & toutes leurs forces. Il eût fallu des Princes ſupérieurs à leur ſiécle pour arrêter les progrès de ce mal, ſi pourtant le

le pouvoir des Princes mêmes peut lutter avec succès contre l'opinion. Mais il est bien difficile d'être au-dessus de son siécle, puisque *Maurice* avec des connoissances très-rares ne l'étoit pas en ce point. Ce qui prouve combien il étoit sincerement persuadé de la doctrine des Réformés qu'il avoit embrassée, c'est qu'il ne pouvoit se dissimuler tous les dangers auxquels il s'exposoit en voulant la faire adopter à ses peuples. Il ne put en effet exécuter ce dessein, & renverser ce qui étoit établi sans toucher aux fondemens mêmes de sa puissance, ensorte que dès les premiers pas il se trouva engagé dans un labyrinthe de difficultés dont il ne sortit jamais, & qui se prolongerent même au-delà du terme de sa vie; difficultés dont les progrès & le développement vont être désormais un des principaux objets de notre récit.

MAURICE. 1605.

Dans le projet dont *Maurice* étoit si fort occupé, il fallut commencer d'abord par s'assurer du concours des Théologiens de l'Uni-

Thuan. Hist. L. 133.

MAURICE. l'Université de *Marbourg* : c'est ce qu'il
1605. voulut faire en leur ordonnant de cesser leurs disputes inutiles sur *l'ubiquité du Christ* (*), & de songer plutôt à défendre sans aigreur ce qui avoit été enseigné au sujet de l'Eucharistie dans les divers synodes tenus en Hesse sous ses prédécesseurs ; & ce qui alloit plus directement à son but, c'est qu'il leur enjoignit aussi d'exposer aux yeux des fidèles le Décalogue en son entier, & sans aucun retranchement, d'enlever des Eglises les images & les statues, & de rompre le pain à la Céne.

Mais la plûpart de ces Théologiens extrémement attachés aux termes de la *Confession d'Augsbourg* refuserent ouvertement

(*) On se servoit de ce terme scholastique pour désigner la *toute présence* que quelques Docteurs Luthériens prétendoient avoir été communiquée avec les autres perfections divines à la nature humaine de J. C. & que leurs Antagonistes réformés soutenoient n'appartenir qu'à sa nature Divine. Cette question abstruse avoit beaucoup agité & agitoit encore dans plusieurs écoles les Théologiens des deux partis.

ment d'obéir à ces ordres. Ils les rejetterent comme des nouveautés qui ressentoient *l'hérésie de Calvin*, & déclarerent hautement qu'ils fermeroient plutôt leurs écoles que de souscrire à des opinions & à des usages aussi directement contraires à leur persuasion & à leur conscience. MAURICE. 1605.

Les synodes tenus dans la Hesse à diverses reprises, & entr'autres celui de *Cassel* en 1579, sur les décrets desquels *Maurice* se fondoit, avoient en effet adopté une doctrine plus mitigée à l'égard de l'Eucharistie que celle de ces Docteurs qui suivoient les opinions des Théologiens Saxons & des autres partisans de la *Formule de concorde*. *Maurice* se fonda là-dessus, pour punir leur résistance à ses volontés. Il destitua *Leuchter* sur-intendant, *Winckelman*, *Mentzer*, *Dietrich*; & dans un discours qu'il adressa lui-même à cette occasion à une assemblée de tous les membres de l'Université, il motiva la sévérité dont il usoit envers eux, louant cependant leur

MAURICE. savoir, & leur promettant sa protection, 1605. s'ils vouloient vivre en paix dans ses Etats ; & exhortant les étudians à se soumettre avec la modestie qui leur convenoit à des ordres qui ne gêneroient en aucune façon leurs consciences, mais dont ils ne devoient pas juger témérairement.

On admira l'éloquence, le savoir, la gravité que le Prince montra dans cette occasion ; mais quand l'enthousiasme de Religion est en jeu, l'éloquence, la raison, l'autorité même ne sont pas d'un grand poids. Les murmures, les plaintes continuerent, & les sectateurs zélés du Luthéranisme rigide ne purent contenir leur indignation. Un incident hâta la révolte. Le 17 Août. Le Docteur *Schœnfeld* sur-intendant, & *Valentin Schoner* qui avoient prêché conformément aux intentions du Prince sur la suppression des images, le rétablissement du Décalogue & la personne de Christ, furent maltraités cruellement, & le dernier dans l'Eglise même par des artisans attrou-

pés

pés qui vouloient empêcher qu'on n'enlevât les images des Temples; ils les insulterent, les accablerent de coups, & les laisserent presque sans vie. Quelques autres Ecclésiastiques & Professeurs n'échapperent que par le secours des étudians qui leur étoient attachés, & si *Maurice* qui n'étoit pas éloigné ne fut arrivé le jour même, ce tumulte eut pû avoir de plus fâcheuses suites. Sa présence, sa fermeté tempérée par la prudence & la bonté ramenerent les esprits. Il conduisit par la main au prêche le Ministre tout couvert de meurtrissures, & après un discours fort modéré de *Schœnfeld*, il prend lui-même la parole, réprimande les séditieux, & ajoute qu'on voyoit bien qu'ils étoient encore idolâtres dans le cœur, puisque aveuglés par un faux zéle pour la défense des images, ils s'étoient oubliés jusques à maltraiter les images vivantes de Dieu même rachetées du sang de son fils. Il fit aussi-tôt enlever du Temple toutes les images & abattre la tribune où les Théo-

MAURICE.
1605.

Hist. Bericht, &c. Marb. 1605. Histoire Thouan. L. c.

 logiens,

MAURICE. 1605. logiens étoient assis, & d'où les mutins s'étoient jettés sur *Schoner*; mais dans la crainte que le peuple ne se soulevât de nouveau, il fit entrer quelques compagnies de soldats qu'il logea chez les habitans. Quelques jours se passerent dans une assez grande fermentation. Enfin, au bout de huit jours, les habitans envoyerent à leur Prince des députés pour lui demander pardon, & solliciter le retour de ses bonnes graces. *Schœnfeld* lui-même intercéda pour eux, & à sa considération, *Maurice* naturellement porté à la clémence se laissa fléchir. Il se contenta d'exiler deux des plus mutins, & partit de *Marbourg* après avoir fait célébrer trois fois la Céne avec la fraction du pain.

Il ne paroît pas que dès lors ce zèle si vif pour le parti qu'il avoit embrassé ait exposé ce Prince à d'autres difficultés dans l'intérieur de ses Etats. Mais ce n'étoit pas de la part d'un peuple docile & affectionné à ses Maîtres que *Maurice* avoit le plus à craindre,

craindre, quelques fussent ses sentimens en matiere de Religion. D'ailleurs sa tolérance & sa circonspection laissoient peu de prétextes aux mécontentemens, & à peine pouvoit-on s'appercevoir encore d'aucun changement marqué dans les opinions religieuses de ceux qui gouvernoient. MAURICE. 1605.

Il n'en alloit pas ainsi dans le reste de l'Empire. L'intolérance des uns, la juste défiance, & quelquefois l'impatience des autres, entretenoient sans cesse la fermentation, & souvent on voyoit éclater çà & là ces feux qui annoncent un grand incendie.

C'est ainsi qu'à *Paderborn* les habitans, Protestans pour la plupart, se plaignoient de ce que leur Evêque attaquoit leurs droits & leurs libertés, & reclamoient les secours du Landgrave de Hesse qui étoit leur protecteur, mais dont les conjonctures secondoient trop mal le zèle pour les protéger efficacement dans cette occasion. C'est ainsi encore qu'une autre ville Protestante Thuan. L. 131.

MAURICE. 1605.

testante libre & impériale étoit dépouillée de ses priviléges, sous prétexte d'un tumulte, malgré toutes les réclamations des Protestans. En effet *DonaWerth* fut mise au ban de l'Empire, & prise & gardée par *Maximilien* de Baviére au grand scandale des Protestans, & malgré leurs plaintes qui n'étoient plus écoutées depuis que leur désunion faisoit comprendre leur foiblesse. Ainsi leurs griefs multipliés restoient sans réparation : les Tribunaux de l'Empire continuoient à se laisser diriger par l'esprit de parti & de passion ; & leurs jugemens ne servoient presque plus qu'à prouver aux Protestans qu'il n'y avoit plus de justice à espérer pour eux. Il fallut donc que suspendant leurs jalousies & leurs vaines querelles théologiques, ils reprissent le projet de confédération formé si souvent, exécuté même, il n'y avoit que peu d'années à *Heydelberg*, mais avec trop peu de vigueur & d'harmonie pour qu'il pût produire son effet. On en délibéra d'abord à *Aschau-*

sen ;

sen; & après de longs pour-parler, l'inutilité de la derniere Diete & les sollicitations du Roi de France déterminerent enfin plusieurs Princes & Etats Protestans à conclure à *Halle* en Souabe, une alliance défensive sous le nom d'*Union*, dont le Chef fut l'Electeur Palatin Fréderic IV., & le Général *Chrétien* Prince d'*Anhalt*. Les premiers qui s'y joignirent furent *Jean Sigismond* Electeur de *Brandenbourg* & son frère; le Palatin de *Deux Ponts*, celui de *Neubourg*, le Margrave d'*Anspach*, celui de *Bade*, le Duc de *Wirtemberg*, & un grand nombre de Comtes & de Villes libres d'Empire. *Maurice* y accéda quelque tems après; mais l'Electeur de Saxe, le Duc *Henri-Jules* de *Brunswick*, & *Louis* Landgrave de *Hesse-Darmstadt* dirigés par d'autres vûes, ou jaloux de l'empire que prenoit l'Electeur Palatin, refuserent obstinément de faire cause commune avec les Princes de l'*Union*. Les Catholiques allarmés opposerent aussi-tôt une

MAURICE
1605.
1608.
1610.

ligue à cette *union* si peu redoutable encore, & *Maximilien* de Bavière qui en étoit un des principaux membres en fut aussi déclaré le Chef.

C'étoit dans ce même tems que la grande affaire de la succession de *Juliers* fournissoit encore une nouvelle matière à la fermentation des esprits. Cette riche succession étoit pour les Protestans une autre pomme de discorde. Presque tous les prétendans étoient de cette communion; l'Electeur de *Brandenbourg*, le Palatin de *Neubourg*, l'Electeur de *Saxe*, &c. Il étoit aisé de prévoir combien leur concurrence nuiroit à la cause commune : ceux qui en avoient réellement les intérêts à cœur faisoient les plus grands efforts pour les concilier, mais personne ne s'y portoit avec plus de zèle que *Maurice*, & le détail des soins qu'il prit pour cela rempliroit plusieurs pages, si ces soins ayant été infructueux, ce détail ne devoit par cela même faire place à des événemens que leurs suites ont rendus plus intéressans.

Cependant les Princes de *l'Union Protestante* ne voyant rien qui leur annonçât la fin des maux dont ils se plaignoient serroient de plus en plus les nœuds de leur confédération; & ils s'occupoient à en perfectionner les statuts, lorsque la mort de l'Empereur *Rodolphe* leur rendit quelque espérance que la paix pourroit se rétablir sans ce secours. *Rodolphe* Prince éclairé, mais indolent foible, & peu fait pour le trône, s'étoit laissé subjuguer par des Ministres dévoués à l'Espagne, & peut-être sans qu'il le sçût, son gouvernement étoit devenu de plus en plus intolérant & oppressif. On se promettoit de son frere *Matthias* qui avoit été brouillé avec lui, une administration toute différente : aussi les Princes Protestans, comme les autres, se hâterent-ils de lui applanir le chemin du trône sur lequel il ne tarda pas en effet à monter. Mais *Matthias* changea de sentimens & de maximes en changeant de station, & les peuples tant de fois trompés dans

MAURICE. 1610.

1612.

MATTHIAS. 1612. dans ces circonstances, le furent encore dans cette occasion pour l'être de même à l'avenir, toutes les fois qu'ils jugeront les Princes avant que de les avoir vu soutenir cette épreuve si dangereuse à laquelle le pouvoir suprême expose la vertu.

1613. A la premiere Diete générale qu'il convoqua à Ratisbonne après son couronnement, on put déja reconnoître que rien n'étoit changé. *Matthias* y demanda des secours contre les Turcs qui violoient souvent la Trêve. Les Protestans *Unis*, ou comme ils s'appelloient *Correspondans*, proposerent leurs griefs, en demanderent la réparation, & furent aussi peu écoutés que sous les régnes précédens. Alors enhardis par leur *Union*, ils refuserent les subsides demandés, & protesterent contre la résolution de les accorder prise par les autres Etats.

Les griefs qu'ils alléguerent consistoient toujours dans des infractions multipliées de la paix de Religion, dans les décrets in-

justes & partiaux des Tribunaux de l'Empire, dans le traitement fait à la Ville impériale de *DonaWerth* qui restoit subjuguée contre toute justice. Les Catholiques à leur tour accusoient les Protestans de vouloir faire un Etat dans l'Etat, de recourir aux voyes de violence & de troubler les premiers la paix religieuse & civile. On se fit ces reproches des deux parts avec beaucoup de vivacité, & les deux partis se séparerent là-dessus plus aigris & plus prévenus que jamais.

Nous avons observé déja que tous les Etats Protestans n'étoient point réunis dans le même systême. Outre l'Electeur de Saxe qui ne faisoit point cause commune avec les autres, les Princes de la branche de *Darmstadt* resterent aussi attachés à l'Empereur & à son parti. C'étoit de leur appui qu'ils attendoient une décision favorable dans le procès qu'ils intentoient à *Maurice* pour la succession de *Marbourg*. Ce procès commencé se suivoit avec la lenteur

MAURICE. 1613. teur ordinaire aux Tribunaux de l'Empire; mais il avançoit cependant au gré des Princes de *Darmstadt*, & ils obtenoient une sentence du Conseil Aulique, publiée dans cette même Diete de Ratisbonne, qui ordonnoit à *Maurice* de répondre dans l'espace de quatre mois aux plaintes & aux demandes de sa partie, faute de quoi il seroit censé l'avoir fait, & l'on devoit aller en avant. On comprend sans-doute que *Maurice* ne se tint pas pour cela déchû de ses droits. Il en appella à l'Empereur *mieux informé*; & à tous les Ordres de l'Empire. Il porta ses plaintes à *Matthias*, & il lui adressa des informations & des plaintes réitérées. Les Princes de l'Union soutenoient ses droits, & se joignoient à lui pour solliciter l'Empereur de l'admettre à appeller de ce décret. L'Electeur Palatin, le Comte *Palatin* de *Veldentz*, le Duc de
1614. *Wirtemberg*, *George Fréderic* Margrave de *Bade* signerent une requête qui lui fut adressée à ce sujet. Ils l'y prioient instamment

ment de mettre fin à cette vexation exercée contre *Maurice*, & à toutes celles que le Conseil Aulique leur faisoit essuyer depuis si long-tems. Mais les plaintes ne produisirent pas plus d'effet qu'auparavant, & la Cour de Vienne éludant, ou rejettant toutes ces remontrances, ne songeoit qu'à suivre, sans s'en écarter, ce projet de domination qu'elle dissimuloit depuis long-tems, & qui se dévoila enfin tout à coup lorsqu'elle crut en avoir suffisamment assuré le succès.

MAURICE 1614.

Le procès intenté à *Maurice* pour la succession de *Marbourg* étoit un objet si intéressant pour lui, qu'il le rendoit plus vigilant encore que les autres Princes de l'*Union* sur tout ce qui pouvoit contribuer à sa sûreté. Il ne tint pas à lui d'y intéresser dès lors ce même Roi de Suede que la Providence destinoit à être dans la suite le vengeur & le restaurateur de la liberté Germanique. Mais *Gustave* menacé dans ce moment par les Russes & les Polonois,

MAURICE. 1614. s'excusa d'entrer dans la ligue Protestante en témoignant tout son attachement à ses membres & à leur cause. Il voyoit plus près de lui de la gloire à acquérir, & des conquêtes à faire; & les Protestans d'Allemagne n'étoient point encore dans un état tellement désespéré que le rôle de leur libérateur lui parut assez digne de lui.

Il fallut donc que les Princes unis cherchassent plus près d'eux d'autres secours. Pour en tirer de leurs alliés naturels, il falloit resserrer les nœuds des traités formés avec eux. Un des plus importants étoit sans doute *le pacte héréditaire de confraternité & de succession réciproque* qui unissoit les trois illustres Maisons de *Saxe*, de *Brandenbourg*, & de *Hesse*; & qui avoit été sur le point de se renouveller récemment (en 1611) lorsque la mort de *Chrétien* Electeur de Saxe avoit fait différer le congrès convoqué à *Naumbourg* dans cette vue. On ne tarda pas à reprendre cette affaire sous son successeur; & en effet,

Voyez ci-dessus à l'année 1571.

effet, cet *Electeur* convoqua dans la même ville tous les Princes des trois Maisons Unies qui y assisterent, ou par eux-mêmes ou par leurs Ministres. Cette rénovation se fit avec toute la solemnité qui convenoit à une alliance si importante. On lut d'abord devant les deux Electeurs & plusieurs Princes des Maisons de Saxe, de Brandenbourg & de Hesse qui étoient présens, & les Plénipotentiaires de *Maurice* (*) qui le représentoient en son absence, le projet du traité tel qu'il avoit été conçu, & les changemens approuvés par les parties contractantes. On communiqua aussi les lettres qu'on se proposoit d'écrire aux Princes dont l'approbation étoit nécessaire pour légitimer toutes les conditions de ce traité, comme à l'Empereur en sa qualité de Chef de l'Empire, au Roi de Pologne comme Seigneur suzerain

MAURICE. 1614.

Winkelm. P. 5. cap. 6.

(*) C'étoient *Othon* de *Starschedel*, Herman de *Versabe* & Reinard *Scheffer*.

MAURICE. rain du Duché de *Prusse*, au Roi de
1614. Bohême comme suzerain de celui de *Jœgerndorff* en Silésie, (ces Duchés appartenoient l'un & l'autre à l'Electeur de Brandenbourg.) Après cela tous les Princes présens, & les Ministres des absens prêterent le serment, & signerent les lettres ou requêtes aux Princes qu'on vient de nommer. Le Traité même se trouve en entier dans l'ouvrage cité à la marge, & après en avoir extrait ci-dessus les articles les plus importans, & qui n'ont point varié, nous renvoyons à cet ouvrage même les lecteurs qui desireroient le lire en entier. Nous aurons aussi dans la suite diverses occasions de faire mention des actes réitérés par lesquels les Empereurs ont donné leur sanction à ces Traités.

Winkelm. L. 8. cit.

Voyez ci-dessus à l'année 1571.

Mais quoique réunis sur cet objet, les contractans n'en avoient pas moins à d'autres égards des vues & des intérêts contraires. L'Electeur de Saxe qui formoit des prétentions sur la succession de *Juliers*

n'osant

n'osant indisposer l'Empereur, défendoit mal contre lui les intérêts des Protestans. L'Electeur de *Brandenbourg* se lioit de plus en plus avec les Hollandois, & embrassoit leur Religion pour les attacher à sa cause. Le Duc de Neubourg par un motif semblable devenoit *Catholique*, & dès lors les troupes de la ligue & des Espagnols agissoient pour lui. Les Princes de l'*Union Protestante* entravés par toutes ces querelles, jaloux les uns des autres, intimidés, irrésolus, ne prenoient aucune mesure efficace pour faire respecter leurs droits. Aussi chaque jour voyoit naître quelque nouvelle infraction à la paix de Religion : Et pour nous renfermer dans notre sujet, on suscitoit dans ce tems même à *Maurice* un nouveau procès pour lequel il ne trouvoit pas des juges plus favorables que pour le premier. Les Comtes de *Waldeck* travailloient à s'affranchir peu à peu de la dépendance où ils étoient des Landgraves de Hesse leurs Seigneurs.

MAURICE. 1614.

1615.

Voyez ci-dessus T. I. pag. 232.

 On

MAURICE. 1615. On se rappelle en effet que dans les années 1431 & 1438, ils avoient reçu leurs Etats à titre de fief, relevant de la Maison de Hesse, & qu'ils s'étoient reconnus ses vassaux à perpétuité. Les Landgraves avoient de plus exercé l'autorité de Juges supérieurs sur eux & leurs Etats, & récemment encore on avoit vû *Guillaume IV.* prononcer sans contradiction, dans une affaire importante qui concernoit une Comtesse de *Waldeck*. Cependant ces Comtes sans oser encore contester leur dépendance de la Hesse comme vassaux, mais voulant du moins s'affranchir de toute autre sujettion à la faveur des circonstances, attaquerent *Maurice* devant la Chambre Impériale pour avoir exercé la jurisdiction qui lui compétoit dans un procès élevé entre les Nobles de *Malsbourg* & la petite ville de *Freyenhagen* qui releve d'eux; & ils obtinrent de ce Tribunal un arrêt qui condamnoit *Maurice*. Il fut suivi de près d'un autre decret plus mortifiant encore pour

Acta Valdeck. Marb. édit.

pour ce Prince, puisque les Comtes de MAURICE. Waldeck y étoient déclarés exempts de 1615. toute dépendance des Princes de Hesse, & par conséquent Etats immédiats de l'Empire. De-là naquit une querelle qui se ralluma souvent, & qui donna lieu à diverses conventions qui furent insérées & confirmées dans le Traité de Westphalie, comme nous l'observerons en son tems.

A mesure que nous avançons, les vues de la Maison d'Autriche se dévoilent, & ses projets deviennent plus menaçants. *Matthias* gardoit encore des ménagemens, 1616. soit par caractère, soit par politique, & les conseils Espagnols n'étoient pas encore maîtres absolus des siens. Mais rien ne modéra plus leur ambition quand ils eurent enfin réussi à faire désigner pour son successeur l'Archiduc *Ferdinand* son parent élevé dans leurs maximes, & sous les yeux du Roi d'Espagne. Les Protestans qui le connoissoient, & le regardoient avec raison comme leur mortel ennemi,

MAURICE. ne purent cependant empêcher qu'il ne
1616. fut reconnu Roi de Bohême & de Hongrie; que les frères de *Matthias* ne résignassent leurs droits en sa faveur, & qu'il ne prit les rênes de l'Empire sans avoir encore le nom d'Empereur. Leurs divisions énervoient la ligue qu'ils avoient formée, & dont les forces bien dirigées & réunies eussent pu devenir si imposantes. Il est vrai qu'ils sembloient de tems en tems se concerter & se rapprocher davan-
1617. tage. Ils confirmerent, par exemple, cette année leur alliance; ils l'étendirent, ils la perfectionnerent dans une assemblée tenue à *Heilbronn*, malgré toutes les prières & les sommations mêmes que l'Empereur leur adressa pour les engager à s'en désister. La suite nous apprendra ce que les Protestans avoient à espérer de ces mesures, & ce que l'Empereur avoit à en redouter.

Le 7e. Août. Ce fut dans ces circonstances que *Maurice* eut la douleur de perdre *Othon* son fils aîné qui mourut des suites d'une blessure qu'il

qu'il se fit lui-même en maniant imprudemment un arme à feu. Ce Prince qui venoit de se marier pour la seconde fois ne laissa point de postérité : Il avoit depuis 1606 l'administration de l'abbaye de *Hersfeld*, petit Etat limitrophe de la Hesse qui avoit embrassé la Religion Protestante : son frère *Guillaume* l'eut après lui. Nous avons déja observé que les Landgraves avoient depuis 1370 la protection de la ville de *Hersfeld*. On verra dans la suite cette ville & toute l'abbaye accroître leur domaine sous le nom de principauté.

MAURICE. 1617.

V. T. I. p. 223.

C'est le caractère du zèle religieux quand il a une fois pris un certain degré de force, d'en acquérir encore par les obstacles même qu'il rencontre. Quoique *Maurice* dût à ses préférences pour la Doctrine des Réformés, les embarras où il se trouvoit déja, & des craintes plus fâcheuses encore pour l'avenir, son ardeur pour la répandre dans ses Etats, & pour la défendre chez les autres ne faisoit que s'animer. Il s'étoit

occupé

MAURICE. occupé les années précédentes d'un examen général & très-particulier de l'état
1617. des Eglises, des Ecoles, des Hôpitaux, de leurs revenus, des qualités personnelles de ceux à qui le soin en avoit été confié. Il avoit nommé pour cela des commissaires Laïques & Eccléfiastiques qui avoient visité toute la Hesse, & fait dans les objets dont la connoissance leur avoit été attribuée, des changemens conformes à ses opinions religieuses, & pour la plûpart utiles & avantageux en eux-mêmes. C'est ainsi qu'il avoit réformé plusieurs abus qui s'étoient glissés dans l'administration des biens assignés à l'entretien du Clergé, & des Ecoles, & qu'en les augmentant par ses libéralités, il les avoit rendus plus proportionnés aux besoins des Ministres de l'Eglise & aux instituteurs de la jeunesse, soit dans les Ecoles & les Colléges, soit dans l'Université de Marbourg.

1618. Cette année il ne montra pas moins ouvertement son zèle pour le parti Réformé

mé en prenant part aux querelles qui s'é- toient élevées dans les Eglises des Provinces-Unies, & en envoyant à la prière des Etats, quatre de ses plus habiles Théologiens au synode de *Dordrecht.* C'étoient *Cruciger*, *Stein*, *Angelocrator*, *Goclenius*, tous Docteurs & Prédicateurs célèbres dans leur parti. MAURICE. 1618.

Il eut mieux valu sans doute n'assembler que des ignorans, si l'on n'avoit en vûe que le rétablissement de la concorde & de la paix. Tout le savoir de ces Docteurs ne servoit qu'à élever de nouvelles questions théologiques, obscurcir les anciennes, & aigrir les esprits. Il en fut du résultat de ce fameux synode, comme de celui de la plupart des anciens Conciles, c'est-à-dire qu'on y décida les points controversés de la manière la plus pénible pour la raison humaine, & la plus favorable aux vûes & aux intérêts de la faction qui prévaloit.

Des événemens plus importans attiroient

ailleurs

MAURICE. ailleurs l'attention de toute l'Europe. On
1618. voyoit éclater en Bohême les premières flammes de cet incendie qui ravagea trente ans la meilleure partie de l'Europe, & dans lequel les Etats de Hesse furent si long-tems & si malheureusement enveloppés. Le zèle religieux qui a servi tant de fois de prétexte à l'ambition, alluma encore cette fois, ou parut allumer, ces feux qui de la Bohême se répandirent si rapidement dans les contrées voisines. Du moment que *Ferdinand* eut pris les rênes de ce Royaume, les Protestans dont il étoit rempli témoignerent une impatience & une défiance que la conduite du Prince justifia. Il ne respecta point leurs droits, & ils lui disputerent les siens. Des incidens malheureux aigrirent bien plus ces démêlés que la modération de *Matthias* ne fut efficace pour les calmer. On en vint aux armes, & pendant que *Matthias* s'efforçoit encore de réunir les partis, sa
1619. mort acheva de détruire toute espérance

&

& tout moyen de reconciliation. Maurice.

Il semble que cette circonstance offroit 1619. aux Protestans une occasion bien précieuse d'abaisser enfin la puissance de cette Maison d'Autriche qui avoit si souvent allarmé leurs libertés religieuses & civiles. Il sembloit même facile de fermer à Ferdinand le chemin au trône de l'Empire dans un tems où ses propres sujets lui disputoient la couronne de Bohême, & menaçoient *Vienne* & l'Autriche. La plupart le sentoient & le desiroient; mais ils furent encore désunis dans ce moment décisif comme ils l'avoient été dans les précédents. L'Electeur de Saxe fut encore dirigé par des vûes différentes, & malgré toute l'opposition des Protestans de Bohême, malgré toutes les intrigues & les sollicitations de l'Electeur Palatin, après un court interrégne, *Ferdinand* fut élû Empereur, & couronné à Francfort avec tous les suffrages & les formalités que demandent les loix.

Mais dans le tems même qu'il recevoit

la

MAURICE. 1619. la couronne de l'Empire, les Etats de Bohême le déclaroient déchu de celle qu'ils lui avoient décernée ; car, suivant eux, cette couronne anciennement élective n'avoit jamais cessé de l'être ; & *Ferdinand* se l'étoit ôtée à lui-même en violant les principales conditions du pacte en vertu duquel il l'avoit obtenue. Après avoir déposé leur Roi, les Etats engagés à soutenir par les derniers efforts le parti audacieux qu'ils avoient pris, durent se hâter de lui donner un successeur habile & puissant. Mais de tous ceux qui pouvoient se flatter de l'être, il n'y eut que l'Electeur Palatin qui voulut accepter une offre si dangereuse. On sait que ce jeune Prince assez puissant par lui-même, voisin de la Bohême par le Palatinat de Bavière, avoit été élû, comme son prédécesseur, *Chef de l'Union Protestante.* Il étoit d'ailleurs gendre du Roi d'Angleterre, neveu du Roi de Dannemarc, & du Prince d'Orange. Les Bohémiens comptoient sur l'appui de tous

ces

ces alliés : *Fréderic* s'en flattoit comme eux. Ebloui par tant de brillantes espérances, & par l'éclat d'une couronne ; animé par une épouse ambitieuse & par des conseillers pleins d'un faux zèle de religion, il ne crut pas devoir écouter les avis du Landgrave *Maurice*, & des plus sages de ses amis, & il se hâta d'aller recevoir à *Prague* ce présent funeste qui le précipita bientôt après dans un abîme de disgraces dont il ne put jamais sortir. MAURICE. 1619.

Maurice n'ayant pû le faire renoncer à cette entreprise téméraire, voulut du moins en prévenir les suites autant qu'il étoit en son pouvoir. Il recommanda fortement la cause de ce Prince (malheureusement trop liée à celle de tout son parti) au Roi de France, aux Provinces-Unies & à l'Electeur de Saxe. Ce dernier tenoit alors un congrès à *Mulhausen* avec les Electeurs de Mayence, de Trêves & de Cologne, le Duc de Baviere & le Landgrave de Darmstadt au sujet des affaires de Bohême.

MAURICE. Maurice envoya un de ses Ministres à cet
1619. Electeur, (*Thierry de Verder*) pour le conjurer de ne point abandonner dans une conjonćture si critique les intérêts d'une Eglise dont les Princes de Saxe avoient toujours été le principal appui. Mais l'Electeur plus jaloux du Palatin & plus ennemi du Calvinisme qu'il n'étoit zélé pour la cause commune des Protestans, fut sourd à ces prières, & rejetta de salutaires avis dont l'expérience lui prouva trop tard la sagesse. Il y fit même une réponse qui fut rendue publique, & de concert avec les Princes qu'on vient de nommer, il adressa des lettres à *Fréderic* pour l'exhorter à renoncer à la couronne de Bohême, lettres dans lesquelles ces Princes promettoient assez clairement à l'Empereur de le défendre contre ses ennemis. Ainsi le nouveau Roi de Bohême étoit à peine en possession du trône qu'il sentit la difficulté de s'y maintenir. Il étoit menacé non-seulement de toutes les forces de l'Empereur, mais

mais de celles du Roi de Pologne, de l'Electeur de Saxe lui-même, & de toute la *ligue Catholique* dont le chef *Maximilien* marchoit déja pour l'attaquer avec autant de zèle que si le Palatin qui étoit de sa Maison eut été son plus mortel ennemi. MAURICE. 1619.

A la vérité, les Princes de *l'Union Protestante* armoient aussi dans la vûe de protéger *Fréderic* du moins dans sa qualité d'Electeur Palatin; mais le rôle passif que le Roi Jaques son beau-Père, & les Rois de France & de Dannemarc paroissoient vouloir prendre dans cette affaire, glaçoient leur courage & leur zèle, & *Maurice* lui-même le plus zélé de tous, se vit bientôt arrêté par l'armée Espagnole que *Spinola* conduisit dans le Palatinat & sur les frontières de la Hesse qu'elle ne respecta pas long-tems.

Ce fut pendant ces circonstances si ménaçantes pour un parti déja intimidé & affoibli par ses divisions, qu'on apprit la nouvelle de cette fameuse bataille de Pra- Le 8 Nov. 1620.

MAURICE. gue, où dans l'eſpace de quelques heures

I. 1620. l'Electeur Palatin vit renverſer ſa fortune, l'eſpérance des Proteſtans, & les principaux ſoutiens de la liberté Germanique.

Conſternés d'une cataſtrophe qui ne leur laiſſoit plus de reſſources que dans la pitié d'un vainqueur irrité, les Proteſtans de Bohême ſe ſoumirent alors auſſi promptement qu'ils s'étoient révoltés. *Prague* ouvrit ſes portes au Duc de Baviere qui y entra en triomphe. Quarante villes de Bohême ſe hâterent d'imiter l'exemple de la capitale. Les autres furent forcés de ſe rendre. La Moravie demanda grace : La Siléſie ſe hâta de faire un accommodement, pendant que la Luſace étoit déſarmée par l'Electeur de Saxe, & que le Palatin abandonné fuyoit à grandes journées loin de ce Royaume acquis ſi facilement, mais dont la perte plus prompte encore alloit couter ſi cher à lui, à ſon parti, à l'Allemagne & à preſque toute l'Europe.

L'Empire

L'Empire auroit pû reprendre une assiette tranquille, & éviter une des plus cruelles guerres qui ayent affligé l'humanité, si *Ferdinand* avoit sû jouïr sagement d'un si beau triomphe; si content d'avoir reconquis ses Etats, & rendu à son autorité toute sa force, il n'eut voulu attenter sur le patrimoine de ses ennemis, & sur les libertés des Princes d'Allemagne. Mais la victoire qui ne séduit que trop souvent les cœurs les plus honnêtes, doit enyvrer à plus forte raison ceux qui ont été imbus de bonne heure des maximes du pouvoir arbitraire, & d'un zèle persécuteur; & *Ferdinand* élevé à la Cour d'Espagne, inspiré par les Ministres Espagnols, ne tarda pas à faire voir que la conquête de la Bohême n'étoit dans les plans de son ambition qu'un pas vers l'assujettissement des Protestans, & peut-être de l'Allemagne entière.

MAURICE. 1620.

La proscription de l'Electeur Palatin & de ses alliés dévoila peu de tems après 1621.

MAURICE. 1605. une partie de ces vaſtes projets. La conduite de *Tilly* & des autres Généraux de l'Empereur & de la ligue Catholique ne laiſſa du moins aucun doute ſur ceux qui menaçoient les Proteſtans. Après avoir accablé & épuiſé les malheureux habitans du Palatinat, *Spinola* prétextant le manque de ſubſiſtances, envoya une partie de ſon armée dans la *Wetteravie*, & ſur les frontières de Heſſe. Et la Heſſe même alloit ſans doute être envahie & traitée avec l'inhumanité propre aux Eſpagnols de ce tems, ſi *Maurice* n'eut prévenu la ruïne de ſon pays par une prompte reconciliation avec un ſi dangereux & ſi puiſſant ennemi. *Spinola* à qui il fit à ce ſujet les premières ouvertures, propoſa un congrès à *Bingen* où ſe rendirent de la part de l'Empereur *Schonenbourg*, *Ettius* & *Alzamora*; & de la part du Landgrave, les Nobles de *Borghold*, de *Berlepſch*, de *Boynebourg* & de *Dalwig* & un Juriſconſulte nommé *Deichman*. Après une

aſſez

assez longue résistance, ces derniers furent enfin obligés de promettre au nom de leur maître, qu'il s'abstiendroit de toute hostilité contre l'Empereur & ses alliés; qu'il ne prêteroit aucun secours direct ou indirect à l'Electeur Palatin, ni aux autres Princes de *l'Union* Protestante; qu'il licencieroit les troupes qu'il pouvoit avoir au service de cette ligue, & qu'il ne formeroit à l'avenir aucune alliance pour la défense du Palatinat.

Voy. *Londorp.* de bell. Civil. Sexenn. L. 2.

Il est aisé de se représenter la douleur, les plaintes & les reproches des autres membres de *l'Union*, lorsqu'ils se virent ainsi abandonnés par un de ses plus puissans défenseurs. Mais *Maurice* n'avoit trouvé que dans ce parti (plus contraire encore à ses goûts qu'à ses engagemens) le salut d'un peuple qu'on alloit accabler, & sans doute qu'il n'y avoit aucun membre de *l'Union* qui pressé aussi vivement ne se fut soumis comme lui à cette suprême loi de la nécessité. Il savoit même que la

MAURICE. 1621. plûpart avoient traité avant lui de leur reconciliation, moins excuſables ſans doute, puiſque pendant qu'il cédoit à une crainte trop bien fondée, eux n'étoient ſéduits que par des eſpérances peut-être trompeuſes, & la vue d'un danger éloigné.

Les Impériaux & les Eſpagnols accordoient de leur côté à *Maurice* par cette convention que ſes Etats, ſes ſujets, ſes vaſſaux ſeroient exempts de toute eſpece de vexations, hoſtilités, contributions & autres charges de quelque genre que ce pût être, & qu"on les laiſſeroit jouïr ſans aucune diminution de tous les droits que les conſtitutions de l'Empire & la paix religieuſe & civile leur aſſuroient.

Ce traité n'étoit pas encore ratifié lorſqu'on apprit que l'*Union* même venoit d'être diſſoute par le conſentement général de ſes autres membres qui, dans une aſſemblée tenue à *Mayence*, avoient fait à l'Empereur ſans y être contraints, ce funeſte ſacrifice du reſte de leurs forces,

courant,

courant, pour ainsi dire, d'eux-mêmes au-devant du joug qu'il leur préparoit. MAURICE. 1621.

Il ne restoit donc plus que deux bien foibles défenseurs à ce parti Protestant qui, peu d'années auparavant, balançoit la puissance Autrichienne, & en arrêtoit seul les progrès. L'un étoit le brave *Mansfeld* qui se maintenoit encore dans une partie du Palatinat, moins par ses forces sans doute, que par les ressources de son génie & la grandeur de son courage. L'autre étoit le Duc *Christian* de *Brunswick* administrateur de *Halberstadt*, personnage plus extraordinaire encore que Mansfeld; jeune guerrier chéri des soldats, entreprenant jusqu'à la témérité, d'une activité infatigable, d'une générosité romanesque; mais zélé pour son parti jusqu'à la cruauté, permettant tout au soldat, & croyant tout permis à la guerre & à sa vengeance. C'étoit lui qui se faisoit appeller *l'ami de Dieu & l'ennemi des Prêtres*, & qui à l'imitation des anciens Héros de Chevalerie avoit juré

MAURICE. à l'Electrice Palatine de ne point poser
1621. les armes qu'il ne l'eût rétablie, & qui portoit à son chapeau un gand de cette Princesse comme une marque de l'engagement qu'il avoit pris de la servir.

Les secours des Hollandois, & de quelques Princes; ceux qu'il tiroit de son Evêché, & la guerre même le mirent bientôt en état de marcher avec une armée à la défense du Palatinat. Il traversa pour cela la Basse-Hesse, ravagea les terres de *Mayence*, & n'épargna pas celles du Landgrave de *Darmstadt* qui venoit de se déclarer assez ouvertement contre le Palatin & son parti. Ce Landgrave adressa à ce sujet de vives plaintes à *Maurice*, & le somma en vertu des pactes de familles passés entre les fils de *Philippe*, d'user de son crédit pour engager *Christian* à se retirer, & en cas de refus, de l'y contraindre à
Londorp. main armée. *Maurice* ne répondit point
L. c. favorablement à cette requisition : il allégua son impuissance, ses liaisons avec la Maison

Maiſon Palatine, les deſſeins dangereux des Catholiques, les hoſtilités que les Eſpagnols avoient commiſes contre le dernier Traité dans des lieux dépendans de la Heſſe, & entr'autres à *Rhinfels*. Il reclama même les ſecours du Landgrave qui lui en demandoit, & termina ſa réponſe par propoſer une conférence entre leurs Miniſtres reſpectifs. MAURICE. 1621.

Pendant le cours de ces négociations qui n'avoient aucun effet, les querelles qui s'étoient élevés précédemment entre *Maurice* & les Comtes de *Valdeck*, ſe renouvelloient à l'occaſion de la petite ville de *Corbach* qui avoit appellé d'une ſentence de ces Comtes à la juſtice du Landgrave comme Seigneur Haut-Juſticier. Les Comtes ſuivant à leur projet de s'affranchir de cette dépendance importune, voulurent ſe venger des habitans de cette ville, & le Landgrave appellé à les défendre & à maintenir ſon droit, le fit avec une armée qui envahit en peu de tems tous les Etats de

MAURICE. de *Valdeck*, à la réserve de *Valdeck* & d'*Arolsen*. Ce fut à cette occasion que
1621. *Guillaume* l'aîné des fils qui restoient à Maurice fit ses premières armes. Les Com-
1622. tes recoururent de leur côté à la protection de *Ferdinand* qui, consultant bien moins la justice que son ressentiment & son intérêt, fit ordonner à *Maurice*, sous peine du ban de l'Empire, de rendre aux Comtes de *Valdeck* tout ce qu'il leur avoit pris. *Maurice* assoupit cette affaire en évacuant en effet le Comté; mais il se réserva expressément tous ses droits qui ne furent, comme on l'a dit, entièrement mis à l'abri de contestation qu'au fameux Traité de paix de Westphalie.

Les progrès de l'armée de *Christian* de *Brunswick* obligèrent les Généraux de l'Empereur, ou ce qui revenoit au même, de la ligue Catholique, à l'aller chercher dans les Etats voisins du Rhin & du Mein. Le célèbre *Tilly* fut chargé de ce soin, & il s'en acquita avec l'habileté & le bonheur

heur qui lui ont acquis un ſi grand nom MAURICE.
comme guerrier. Il rencontra près de 1622.
Hœchſt dans l'Electorat de *Mayence*, l'armée de ſon ennemi juſques alors victorieuſe & chargée de dépouilles; il la défit, la diſperſa, & obligea *Chriſtian* à ſe retirer précipitamment en Alſace avec les troupes de *Mansfeld* qui le joignirent dans ſa fuite. Et dès lors, plus libre de ſatisfaire ſa vengeance & ſa rapacité, *Tilly* prit des quar- 1623.
tiers dans la Heſſe qui ſe vit ainſi, malgré les traités & la prudence de ſon maître, expoſée à tous les mauvais traitemens qu'on doit attendre d'un ennemi qui joint à l'inhumanité toute l'amertume d'un faux zèle de Religion. Ce ne fut pas cependant à ces vexations que ſe borna le reſſentiment du parti Catholique. Juſques alors le procès qu'intentoit à Maurice le Landgrave de *Darmſtadt*, au ſujet de la ſucceſſion de *Marbourg*, n'avoit été ſuivi qu'avec la lenteur qui eſt ordinaire aux Tribunaux de l'Empire, mais ſa marche devint plus rapide

MAURICE. pide à proportion des progrès des armées
1623. Impériales ; & l'arrêt qui condamnoit *Maurice* long-tems suspendu & éludé fut enfin
Le 1er. Avril 1623. prononcé par le Conseil Aulique. Je n'entrerai pas dans le détail de cette procédure malgré l'importance de son objet. Il seroit trop long, trop compliqué & trop étranger à ceux des lecteurs pour lesquels j'écris principalement. Je dirai seulement que malgré toutes ses défenses, ses sollicitations & celles de ses intercesseurs, *Maurice* perdit non-seulement par cet arrêt tous les Etats de la succession de *Marbourg*, mais qu'il fut condamné encore à la restitution entière des revenus qu'il en avoit retirés pendant tout le tems qu'il en avoit joui.

Acta Success. Marbourg. It. Khevenhull. Annal. Ferdin. T. 10. Londorp. P. 11. Je n'ai pas besoin non plus de répéter que le motif ou le prétexte de cette sentence étoit le changement de Religion de *Maurice* qui, suivant le sentiment de ses adversaires, le mettoit dans le cas exprimé par la clause du testament du Landgrave

de

de Marbourg. En vain *Maurice* allégua-t-il qu'il n'avoit point réellement innové dans la Religion, qu'il n'avoit fait qu'exécuter des décrets de divers synodes tenus en Hesse avant lui, & qui avoient prononcé sur le dogme de la présence de Christ, les mêmes choses qu'il avoit voulu qu'on enseignât, & qu'on observât : Que les autres réglemens qu'il avoit fait, ou n'avoient rien de contraire, ni aux quatre Conciles Œcuméniques ni à la Confession d'*Augsbourg* (seules loix que le Testateur avoit voulu qu'on respectât) ou que ces innovations étoient des choses indifférentes de leur nature qui ne regardoient que la police de la Religion, & dépendoient par cela même uniquement du Prince comme du premier Magistrat & Evêque de son pays : Qu'enfin ce n'étoit nullement à l'Empereur à juger s'il s'étoit fait ou non un changement de Religion dans les Etats de Hesse, & par cela même, si la clause du testament étoit ou n'étoit pas intéressée

MAURICE. 1623.

par

par la conduite de *Maurice*, puisque l'Empereur avoit expressément renoncé par la *paix de Religion* à connoître de ces matières, & qu'elles ne pouvoient ni ne devoient être soumises qu'à l'examen des Princes de la Communion Protestante & de leurs Théologiens.

Quoiqu'on puisse peut-être dire que *Maurice*, en prouvant si bien le peu d'importance des changemens qu'il avoit fait dans la Religion, prouvoit encore mieux que selon les régles de la prudence humaine, il eût mieux valu ne pas les faire, les raisons qu'il alléguoit n'en étoient pas moins bonnes contre le Tribunal qui le condamnoit. Il en appella donc avec confiance de l'*Empereur mal informé* à l'*Empereur mieux informé*, & par toutes les raisons exposées avec autant de force que d'étendue dans son appel, & accompagnées des plus instantes supplications, il demanda une revision de tout le procès. Mais son arrêt étoit trop bien prononcé par les

intérêts

intérêts de ses juges, & trop bien appuyé par les brillans succès de leurs armes pour que les raisons & les prières produisissent aucun effet. *Ferdinand* loin d'admettre cet appel, fit rendre des *Lettres exécutoires* adressées à *Maurice* qui lui enjoignoient de prouver sa soumission à la sentence du Conseil Aulique dans l'espace de six semaines & trois jours, sous peine d'une amende de mille marcs d'or. Des lettres non moins menaçantes furent adressées à tous les officiers, vassaux, sujets de la principauté de *Marbourg*, pour leur ordonner de renoncer à l'obéissance qu'ils avoient jurée à *Maurice*, & de prêter serment à *Louis* Landgrave de *Darmstadt* comme à leur Seigneur légitime; & afin de pourvoir à l'exécution de ce décret, l'Empereur nommoit deux commissaires qui étoient les Electeurs de Cologne & de Saxe.

MAURICE. 1623.

Maurice voyant son appel rejetté en forma un autre de ce refus même à l'Empereur & aux Etats de l'Empire. Il envoya

Roseneck

Rofeneck à ce Prince pour l'appuyer, & pour obtenir du moins quelque adouciffement, foit à la fentence, foit à la rigueur exceffive avec laquelle l'armée de *Tilly* opprimoit la Heffe. Ce Miniftre devoit tenter d'engager quelque négociation entre les parties, & demander que l'Electeur de Brandenbourg fut joint aux deux commiffaires Impériaux. Mais le Landgrave de *Darmftadt* jouiffoit d'une fi haute faveur à la Cour de Vienne, qu'il rendit encore inutiles tous ces efforts, & qu'il obtint même des *lettres exécutoires* plus menaçantes que les premières, où la peine du ban de l'Empire étoit dénoncée à *Maurice* en cas d'une plus longue réfiftance, & tous fes moyens étoient déclarés illégitimes & nuls.

Tilly agiffoit en même-tems contre ce malheureux Prince d'une manière qui ne lui laiffoit plus même le trifte mérite de la foumiffion. Il occupoit tous fes Etats, & fon armée nombreufe les dévaftoit partout

tout à la fois. Il accabloit de contributions MAURICE.
& de logemens de gens de guerre, les habitans des villes & des campagnes ; il permettoit même ſouvent que des villes fuſſent pillées, & que des bourgs & des châteaux fuſſent livrés aux flammes. Il eſt vrai qu'à la nouvelle de la marche de *Chriſtian* de *Brunſwick*, à qui le cercle de la Baſſe-Saxe avoit fourni une nouvelle armée, *Tilly* délivra pour quelque tems la Heſſe de ſa préſence; mais *Chriſtian* défait une ſeconde fois à *Stadt-loo* en Weſtphalie par cet heureux Général, le laiſſa bientôt le maître de revenir prendre ſes quartiers dans la Heſſe, & d'en accroître la miſere & la déſolation.

1623. Le 6e. Ao. (?)

¶ Dans de ſi triſtes circonſtances, *Maurice* s'éloigna d'un pays où ſa préſence inutile à ſes peuples n'étoit plus qu'un ſupplice pour lui. Il alla chercher des amis dans les Cours des Ducs de Brunſwick, de Mecklembourg, de Poméranie, de l'*Archevêque* de Brême &c. Son fils *Guil-* 1624.

 laume

MAURICE. laume déja élû Administrateur de *Hersfeld* l'étoit de la Hesse pendant son absence, &
1624. ce fut par son organe qu'il prononça l'acte devenu inévitable de sa soumission aux arrêts qui le condamnoient. *Guillaume* l'adressa à l'Electeur de Cologne en qualité de Commissaire nommé par l'Empereur pour l'exécution de ces arrêts, & le pria en même-tems de faire ensorte que cette exécution se fit sans hostilité & sans désordre. *Maurice* adressa la même prière à l'Electeur de Saxe, en demandant que tout fut réglé dans des conférences tenues à cet effet, & en déclarant qu'il se réservoit néanmoins à lui & aux siens, tous ses droits présents & à venir. Enfin il informa aussi l'Empereur de sa soumission en le priant, comme les deux Commissaires, d'ordonner qu'on s'abstint de toute exécution violente & de toute voye de rigueur.

Le Landgrave Louis de *Darmstadt* n'eut donc plus qu'à prendre possession de toute la principauté qui faisoit depuis long-tems l'objet

l'objet de ses regrets & de ses vœux. MAURICE.
Cet acte secondé par les troupes de *Tilly* 1624.
qui occupoient *Marbourg* se fit sans aucune difficulté, & avec les formalités d'usage. *Louis* alla lui-même dans cette ville Le 18 Mars.
recevoir les sermens de la Régence, de l'Université & de la bourgeoisie, & il y signala dès les commencemens son zèle pour la Religion Luthérienne à laquelle il devoit un si grand accroissement de puissance. Il rélégua ou destitua les Professeurs & les Prédicateurs réformés que Maurice y avoit établis, malgré toutes les protestations de ce Prince, & les raisons par lesquelles il justifioit que cette Université n'étoit point comprise dans la succession de *Marbourg*, & qu'elle ne relevoit que de lui seul. Ce Prince ne fut pas écouté plus favorablement sur ce point que sur les autres, & le Landgrave de *Darmstadt* favorisé par la fortune, continua à s'affermir dans sa possession malgré toutes les réclamations de son parent.

MAURICE. 1624.

Alors *Tilly* ne trouvant plus de réſiſtance dans la partie de l'Allemagne que lui livroit la défaite de ſon ennemi, redoubla les rigueurs dont il accabloit ces malheureuſes contrées, pendant que l'Empereur & les Tribunaux de l'Empire accéléroient d'un autre côté, par les arrêts multipliés qu'ils rendoient contre les Proteſtans, l'exécution des meſures priſes pour les aſſervir. Mais tant d'injuſtices r'allumerent enfin le reſſentiment des Etats du cercle de Baſſe-Saxe. Ils reprirent le projet trop tôt abandonné de pourvoir à leur sûreté. L'eſpérance d'intéreſſer en leur faveur quelque Prince étranger ranima leur courage. La plûpart des Puiſſances de l'Europe commençoient à concevoir de vives inquiétudes des rapides progrès de la puiſſance Autrichienne. L'Angleterre, la France, le Dannemarc, la Hollande, Veniſe, la Savoye, ſembloient prêtes à ſe liguer contr'elle; cependant après beaucoup de négociations & de vains mouvemens, la plûpart de ces Puiſ-

Puiſſances trop éloignées du péril, ou diſtraites par d'autres objets, abandonnerent au Roi de Dannemarc & aux Etats de Baſſe-Saxe, le ſoin de veiller à la sûreté commune ſi viſiblement menacée. On ſait que ce jeune Roi, membre du cercle de Baſſe-Saxe en ſa qualité de Duc de Holstein, juſques alors favoriſé par la fortune des armes, zélé pour la cauſe Proteſtante, avide de gloire & généreux, fut ſollicité de ſe mettre à la tête de la ligue formée par les Etats de ce Cercle, & qu'il en accepta en effet le commandement. Il la mit par-là en quelque ſorte en activité, & joignant aux troupes de cette ligue celles de ſon Royaume, & les armées de *Chriſtian* de *Brunſwick* & de *Mansfeld*, il s'avança en effet dans la Baſſe-Saxe avec des forces capables, à ce qu'il ſembloit, d'opérer en peu de tems la délivrance de l'Allemagne.

MAURICE. 1624.

Maurice qui avoit eu une entrevûe avec ce Prince à *Lauvenbourg*, & qui attendoit ſon ſalut de ſes efforts généreux, 1625.

MAURICE. le ſecondoit autant que lui permettoit la
1625. mauvaiſe fortune dont il étoit accablé. La Heſſe voyoit alors ſa miſere s'accroître de jour en jour, tant par un effet du reſſentiment des Impériaux, que par la dureté naturelle à *Tilly*. Ajoûtez que la Baſſe-Heſſe eſt ſituée de manière qu'il falloit l'occuper, & la traverſer ſans ceſſe pour porter la guerre dans la Baſſe-Saxe où le Roi de Dannemarc en avoit établi le théatre. Il eſt vrai que lorſque *Tilly* s'en fut rapproché, & que les deux armées furent en préſence, on conçut quelque eſpérance de paix d'après les inſtantes ſollicitations de l'Electeur de Saxe; mais elles s'évanouirent bientôt qnand on vit que *Tilly* s'obſtinoit à exiger des confédérés, comme un préliminaire indiſpenſable, qu'ils miſſent bas les armes d'un commun accord, & qu'ils laiſſaſſent à la clémence de l'Empereur, le ſoin de leur preſcrire les termes auxquels ils pourroient obtenir le pardon de leur rebellion.

Cette

Cette déclaration qui ne laissoit plus d'espoir aux Confédérés que dans le sort des armes, fut le signal d'une guerre très-animée, & dont les succès furent d'abord assez équivoques ; mais après quelques combats peu décisifs, des revers multipliés frapperent leur ligue coup sur coup ; *Mansfeld* battu à *Dessau* par *Vallenstein*, poursuivi jusques en Hongrie, & abandonné par les Turcs & les Transylvains, mourut accablé de douleur & de fatigues. Le jeune *Christian* de *Brunswick*, cet autre Héros du parti Protestant, échoua devant *Goslar*, & attaqué d'une fiévre opiniâtre dans laquelle on crut reconnoître l'effet du poison, termina dans le même tems sa carrière si courte & si mémorable. Enfin le Roi de Dannemarc lui-même après avoir tenté tout ce que peut le courage d'un chef, vit détruire ou dissiper presque toutes ses forces à la fameuse journée de *Lutter* si glorieuse pour *Tilly*, si utile à son parti, & qui peut être regardée

MAURICE. 1625.

1626.

 comme

MAURICE. 1605. comme l'époque où la Maison d'Autriche s'éleva au plus haut degré de puissance qu'elle ait jamais atteint. *Maurice* qui voyoit toutes ses espérances détruites dans cette journée eut encore la douleur si sensible pour un père d'y perdre son fils *Philippe*, qui après avoir reçu quatre blessures au visage, fut emmené prisonnier, &, dans cet état indignement massacré contre toutes les loix de la guerre & de l'humanité.

Poursuivi par un Général qui savoit vaincre & profiter de la victoire, le Roi de Dannemarc fut forcé d'abandonner presque toutes les places qu'il avoit occupées dans la Basse-Saxe ; de repasser l'Elbe, & de défendre à grand peine son propre Royaume ; tandis que les Etats qui l'avoient appellé, abandonnant eux-mêmes le soin de leur défense, intimidés, désunis, ou séduits, jettoient bas les armes, & faisoient à l'envi leurs soumissions à l'Empereur.

Dans ce désastre commun à presque tous

les

les Etats Proteſtans, les diſgraces de *Maurice* & les ſouffrances de ſes peuples étoient ſur-tout portées à leur comble. Pendant que *Merode* ravageoit avec ſix mille Impériaux les terres de *Hersfeld*, & de *Smalcalde*, *Tilly* prenoit d'aſſaut *Munden* ſur les frontières de la Heſſe & des Etats de *Brunſwick*; & après y avoir fait maſſacrer trois mille hommes, tant ſoldats qu'habitans, il pénétroit aiſément dans la Heſſe conſternée à l'approche d'un ennemi ſi barbare, & il en alloit inveſtir la Capitale où *Maurice* étoit revenu depuis peu. MAURICE 1626.

Caſſel étoit hors d'état de réſiſter longtems à une armée nombreuſe, aguerrie & victorieuſe. Il n'y eut de moyen de prévenir une ruine totale qu'en ſubiſſant les loix qu'il plut au vainqueur de dicter. La liberté qu'on laiſſa à *Maurice* lui fut en effet vendue à de dures conditions. Il fut obligé de promettre qu'il ne recevroit point de troupes étrangères dans ſes places fortes de *Caſſel*, *Ziegenhayn*, *Rheinfels*; qu'elles

Théat. Europ. T. I. Khevenhull. Struv.

MAURICE. 1626. qu'elles ne feroient qu'à la difpofition de l'Empereur, & qu'il n'auroit aucun commerce, aucune alliance avec fes ennemis. Mais ce qui lui fut plus fenfible encore, c'eft qu'il fut condamné en même-temps à payer au Landgrave de *Darmftadt* la fomme de 1,357,154 florins d'Empire, dans l'efpace de fix femaines, comme une reftitution des fruits qu'il avoit perçus des Etats de la fucceffion de *Marbourg* pendant le tems qu'il en avoit joui : Et comme dans les triftes circonftances où fe trouvoit fon pays, il lui étoit impoffible d'y lever une fi grande fomme en fi peu de tems, il fut condamné par un fecond arrêt à donner au Landgrave de *Darmftadt* des terres d'un revenu équivalent à cette fomme dont ce Prince devoit jouïr jufques à ce qu'elle lui eut été entièrement payée. Quelque accablante que fut cette fentence après tant d'autres rigueurs, elle fut mife auffi-tôt en exécution, & l'on arracha de nouveau de l'héritage de l'aîné de la maifon,

ſon, une grande étendue de pays (*a*), pour la tranſporter à la plus jeune de toutes les branches iſſues de *Philippe* le Magnanime. MAURICE. 1626.

En vain *Maurice* s'efforça-t-il de ſuſpendre du moins l'exécution de cette nouvelle ſentence : on prit de force les places qui firent quelque réſiſtance; comme *Rhinfels* dont le commandant plein de zèle pour ſon maître ne ſe rendit qu'après un ſiége en forme, & vaincu par la famine. Jean Von Uffeln.

La mort de *Louis* Landgrave de *Darmſtadt*, qui arriva dans ces circonſtances, n'apporta pas plus de changement à l'état de

(*a*) Les terres ainſi adjugées à la branche de *Darmſtadt* étoient le bas Comté de *Catzenellenbogen* avec ſes dépendances, comme *Rhinfels*, *St. Goar*, &c. La moitié de *Umſtadt*, *Fridewalde*, les droits ſur *Hersfeld*, *Vacha*, la ſeigneurie de *Smalcalde*, *Barchfeld*, *Huneck*, *Neukirch*, *Ziegenhayn*, *Cappell*, *Treyſa*, *Schwartzenborn*, *Landsberg*, *Schœnſtadt*, *Jesberg*, la moitié du baillage de *Borch*, *Homberg*, *Gudensberg*, *Rotenburg*, *Spangenberg*, *Sontra*, *Eſchwege*, &c. &c. avec toutes leurs dépendances & les droits & privilèges dont *Maurice* lui-même y jouïſſoit.

MAURICE. de la Heſſe. Son fils nommé *Georges* obtint
1626. pour lui ce que ſon père avoit obtenu ; des ſentences favorables & des forces pour les exécuter ; & Maurice las de lutter inutilement contre un pouvoir auſſi accablant qu'injuſte, s'affermit dans le deſſein d'abdiquer ſa dignité, & de remettre les fiefs qu'il tenoit de l'Empire dans les mains de ſon fils, eſpérant ſans doute, ou que la jeuneſſe de ce Prince ſeroit plus heureuſe que ſa vieilleſſe, ou que la haine de ſes ennemis ne l'ayant plus pour objet, ni ſa conduite pour prétexte, pourſuivroit ſa maiſon & ſes peuples avec moins d'acharnement.

1627. Il notifia ſa réſolution à l'Empereur au commencement de cette année, & ſon fils *Guillaume* ayant conſenti à ſe charger du fardeau du Gouvernement, ce changement fut conſommé au mois de Mars de la même année avec les cérémonies uſitées. *Guillaume* déclara ſolemnellement dans cet acte public que ce n'étoit point comme héritage

héritage de ſon père qu'il recevoit la Heſſe, mais qu'il la regardoit comme lui appartenant aux mêmes titres & par les mêmes droits que le premier acquéreur, & que tous ſes ancêtres; titres & droits que ſa naiſſance & les loix lui avoient tranſmis. Nous verrons bientôt que les premiers ſoins du nouveau Landgrave furent de procurer quelque relâche aux maux dont ſon peuple étoit accablé, & d'entrer dans cette vue en négociation avec le Landgrave de *Darmſtadt* ſon ennemi.

Maurice qui avoit fait une eſpèce de vœu de ne recourir jamais à cet expédient, & qui n'avoit peut-être abdiqué que quand il avoit vu la difficulté de l'accomplir, Maurice, dis-je, proteſta contre tout ce que ſon fils fit à cet égard, & vécut preſque toujours ſéparé de lui pour ne point paroître le diriger ou l'approuver. Il paſſa dès lors la plus grande partie de ſa vie dans les Châteaux de *Rotenbourg*, ou d'*Eſchwege*, ou dans celui de Caſſel : quel-

quefois

MAURICE. 1627. quefois aussi il alla rendre visite aux Princes ses amis, &, soit dans ces voyages, soit dans sa retraite, il se montra toujours occupé des intérêts de son pays & de sa Religion, les deux grands objets de ses pensées & de son affection.

Ce fut ainsi qu'il termina sa vie au Château *d'Eschwege* à l'âge de soixante ans, le 15e. Mars de l'année 1632. Il prouva bien dans ce moment la sincérité du zèle dont il avoit toujours été animé par cette résignation & cette patience que la philosophie recommande, & dont la Religion seule rend capable.

Mais ce fut sur-tout par sa vaste érudition que ce Prince fut admiré. Il avoit fait de bonne heure les plus grands progrès dans la connoissance des langues savantes & modernes, dans la logique, la poésie, la morale, l'histoire, la géométrie.

J. *Crocii* orat. Histor. de Vit. & ob. Maurico.

Il s'étoit aussi beaucoup appliqué à la théologie; il s'étoit même trop occupé de cette étude favorite, s'il est vrai que quand les

les Princes sont théologiens, les théologiens sont ambitieux, intolérans & désunis. On a de lui quelques ouvrages qui prouvent également son savoir & sa piété; & en particulier une traduction des Pseaumes de David en vers latins qui fut imprimée à *Smalcalde* en 1593, & qu'il avoit fait par conséquent dans un âge où l'on est loin, à l'ordinaire, de montrer les talens & les goûts que suppose un ouvrage de ce genre. MAURICE 1627.

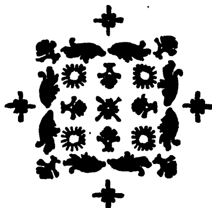
Il n'est pas étonnant qu'un Prince si éclairé ait fait de grands & d'heureux efforts pour répandre le goût des sciences dans ses Etats, pour y attirer des Savans, pour les animer par des récompenses, & multiplier les moyens d'acquérir des connoissances de tout genre. Ce fut en effet un des principaux objets des soins & de l'attention de *Maurice* pendant tout le tems que dura son administration. Il consacra plusieurs millions à faire fleurir les écoles établies, ou à en fonder de nouvelles. Il augmenta le revenu de l'Université de *Marbourg*;

MAURICE. 1627. *Marbourg*; il établit à *Cassel* un nouveau collége destiné à l'instruction de la jeune Noblesse : Il perfectionna ceux de *Hersfeld* & de *Smalcalde* : Enfin ses libéralités, ses lumières & ses soins appellerent ou formerent dans ses Etats un grand nombre d'hommes habiles en tous genres, dont la célébrité releva la gloire du Prince, & dont les lumières se répandirent sur ses peuples.

Maurice avoit été marié deux fois, comme nous l'avons déja observé. La première avec *Agnès*, fille de *Jean George* Comte de *Solms*; la seconde avec *Juliane* de *Nassau-Siegen*. Dans le grand nombre d'enfans qu'il eut de ses deux femmes, nous observerons particulièrement, 1°. *Othon* l'aîné de tous, mort avant son père, comme nous l'avons dit, & sans héritiers, quoique il eut été marié deux fois; 2°. *Guillaume* qui succéda aux Etats de son père; 3°. *Philippe* qui fut tué à la bataille de *Lutter* en 1626; 4°. *Herman* qui mourut

rut sans enfans en 1658; 5°. *Fréderic* qui fut tué au service du Roi de Suede *Charles Gustave* dont il avoit épousé la sœur, & dont il eut deux filles; 6°. enfin *Ernest* qui forma la branche cadette de la Maison de Hesse, la même qui subsiste de nos jours avec le titre de *Hesse-Rotenbourg* (*a*). MAURICE. 1627.

(*a*) Par une convention passée en 1628 entre Guillaume V. dont on va lire l'histoire, & *Juliane* mere de ces trois Princes *Herman*, *Fréderic* & *Ernest*, ils eurent pour appanage *Rotenbourg*, où *Herman* fit sa résidence, *Sontra*, *Eschwége* qui fut celle de *Fréderic*, *Beilstein*, *Jermerode*, *Vanfried*, *Treffurt*, *Ludwigstein*, *Witzenhausen*, la seigneurie de *Plesse*, & le bailliage de *Gleichen*.



GUILLAUME V.

Landgrave de Hesse-Cassel.

GUILLAUME V. 1627. CE Prince prenoit les rênes du Gouvernement dans des circonstances si malheureuses, qu'il ne lui restoit, si je puis ainsi dire, que le choix des disgraces à essuyer, & des sacrifices à faire. Dépouillé par des arrêts accablans, épuisé par d'immenses contributions, environné d'une armée victorieuse commandée par des maîtres durs, hautains, & enivrés de leurs avantages, il fut dès les premiers pas forcé de sentir que les négociations étoient devenues la seule ressource qui put apporter quelque adoucissement à son sort.

Aussi-tôt après qu'il eut pris possession de la Régence, il envoya dans cette vue *Peterswald* & *Heyderich* au Landgrave *George* de *Darmstadt*. Ces Ministres devoient

voient lui communiquer l'abdication de *Maurice*, & l'avénement de leur maître, & le solliciter de suspendre toute voye de fait jusques-à-ce qu'on eût vu le résultat des négociations qu'on lui proposoit. *George*, après quelques délais, répondit que les dernières volontés de son père ne lui laissoient pas la liberté de différer l'exécution de la sentence jusques à une composition amiable, mais qu'il n'en rejettoit point la proposition, & qu'il envoyeroit à *Hersfeld* des députés pour conférer avec ceux de Guillaume dès les premiers jours de Mai. Pendant ce tems-là, *Tilly* continuoit à lui faire donner tout ce que les décrets de l'Empereur lui avoient adjugé : il assiégeoit le château de *Plesse* dans la seigneurie de ce nom, place mal pourvue qui n'étoit pas en état de se défendre long-tems.

GUILLAUME V.

1627.

Dans ces circonstances, *Guillaume* espérant que sa présence hâteroit la conclusion d'une négociation si difficile & si importante, se rendit lui-même avec ses Minis-

GUILLAUME V. 1627.

tres à *Hersfeld* : mais il n'y trouva que des députés du Landgrave *George* avec lesquels il ne put convenir de rien. Ce Prince vouloit auparavant se faire donner un acte de cession de la seigneurie de *Plesse*, sans aucune condition, & *Guillaume* en la cédant eut voulut du moins conserver *Ziegenhayn*. Il fallut enfin abandonner ce point comme les autres, & alors les plus grandes difficultés se trouvant applanies, les négociations furent reprises avec plus d'activité & de succès. Il seroit assez superflu d'en suivre ici tous les progrès. Le résultat est tout ce qui a droit d'intéresser aujourd'hui le grand nombre des lecteurs. Nous nous bornons donc à observer que par cette transaction, *Guillaume* remettoit aux Princes de la branche de *Darmstadt* tous les Etats de cette succession de *Marbourg* qui étoit le premier objet de la querelle; que pour les fruits que la Maison de *Cassel* avoit perçus, & les autres prétentions que celles de *Darmstadt* avoit à sa charge,

Le 24 Septembre 1627. Pact. apud. *Lunig*. in Reichs Archiv. T. 8. p. 827. & suiv.

charge, celle-ci acquéroit encore le bas-Comté de *Catzenellenbogen*, une portion de la ville & du baillage d'*Umſtadt*, & la ville de *Smalcalde* avec les terres qui en relèvent; mais avec la clauſe que *Guillaume* pourroit les racheter pour une ſomme de 100000 florins. L'Univerſité de *Marbourg* ſe trouvant par ce traité entièrement compriſes dans les Etats de *Darmſtadt*, & ceux de *Caſſel* étant privés par cela même de la ſeule école de cet ordre qu'ils euſſent eu juſques alors, il fut réglé que la moitié des revenus dont cette Univerſité jouïſſoit, reſteroit affectée à la maiſon de *Caſſel*; & *Guillaume* ſe mit en effet auſſi-tôt en devoir d'en fonder une autre à Caſſel, de lui attribuer les revenus, & de lui donner la forme & les réglemens les plus propres à la faire fleurir.

GUILLAUME V.

1627.

En concluant un traité ſi avantageux, le Landgrave de *Darmſtadt* ſentoit combien il lui importoit de lui donner toute la validité poſſible. Il exigea que *Maurice*

GUILLAUME V. 1627. le signât aussi-bien que *Juliane* son épouse, & *Herman* frère de *Guillaume*. Ce dernier y consentit, mais *Maurice* qui avoit en horreur toute idée de composition avec son ennemi, ne put jamais y être amené : il fallut que *George* renonçât à l'espérance de munir le traité du sceau de ce Prince. *Juliane* imita son époux en insistant sur des conditions qu'on ne voulut point écouter. La confirmation de l'Empereur consola le Landgrave de *Darmstadt*. Les trois Electeurs assemblés à *Mulhausen* furent priés par les parties contractantes de la demander à *Ferdinand* de concert avec
1628. elles, & peu de tems après on la reçut en effet, & elle fut communiquée à l'assemblée des Etats de Hesse qui confirmèrent aussi le traité malgré les protestations solemnelles & réitérées de *Maurice*.

Il étoit bien naturel qu'en réfléchissant sur tout ce que la Hesse & ses Princes venoient de souffrir par ces fatales querelles, on remontât au principe du mal, & on

tâchat

tâchat d'y apporter quelque remède. Les deux Princes l'avoient si bien senti, que d'un commun accord ils avoient résolu d'établir dans leur maison le *droit d'aînesse* ou *de primogeniture*, de façon qu'elle ne se soudivisât plus à l'avenir en autant de branches régnantes qu'il y auroit de mâles. Il n'est pas donné aux hommes d'aller au devant des abus. C'est beaucoup quand ils les reconnoissent, & qu'ils veulent & savent les corriger. Pour que ce sage arrangement put avoir lieu, il falloit que l'Empereur l'approuvât & le confirmât. Dans un voyage que *Guillaume* fit à Prague, il adressa à ce sujet des prières à ce Prince. Il lui représenta combien une pareille loi étoit nécessaire au soutien & à la conservation de la Maison de Hesse, au bonheur de ses sujets, au maintien de l'ordre, de la paix & de l'union entre ses Princes, & par cela même au bien général de l'Empire. Ferdinand ne put refuser une demande si juste. Il donna son consentement à ce que

GUILLAUME V.

1628.

GUILLAUME V. 1628.

les deux chefs de la Maiſon avoient réglé à cet égard. Les Etats de Heſſe l'approuvèrent de même, enſorte que dès lors & à l'avenir il ne peut y avoir que deux Maiſons régnantes dans la Heſſe, & dans celle de *Caſſel* qu'un ſeul Prince régnant, ſavoir l'aîné, auquel toute l'autorité eſt dévolue par le droit de ſa naiſſance.

Ce fut en conformité de cette loi que la ſouveraineté ou ſupériorité territoriale reſta en entière à Guillaume dans les Etats de Heſſe-Caſſel, & que ſes frères ſe contentèrent chacun de l'appanage qui lui fut aſſigné.

Ce n'étoit pas encore aſſez de pertes & de diſgraces pour *Guillaume.* La fortune lui en avoit réſervé de nouvelles en prodiguant ſes faveurs à ſes ennemis, & en les enivrant de leurs ſuccès. *Ferdinand,* dont le deſpotiſme avide & intolérant portoit ſon attention à tout, enleva encore à Guillaume l'adminiſtration de l'abbaye de *Hersfeld* dont il jouïſſoit depuis 1617, & ſur

ſur laquelle la maiſon de Heſſe avoit des droits d'une ſi grande ancienneté. Il fit occuper ce petit Etat par ſes troupes, & le donna à ſon fils l'*Archiduc Léopold*. Le gouvernement en fut confié en ſon nom à l'Abbé de *Fulde*, & l'on n'écouta rien de ce que put oppoſer *Guillaume*, parce que dans l'état des choſes il ne pouvoit oppoſer que des raiſons & des droits.

GUILLAUME V. 1628.

L'année ſuivante ſembla deſtinée à devenir le plus haut période de la puiſſance & du deſpotiſme de la Maiſon d'Autriche, & le dernier de la ruïne du parti Proteſtant. Ce fut alors que le Roi de Dannemarc, le ſeul de ſes Princes qui combattoit encore pour ſa défenſe fut forcé de l'abandonner, & de ſauver ſes propres Etats à moitié conquis en ſignant la paix de Lubeck. Ce fut alors qu'on vit paroître cet *Edit* de *Reſtitution* que les troubles qu'il a fait naître n'ont rendu que trop fameux; qui enjoignoit à tous les Proteſtans qui s'étoient mis en poſſeſſion de quelque bien 1629.

eccle-

GUILLAUME V. 1629.

ecclésiastique depuis la paix de *Passau*, de le restituer aux anciens possesseurs sous peine de se voir poursuivis par toutes les voyes de rigueur, & d'être ensuite condamnés à restituer tous les fruits qu'ils avoient perçus de ces biens que l'on déclaroit usurpés.

Par cet Edit accablant on vit enfin que l'Empereur las de la dissimulation & des ménagemens dont il avoit usé jusqu'alors, ne faisoit plus scrupule de déposséder les Etats de l'Empire de sa seule autorité, & d'enrichir ses enfans de leurs dépouilles. On vit même avec plus d'indignation encore, s'il est possible, la forme de l'exécution de l'Edit que l'Edit même. Des Commissaires Impériaux accompagnés de troupes, alloient de lieu en lieu exécuter les arrêts avec la dernière rigueur, aussi odieux aux peuples que la licence du soldat réduisoit à la plus grande misere, qu'aux Princes auxquels ils ravissoient des biens qu'ils regardoient depuis long-tems comme une portion de leur patrimoine.

Tous ne se soumirent cependant pas à ce nouveau joug. Avec le peu de forces que sa mauvaise fortune lui avoit laissées, *Guillaume* résistoit du moins aux efforts que faisoient des Moines armés de cet Edit, pour reprendre des biens autrefois dépendans de leurs ordres. Les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg*, dont la position étoit tout autrement favorable, annoncèrent d'abord une résistance plus déclarée : Et tandis que presque tout le reste de l'Allemagne obéïssoit en frémissant, le premier prenoit de sérieuses mesures pour que cette résistance ne fut pas vaine. Attaqué personnellement par l'Edit à raison de l'Archevéché de *Magdebourg* qu'on vouloit ôter à un Prince de sa Maison pour le donner à un fils de l'Empereur, il crut qu'il étoit tems de se réunir avec les Protestans dont on l'accusoit d'avoir trahi les intérêts. Les principaux Princes de ce parti se rapprochèrent ainsi sur les invitations de celui qui avoit été autrefois

GUILLAUME V.

1629.

GUILLAUME V. 1629. fois leur chef, & ils résolurent de tenir une assemblée générale à *Leipzig* pour convenir des termes d'une confédération nouvelle dont la nécessité ne pouvoit être plus manifeste & plus pressante.

Mais pendant qu'ils ne travailloient à former cette ligue qu'avec cette timidité, cette lenteur, cette défiance qui est le propre d'un parti désuni & humilié par des disgraces; pendant que l'Empereur méprisant leur foiblesse voyoit avec joie le vain appareil d'une résistance qui ne lui fourniroit que de nouveaux prétextes de les accabler, ce pouvoir absolu qui semble se plaire à gouverner le monde par d'éternelles vicissitudes, alloit susciter au sein d'une nation long-tems presque oubliée, un libérateur aux Protestans; & à la Maison d'Autriche le plus redoutable des ennemis qui put jamais balancer sa fortune.

Gustave *Adolphe*, Roi de Suede, déja célèbre par les succès de ses armes en Po-

logne

logne, étoit en effet déſormais le ſeul ſoutien qui reſtât aux Proteſtans. Après la diſgrace de l'Electeur Palatin, & les vains efforts du Roi de Dannemarc, il crut encore pouvoir être le défenſeur de l'Allemagne. Jaloux de l'Empire que *Ferdinand* s'arrogeoit ſur la mer Baltique, irrité du mépris avec lequel il avoit traité ſes Ambaſſadeurs au congrès de *Lubeck*, zélé pour ſa Religion, & paſſionné pour la gloire, toutes les difficultés d'une entrepriſe qui pouvoit paroître ſi téméraire, ne ſervirent qu'à l'enflammer d'une nouvelle ardeur. Il en fit les préparatifs avec autant de diligence que de ſecret, & quand enfin il eut pourvû à tout ce que la prudence exigeoit, on le vit débarquer en Poméranie avec une armée, ſi ce n'eſt pas nombreuſe, du moins aguerrie & bien diſciplinée, & redoutable ſur-tout par ſa confiance & ſon amour pour ſon chef.

Tout le monde ſait quels furent ſes premiers ſuccès. Depuis le mois de Juin où ce

Prince

GUILLAUME V. 1630. Prince descendit en Allemagne jusques à la fin de l'année, il se rendit maître de toute la *Poméranie*, de plusieurs places du *Mecklenbourg* & de l'importante ville de *Magdebourg*.

Ces succès n'étoient rien cependant, s'il n'étoit secondé par une partie des habitans du pays où il portoit la guerre. Il sentoit que l'Allemagne ne peut être attaquée avec succès que par les Allemands eux-mêmes; plusieurs d'entr'eux l'avoient flatté dès long-tems qu'ils se joindroient à lui dès qu'il paroîtroit; mais la plûpart retenus par la crainte n'osoient encore faire que des vœux secrets pour la prospérité de ses armes. Envain adressoit-il des invitations aux Electeurs de Brandenbourg & de Saxe; il n'en recevoit que des assurances stériles de bonne volonté; & de tous les ennemis de l'Autriche, la France seule osoit se déclarer assez ouvertement pour
1631. faire alliance avec lui dans un moment où le succès de ses desseins paroissoit encore si douteux.

Les

Les Protestans étoient assemblés à *Leipsig* pendant que les Suédois descendoient en Allemagne ; & cette circonstance ne laissoit pas d'influer sur leurs résolutions malgré la crainte qui contenoit encore leur ressentiment. *Guillaume* qui s'étoit rendu en personne à cette assemblée, s'y montra un des plus courageux, & ses efforts accélérerent la conclusion du traité qui fut enfin conclu entr'eux *pour la défense de la liberté civile & religieuse attaquée si ouvertement par l'Empereur & par la ligue Catholique.* Il signa un des premiers l'acte de cette confédération ainsi que la requête par laquelle l'assemblée la notifioit à l'Empereur, & le sollicitoit de remédier de lui-même à tant de maux. C'est ainsi que cent ans auparant *Philippe le Magnanime* avoit été un des premiers à opposer une digue à l'ambition menaçante de Charles-Quint, & si son arrière-petit fils ne pouvoit l'égaler par la puissance, il n'en étoit que plus glorieux sans douter

GUILLAUME V.

1631.

GUILLAUME V.

1631.

douter d'oser l'imiter par son courage. L'Empereur plus irrité qu'intimidé à la nouvelle de cette ligue espéra de la dissiper aisément. Il adressa aux Confédérés, & en particulier à *Guillaume*, des lettres *monitoires* & *avocatoires* pour leur défendre de lever des troupes, & ce Prince ni les Electeurs de Saxe & de Brandenbourg ne se mettant pas en devoir d'obéir, *Tilly* eut ordre de s'approcher des frontières de Saxe & de Hesse; & après avoir ravagé, pillé & brûlé les terres de *Schwartzbourg*, de *Veimar* & la ville de *Franckenhausen*, & fait de toutes ces contrées une horrible solitude, il vint camper à *Mulhausen* d'où il étoit également à portée d'envahir l'un & l'autre Etat. C'est delà qu'il fit dire à *Guillaume* qu'il se préparât à recevoir dans son pays cinq régimens de troupes Impériales ou de la ligue, qu'il congédiât les siennes, qu'il se disposât à livrer ses places fortes de *Ziegenhayn* & de *Cassel*, à fournir de l'argent & des vivres à son

Théat. Europ. Pufendorf. Rer. succ. L. 3.

armée,

armée, enfin qu'il se déclarât ami ou ennemi. Mais la réponse du Landgrave lui prouva qu'il se trompoit en jugeant de son courage par sa fortune : *Guillaume* renvoya les députés de *Tilly* avec ordre de dire à son maître qu'il n'étoit ni ami ni ennemi, qu'il avoit résolu de ne permettre l'entrée d'aucune troupe étrangère dans ses Etats, qu'il ne licencieroit point les siennes dans un moment où on le menaçoit, que s'il étoit attaqué il repousseroit la force par la force, & que si *Tilly* avoit besoin de vivres, il feroit mieux d'en aller chercher à *Munich*. L'Officier de *Tilly* ayant prié le Landgrave de lui donner cette réponse par écrit, & le Landgrave y ayant consenti sans peine, *Tilly* en conçut une si violente colère, qu'il jura que les villes de la Hesse éprouveroient un sort plus terrible que *Magdebourg* qui venoit d'être réduite en cendres, & qu'il en rendroit les campagnes plus solitaires qu'un désert.

GUILLAUME V.

1631.

Il fit marcher incontinent un corps de

GUILLAUME V. 1631.

troupes commandé par *Cratz* fur *Smalcalde* & *Vacha*. *Colloredo* eut ordre d'en conduire un autre à *Saltzungen* & à *Creutzbourg*. Les habitans effrayés de ces menaces & de tant d'exemples de la cruauté du Général & des troupes, fuyoient avec tout ce qu'ils pouvoient emporter, & ne laiffoient après eux qu'un pays dénué de toute fubfiftance. Malgré cela il y eut quelques efcarmouches entre les Impériaux & les Heffois, & *Tilly* s'approchoit déja avec le refte de fon armée, lorfque par un bonheur inefpéré pour la Heffe, la nouvelle de la marche de *Guftave* arrêta tout-à-coup celle de fon ennemi. En effet, *Pappenheim* venoit de faire favoir à *Tilly* que ce Prince ayant paffé l'Elbe s'avançoit à grandes journées vers la Saxe, & campoit déja à *Werben*, petite ville de la vieille marche de Brandenbourg au confluent du *Havel* & de l'*Elbe*. Sur cette nouvelle, *Tilly* changeant auffi-tôt de deffein, retourna fur fes pas pour obli-

ger

ger les Suédois à livrer bataille ou à repasser le fleuve. GUILLAUME V.

1631.

Cette retraite qui délivroit du moins la Hesse pour quelque tems d'un si dangereux ennemi, laissoit encore au Landgrave la liberté de prendre diverses mesures pour sa défense. Il leva de nouvelles troupes, délogea les Impériaux des postes qu'ils occupoient encore, passa au fil de l'épée quelques-unes de leurs garnisons, assura ses frontières, & de-là se rendit à *Werben* au camp de *Gustave*, pour mettre la dernière main au Traité d'alliance que ces deux Princes avoient projetté dès l'année précédente. Par ce traité, le Roi promettoit de défendre le Landgrave de tout son pouvoir contre tous ses ennemis, & de ne point faire de paix ni avec l'Empereur ni avec les Catholiques qu'il n'y fût compris, & qu'il ne l'eût rétabli dans l'état où il étoit *avant les troubles de Bohême*. Il lui promettoit également son assistance s'il étoit attaqué au sujet des

Puffendorf. L. c.

GUILLAUME V. 1631.

conquêtes qu'il pourroit faire ſur les Etats eccléſiaſtiques voiſins. De ſon côté, *Guillaume* s'engageoit à avoir les mêmes amis & ennemis que le Roi de Suéde, à ne faire aucun traité de paix ſans ſon conſentement, à lui ouvrir ſes places fortes ſi la néceſſité l'exigeoit, à condition cependant que les troupes du Roi prêteroient alors ſerment au Landgrave, que ſes droits de ſouveraineté reſteroient en leur entier, & que ces places lui ſeroient rendues gratuitement, lorſque la raiſon de guerre ne ſubſiſteroit plus.

A l'égard de l'armée Heſſoiſe, le Roi en avoit la libre diſpoſition; & lorſqu'il ne la commandoit pas lui-même, il devoit joindre au Landgrave un habile Officier pour la commander avec lui; mais ſon eſtime pour ce Prince fit que par un autre article le Landgrave lui-même fut choiſi pour avoir le commandement de ſes troupes. On convint enſuite de ce que les ſujets du Landgrave ſeroient obligés de fournir

nir aux troupes du Roi, lorſqu'elles traverſeroient ſes Etats, & il fut réglé que les deux Princes ne ſe redemanderoient rien l'un à l'autre pour les fraix qu'ils auroient faits dans cette guerre. C'eſt ce traité qui ſervit enſuite de modéle à la plûpart de ceux que les autres Princes Proteſtans firent avec Guſtave. *Guillaume* eut la gloire d'être le premier à leur donner cet exemple d'amour pour la patrie & la liberté, & de leur frayer la ſeule route qui leur reſtât pour ſortir de l'eſclavage honteux où ils étoient retenus. Auſſi *Guſtave* ne put-il que ſavoir un gré infini à *Guillaume* de ce zéle généreux, & le diſtingua-t-il en effet toujours de la plûpart de ſes autres alliés.

GUILLAUME V.

1631.

L'Empereur conçut par cela même un extrême dépit de ce qu'il appelloit une *audacieuſe rebellion. Tilly* eut ordre de mettre tout en œuvre pour en tirer vengeance, & en prévenir les effets. Il adreſſa aux Etats de Heſſe des lettres pleines de

GUILLAUME V. 1631. messes & de menaces pour les engager à trahir leur Prince. Mais avec un peuple tel que les Hessois, il ne tarda pas à comprendre toute l'inutilité de cette ressource ; & pour agir plus efficacement, il fit marcher contr'eux les Comtes de *Furstenberg* & *Fugger* avec une armée assez considérable. *Guillaume* avoit trouvé dans son activité, dans sa diligence, dans le zèle de ses sujets, des ressources qu'on n'eût jamais osé attendre de l'état où la fortune l'avoit réduit. Il alla recevoir les Impériaux dans le pays de *Fulde* dont l'Abbé s'enfuit à son approche, & repoussé d'abord par le Comte *Fugger*, mais secondé ensuite par les troupes de *Veimar*, il fut en état, non-seulement de couvrir la Hesse, mais de prendre d'assaut la petite ville de *Fritzlar* qui dépend de *Mayence*, & que son humanité & sa fermeté préservèrent du pillage.

Pendant que les affaires des Protestans étoient dans cet état encore si douteux, la

la nouvelle de la défaite de *Tilly* devant Leipzig vint tout-à-coup porter la joie & l'espérance dans leur parti, & une consternation d'autant plus grande chez leurs ennemis qu'ils avoient été jusques alors plus enivrés de leurs longues prospérités.

GUILLAUME V.

1631.

Ce fut là pour ainsi dire le terme des succès de *Ferdinand*, de la gloire de *Tilly*, & des progrès rapides & effrayans de cette puissance Autrichienne sous laquelle tout avoit plié jusques alors. Ce début d'un jeune Prince dans une carrière si difficile, où tant de vieux guerriers s'étoient perdus, attira l'admiration de toute l'Europe; & peu de victoires ont fait dès le premier moment une sensation plus forte & plus étendue.

Les Généraux qui commandoient l'armée destinée à achever la ruïne des Etats de *Hesse-Cassel* n'eurent pas plutôt appris la défaite & la fuite de *Tilly*, qu'ils prirent à son exemple le parti d'une prompte retraite: *Guillaume* en les poursuivant reprit

GUILLAUME V. 1631.

d'assaut sa ville de *Vacha*, & détruisit ou prit la garnison qu'ils y avoient laissée composée de trois bataillons & d'un escadron. Mais un nouveau danger ménaçoit la Hesse. Elle se trouvoit du côté du Weser sur la route de *Tilly* qui fuyant son vainqueur à grandes journées, venoit chercher une retraite où il pût rassembler une nouvelle armée. Il ne tarda pas en effet à en avoir bientôt une aussi considérable que la précédente par la réunion des corps que lui amenerent *Fugger*, *Merode*, & *Altringer*; mais heureusement pour la Hesse, il ne put la dévaster qu'en la traversant rapidement. La nouvelle des progrès que Gustave faisoit dans la Franconie, & du siège de la forteresse de Wurtzbourg que ce Prince poussoit avec vigueur, l'engageant à accélérer sa marche, & à transporter dans la haute Allemagne le théatre de la guerre.

Guillaume n'étoit pas resté oisif pendant cette marche de *Tilly* au travers de

ses

ses Etats. Ses troupes tombant à propos sur son arrière-garde lui avoient tué bien du monde, enlevé une partie de leur butin & un grand convoi de grains dans le Comté de Valdeck. Lui-même reprit *Munden*, poste important au confluent du Veser & de la Fulde, où il y avoit six cents Impériaux qui obtinrent une capitulation honorable. Il s'empara de même de *Hæxter* & d'une partie de l'Evêché de *Paderborn*, malgré la perte qu'il y fit de quelques compagnies qui s'engagerent trop avant. Les Etats de cet Evêché, ceux de Fulde & du Duché de Westphalie craignant les suites des progrès qu'il faisoit sur leurs frontières, envoyerent traiter avec lui des conditions de leur soumission ; heureux d'avoir à faire avec un Prince humain & modéré qui ne prenoit point son ennemi pour modèle, & se contentoit de ce que les loix de la guerre autorisent.

GUILLAUME V. 1631.

Gustave étant arrivé à *Francfort* appella à lui le Landgrave, & exigea qu'il joignit

à

GUILLAUME V. 1631.

à son armée dix-mille hommes de la sienne. Par-là les projets sur la *Westphalie* furent abandonnés. On se contenta de désarmer les sujets de *Fulde*, & *Guillaume* s'étant réuni avec *Gustave*, lui aida à soumettre la ville & les Etats de Mayence, & réduisit sous son obéissance plusieurs places dans cette partie du Rhin, comme *Falkenstein*, *Reiffenberg* & le château de *Kœnigstein*, forteresse estimée très-importante, pendant qu'un de ses Officiers *Conrard Uffeln* surprenoit la ville de *Caub* & son château fort sur le bord du Rhin.

Le retour de *Pappenheim* dans la Westphalie avec un corps d'armée considérable obligea cependant *Guillaume* à revenir défendre de ce côté les frontières de ses Etats. En son absence l'ennemi s'étoit avancé jusques à *Warbourg*, dont il s'étoit rendu maître. *Guillaume* reprit cette ville où il y avoit une garnison nombreuse; *Stadthagen*, *Wolckmarsen*, *Amœnebourg*, *Ericsbourg* se rendirent à lui, & il obligea

les

Guillaume V. 1631.

les sujets de *Paderborn* de lui payer les contributions convenues auparavant; mais ces succès furent compensés par la perte d'*Eimbeck* dont *Pappenheim* se rendit maître, & par la défaite d'un corps de Hessois & de Suédois sous les ordres des Colonels *Cagg* & *Rose* : Cet échec n'eut cependant pas d'autres suites, pour ce moment, que quelques pillages commis dans la Hesse par les Impériaux.

Pappenheim ayant appris que les Suédois assiégeoient *Stade*, courut au secours de cette place, la principale de l'Archevêché de Brême; mais il fut enfin obligé de l'abandonner, ainsi que tout ce pays que lui-même avoit mis hors d'état de fournir des subsistances à ses troupes, & poursuivi par les Suédois, il se vit dans la nécessité de reprendre le chemin de la Hesse au travers des Etats de *Brunswick*. Il ne restoit que peu de troupes pour la défendre, & ce malheur joint à l'absence du Landgrave lui attira d'autres malheurs.

Guillaume V. 1632.

malheurs. Il fallut abandonner nombre de places à l'ennemi, & dans quelques-unes, les garnisons qu'on y avoit laissées, perdre du monde dans quelques rencontres, souffrir des ravages, payer des contributions. Il est vrai que les Hessois eurent leur revenge à *Vitzenhausen*, où ils défirent six bataillons d'Impériaux, & leur firent beaucoup de prisonniers; mais cet avantage eut été assez inutile, si *Georges* de *Lunebourg*, & le Général *Baudissin* ne se fussent approchés avec un corps de Suédois. *Pappenheim* abandonna donc encore la Hesse, mais ce ne fut pas sans emporter avec lui un riche butin & des ôtages, pour sûreté des contributions dont l'extrême misère du peuple avoit fait différer le payement.

Peu de tems après son armée ayant été renforcée par un corps de troupes que lui amenoit le Comte de *Gronsfeld*, il revint encore sur ses pas pour dégager la garnison qu'il avoit laissée à *Volckmarsen*. Au moment

moment même les Heſſois venoient de s'en rendre maîtres : Surpris & accablés par la ſupériorité de l'ennemi, après une longue réſiſtance, ils furent forcés de chercher leur ſalut dans la retraite, mais arrêtés par un ravin profond, un grand nombre tomba entre les mains de l'ennemi, ou périt en ſe défendant. Les débris de cette petite armée ſe refugierent à *Caſſel*, & *Pappenheim* rappellé du côté du *Veſer* & de la *Baſſe-Saxe* ne put pas tirer lui-même beaucoup d'utilité de ſon avantage. Les garniſons qu'il laiſſa dans quelques places voiſines du pays d'*Eisfeld* s'acquiterent à ſa place du devoir que les Impériaux ſembloient s'être fait de ruïner tous les pays où ils paſſoient. Ces garniſons ayant ameuté les payſans Catholiques de ce petit pays, recommencerent à mettre tout à feu & à ſang dans la partie voiſine de la Heſſe ; mais ces excès furent enfin reprimés : Les Heſſois s'étant réunis avec les troupes des Ducs de *Weimar*, de

GUILLAUME V.

1632.

Cobourg

GUILLAUME V. 1632. Cobourg & d'*Eysenach* poursuivirent ces bandits, & en détruisirent plusieurs. Bientôt après le Duc *George* de Lunebourg reprit le pays d'*Eisfeld* : *Baudissin* avec un corps de Suédois & de Hessois chassa les Impériaux de *Volckmarsen*, reprit *Warbourg* & tous les postes le long du *Weser*, traversa le *Westerwald*, & pénétra jusques dans le pays de Cologne, où il s'empara de plusieurs places de cet Electorat, & força la ville de ce nom à observer la neutralité.

Pendant que les deux partis s'arrachoient ainsi tour-à-tour les provinces de la Basse-Allemagne & des bords du Rhin, sans qu'il résultât rien de ces efforts opposés qu'une misère affreuse pour tant d'innocentes victimes de l'ambition des grands, la Haute-Allemagne étoit le théâtre d'événemens plus remarquables & plus propres, à ce qu'il sembloit, à décider cette grande querelle. *Gustave* après avoir porté rapidement ses armes victorieuses jusques aux

bords

bords du Rhin, en Alsace & en Souabe; après avoir conquis *Munich* & la Bavière, se vit à la veille de perdre tout le fruit de ces grands avantages par la réunion des deux armées du Duc de Bavière & de Wallenstein qui l'enfermerent avec des forces très-supérieures sous les murs de *Nuremberg*. Un moins grand Capitaine que ce Prince eut sans-doute trouvé dans ce lieu le terme fatal de ses succès; mais compensant le désavantage du nombre par sa vigilance, son habileté, la valeur & la bonne discipline de ses troupes, il sut se mettre à l'abri de toutes les entreprises de *Wallenstein* jusques à ce qu'on lui eut amené les secours qu'il avoit demandés de tous les côtés. *Guillaume* fut un des premiers à lui prouver en cette occasion le zèle qui l'animoit; il lui amena une grande partie de son armée. Les Ducs de *Weimar*, *Banier*, un Comte Palatin arriverent aussi avec des renforts considérables, & bientôt *Gustave* reprenant la confiance qui lui étoit

GUILLAUME V.

1632.

étoit naturelle, & en passant même peut-être les bornes, il osa attaquer à son tour *Wallenstein* dans un camp regardé comme inaccessible. La plûpart des Princes & des Généraux Allemands blâmoient une témérité dont leurs troupes devoient être les premieres victimes, parce que le Roi les faisoit monter les premieres à l'assaut. Le Landgrave en particulier regrettant le sang que les Hessois versoient inutilement en fit ses plaintes à ce Prince qui lui répondit que si ses troupes n'osoient continuer, il alloit faire marcher ses Finlandois qu'il regardoit comme l'élite de son armée; mais ceux-ci n'ayant pas mieux réussi que les Allemands, après d'incroyables efforts & une perte considérable, il fallut abandonner une entreprise où tout le monde jugea que *Gustave* avoit trop compté sur sa bonne fortune, & trop peu estimé son ennemi.

Après avoir fait cette tentative inutile pour hâter la décision d'une si longue querelle, *Gustave* ne pouvant plus subsister

sister devant *Nuremberg*, marcha du côté du Danube : *Vallenstein* n'osa pas le suivre, & se séparant du Duc de Bavière qui retourna dans ses Etats, il alla se joindre à *Pappenheim*, & ravager les Etats de l'Electeur de Saxe; soit pour forcer cet Electeur déja ébranlé à demander la paix, soit pour faire de son pays le théatre de la guerre. Le Roi qui eut voulu au contraire la ramener en Bavière, ne put cependant résister aux pressantes sollicitations du Prince Saxon; il retourna sur ses pas pour lui porter du secours, & regagnant la Misnie à grandes journées, il suivit *Vallenstein* sur la route de Leipzig, & l'atteignit à *Lutzen* à peu de distance de cette ville.

GUILLAUME V.

1632.

Ce fut là qu'apprenant que *Vallenstein* avoit détaché peu de jours auparavant *Pappenheim* avec un corps considérable pour arrêter les progrès des alliés en Westphalie, il se détermina à livrer bataille sans attendre les troupes de Hesse,

GUILLAUME V. 1632. de Saxe & de Lunebourg qui étoient en pleine marche pour se joindre à lui. Ce fut là aussi que périt ce Héros à la fleur de l'âge, dès les commencemens de la bataille dont le succès consola peu son parti d'une si grande perte. De tous les tributs de louanges payés à sa mémoire, le plus beau sans doute fut les réjouïssances publiques faites à Madrid & à Vienne à la nouvelle de sa mort. On n'y douta pas qu'elle ne dut porter à tout le parti Protestant le coup le plus funeste, le replonger dans l'état de foiblesse & de désunion d'où ce grand Prince seul avoit pu le tirer : Et dès ce moment en effet, l'Electeur de Saxe commença à travailler à un accommodement particulier, & l'on vit éclorre des semences de divisions entre les Suédois & les Princes Protestans. Mais leurs armées accoûtumées à vaincre ne parurent d'abord pas moins redoutables que pendant que *Gustave* les commandoit. Le Duc *Bernard* de *Weymar* si digne de le remplacer à

la

la tête des armées, termina glorieusement la campagne en Saxe en chassant les Impériaux des places qu'ils y occupoient encore, pendant que dans la Haute Allemagne *Horn*, le Comte Palatin de *Birkenfeld*, & le *Rhingrave Othon Louis* n'avoient pas moins de succès contre les Espagnols & les Bavarois, & que les troupes du Landgrave soumettoient plusieurs places de la Westphalie, soit sous ses ordres, soit sous ceux de *Baudissin* qui s'étoit avancé jusques à Cologne, & qui avoit cinq mille Hessois dans son armée.

GUILLAUME V. 1632.

L'année suivante ne fournit pas moins d'occasions aux Hessois de se signaler. *Guillaume* se joignit au commencement de Février avec le Duc *Georges* de Lunebourg, & ces Princes ayant ainsi réuni sous leurs drapeaux près de vingt mille hommes, se virent en état de former diverses entreprises à la fois. *Kniphausen* fut envoyé pour soumettre les places fermées des Evêchés de *Munster* & d'*Osnabrug*. Il 1633.

GUILLAUME V.

1633.

en prit un grand nombre, & soumit tout ce dernier Evêché à la réserve de la Capitale. *Georges* ayant passé le *Veser* près de *Rinteln*, repoussa le corps du Comte de *Gronsfeld*, & lui fit beaucoup de prisonniers. Le Landgrave obligea *Dortmund* à recevoir garnison Hessoise, soumit *Recklinghausen*, *Dorsten*, *Halteren*, prit *Coesfeld* malgré la résistance d'une garnison nombreuse, & plusieurs autres places de cette partie de la Westphalie. Mais il fut arrêté au milieu de sa marche par les prières instantes de ses Alliés qui lui demandoient du secours. Ainsi après avoir laissé des garnisons dans *Borken*, *Dorsten*, & *Coesfeld*; il envoya une partie de ses troupes au *Rhingrave* & à *Baudissin* qui étoient campés à *Dillenbourg*, & avec le reste de son armée il marcha sur *Paderborn* pour être plus à portée du Duc de *Luneburg*. En vain cette ville essaya-t-elle de se défendre : La garnison après avoir perdu beaucoup de monde dans une sortie, fut obligée

obligés de se rendre, & les habitans de payer de grosses contributions. L'entreprise sur *Lipstadt* ne fut pas si heureuse. Un célèbre Officier Hessois nommé *Mercier*, & surnommé *le Petit*, y périt après s'en être rendu maître, & ses soldats déconcertés par sa mort furent obligés de l'abandonner avec perte.

GUILLAUME V.

1633.

Ces divers événemens intéressoient bien moins les deux partis que le siége de *Hameln*, commencé depuis trois mois par les Alliés, & soutenu avec opiniâtreté par les Impériaux. Les uns & les autres mettoient un grand prix à la possession de cette place qui commandoit le Weser sur lequel elle est située, & tenoit également en échec les Etats de Hesse, ceux de Brunswick, & une partie de la Westphalie. Les Suédois & les Hessois en avoient formé le siége dès le commencement du printems, sous les ordres du Duc de *Lunebourg*, de *Melander* & de *Kniphausen*; mais la mauvaise saison l'avoit fait traîner en longueur, &

GUILLAUME V. 1633. les Comtes de *Gronsfeldt* & de *Merode* qui commandoient les troupes impériales dans ces quartiers, ayant rassemblé, malgré les efforts des alliés, une armée d'environ quinze mille hommes résolurent d'en faire lever le siége. Ils s'avancerent jusques à *Oldendorp* où il y avoit garnison Suédoise, l'attaquerent & la prirent d'assaut. Mais les Généraux des alliés avertis de leur approche, ayant pris le parti de suspendre pour quelque tems le siége de Puffend. L. 5. 64. *Hameln*, & de venir leur livrer bataille, délogerent les Impériaux de ce poste, & après deux heures d'un sanglant combat, *Laurent Cagg*, officier Hessois, les poussa jusques dans la plaine. Ce fut-là que les deux armées ayant la liberté d'agir, se choquerent de nouveau avec beaucoup de furie; mais enfin la Cavalerie impériale ayant été rompue & mise en fuite, abandonna l'Infanterie qui fut taillée en pièces, 28e. Juin. & obligée de céder aux alliés une pleine victoire. Il resta sur la place plus de trois mille

mille morts du côté des Impériaux avec tout le canon & le bagage. On leur fit trois mille prisonniers. Le Général *Merode* mourut peu de jours après de ses blessures. La perte des alliés fut très-peu considérable, mais le plus beau trophée qu'ils pussent gagner par cette victoire, ce fut la prise de *Hameln* qui ne tarda pas à capituler. *Gronsfeld* se retira à *Minden* avec les débris de son armée, & ensuite plus loin. Les Généraux alliés donnerent quelque repos à la leur, & le Landgrave accompagné du Duc Georges prit le chemin de *Cassel*, où le célèbre Chancelier *Oxenstierne* s'étoit rendu. Cette entrevûe fut utilement employée à former un plan d'opérations pour le reste de la campagne, & à délibérer des intérêts de la ligue dont ce grand homme étoit en quelque sorte devenu l'ame & le chef.

C'étoit en effet à sa constance, à son adresse, à son habileté consommée que le parti Protestant avoit sur-tout l'obligation

GUILLAUME V.

1633.

de n'avoir pas été entièrement déſuni & diſſipé à la mort de *Guſtave.* Jamais conjoncture n'avoit été plus critique pour ce parti, & par cela même pour la liberté de l'Allemagne, & peut-être d'une grande partie de l'Europe. *Guſtave* en mourant n'avoit laiſſé aux Suédois pour les gouverner qu'une Princeſſe en bas âge. *Ladiſlas* élû Roi de Pologne, après la mort de *Sigiſmond* ſon père, avoit des prétentions ſur la Couronne de Suéde & des partiſans ſecrets dans ce Royaume. Les Suédois indépendamment de la crainte que leur donnoit cet ennemi, n'étoient pas en état de ſoutenir la guerre en Allemagne par leurs propres forces. Leurs alliés long-tems retenus par l'autorité de Guſtave, & l'éclat de ſes victoires étoient ſur le point de leur échapper. Les plus foibles conſternés de ſa mort ſouhaitoient la paix : Les plus puiſſants jaloux de l'Empire que ces étrangers avoient pris dans leur pays ne vouloient plus voir en eux que de ſimples al-

liés

liés armés comme eux pour le ſoutien de la cauſe Proteſtante. Le Duc de *Brunſwick Wolfenbuttel* faiſoit déja les levées en ſon nom particulier, & ſongeoit à ſe former un parti dans la Baſſe-Saxe. L'Electeur de Saxe portoit ſes vues plus loin encore; il aſpiroit à ſe faire donner la direction ſouveraine des affaires, ou s'il n'y réuſſiſſoit pas, on le croyoit réſolu à abandonner la cauſe commune.

GUILLAUME V. 1633.

Dans une ſituation ſi périlleuſe, les Miniſtres & les Généraux à qui Guſtave avoit laiſſé la direction de ſes conſeils & de ſes armées, ſe roidiſſant contre les difficultés, trouverent des reſſources ineſpérées dans leur courage & leur conſtance. Après qu'on eut nommé des Régens pour gouverner le Royaume pendant la minorité de *Chriſtine*, le Chancelier *Oxenſtierne* fut chargé de tous les intérêts de cette Couronne en Allemagne avec le pouvoir le plus étendu. Et ce fut l'heureux choix de ce grand Miniſtre qui prévint toutes les

Puffendorff L. 5. *Bougeant*, Hiſt. des guerres. V. c. L. 3.

ſuites

GUILLAUME V. 1633.

suites funestes que la perte d'un Chef tel que Gustave devoit avoir pour son parti. Il sut inspirer un nouveau zèle à ceux que la crainte avoit ébranlés ; il ramena au parti ceux que des vues fausses & intéressées commençoient à en détacher. Il rompit les mesures du Duc de Brunswick. Il suspendit les effets de la jalousie de l'Electeur de Saxe. Il fit comprendre à tous les alliés que leur salut dépendoit de leur union ; & secondé par la France avec laquelle il renouvella les traités d'alliance, il sut conserver la principale direction des affaires à la Suéde & à lui-même : Pour cela il engagea les quatre cercles de Franconie, de Souabe, du Haut & Bas Rhin, à former avec cette Couronne une nouvelle alliance par laquelle on se promettoit de continuer à agir avec vigueur pour la défense de la cause commune, & à ne point poser les armes qu'on n'eut assuré les libertés civiles & religieuses de l'Empire, & assuré une satisfaction convenable aux Suédois.

C'est

C'est cette ligue conclue à *Hailbron* avant l'ouverture de la campagne qui, ranimant le courage des Proteſtans, & ſecondant les efforts des Suédois, les avoit mis en état de continuer la guerre, & d'obtenir les ſuccès brillans dont nous avons rendu compte. Le Landgrave dont la conſtance n'avoit jamais été ébranlée après avoir contribué de tout ſon pouvoir à conclure cette Union, continua donc à la ſervir de ſes conſeils & de ſes forces, avec le zèle que *Guſtave* avoit déja crû devoir recompenſer par la promeſſe de pluſieurs Evêchés & Abbayes voiſines de la Heſſe. *Guſtave Adolphe* avoit en effet déja donnée au Landgrave l'abbaye de *Fulde* l'année précédente avec tous ſes droits, dépendances & appartenances, ne ſe réſervant à lui, ſes ſucceſſeurs & la Couronne de Suéde, que le droit de réverſion au défaut d'héritiers mâles iſſus du Landgrave. Cette ceſſion fut confirmée par la Reine *Chriſtine* qui ordonna que tous ceux qui tenoient

GUILLAUME V.

1633.

Le 13e Avril.

tenoient des fiefs de l'abbaye de *Fulde*, & n'en demanderoient pas à tems l'investiture au Landgrave, en seroient déchus. *Guillaume* aspiroit sans-doute aussi à se faire rendre la portion de ses Etats qu'occupoit le Landgrave de *Darmstadt*, mais quoique ce Prince restât toujours attaché au parti de l'Empereur, *Oxenstierne* le ménageoit encore. Il voyoit en lui l'ami & le gendre de l'Electeur de Saxe, & il savoit que cet Electeur ne demandoit qu'un prétexte pour abandonner ouvertement un parti dont il étoit vivement offensé de n'être plus le Chef.

Après avoir donné quelque repos à ses troupes, Guillaume voulant profiter de ses avantages, envoya de gros détachemens dans l'Evêché de *Munster* qui en occuperent les places les plus importantes, *Ludinghausen*, *Schœnfliet*, *Rhens*, *Ahuus* avec son château fort : De-là il se portoit sur *Hamm* dans le comté de la *Marck*, lorsqu'il apprit que *Bœnningshausen*, Général

néral de l'Empereur, ayant rassemblé les débris de l'armée battue à *Oldendorp*, avoit fait une irruption subite dans la Hesse; qu'il avoit pris *Corbach*, & que s'avançant jusques à *Fritzlar* & *Frankenberg*, il ravageoit les pays qui étoient sur son passage, & prenoit d'assaut la ville d'*Amœnebourg* qui n'étoit défendue que par quelques milices. A cette nouvelle le Landgrave accourut avec un corps de Cavalerie à la défense de son pays; mais l'ennemi ne l'attendit pas, & vivement poursuivi, il se retira du côté de Cologne. Pour lui il joignit *Kniphausen* qui venoit de se signaler par la prise d'*Osnabrug* : Avec son secours il chassa l'ennemi de tout le pays de *Paderborn*, & moins heureux devant *Brakel* qui fut secourue, il se vengea par la prise de *Werle*, par celle d'*Amœnebourg* & celle de *Saltzcotten*, que le soldat plein de ressentiment de la perfidie de la garnison réduisit en cendres, après avoir égorgé tout ce qu'il y trouva d'hommes

en

GUILLAUME V. 1633. en état de défense. La campagne fut heureusement terminée par la soumission de *Lipstadt* qui capitula, & reçut garnison, & dont l'exemple fut suivi par la plûpart des villes du Comté *de la Marck*. La prudence exigeoit qu'on s'assurât de ces villes, quoique du domaine d'un Prince allié, l'Electeur de Brandenbourg; mais le Landgrave qui ne vouloit que les fermer à l'ennemi, y fit observer une discipline si exacte, qu'elles n'eurent que des sujets de se louer de leur sort. Nous passons à dessein sous silence plusieurs petits événemens de cette campagne où les succès furent plus partagés, & qui n'eurent aucune suite importante.

Dans les autres parties de l'Allemagne, les armes des deux partis avoient eu aussi une fortune diverse; mais celle des Suédois & de leurs alliés avoient pourtant conservé leur supériorité, Quoique battus à *Steinau* en Silésie, ils avoient conservé une partie du cours de *l'Oder* & la Poméranie,

Bernard

Bernard de *Weimar* avoit ſoumis le Haut Palatinat, & s'étoit aſſuré d'une partie de la Bavière par la priſe de *Ratisbonne*. Le *Rhingrave* n'avoit pas défendu les conquêtes d'Alſace avec moins de bonheur, & *Guſtave Horn* celles de Souabe & des Etats Autrichiens qui y ſont enclavés. GUILLAUME V. 1633.

Les choſes étoient dans cet état au commencement de la campagne ſuivante : Tout ſembla même d'abord favorable aux confédérés. *Philipsbourg* ſe rendit aux Suédois dès les premiers jours de Janvier. *Horn* réduiſit pluſieurs villes de Souabe, & battit les Impériaux à *Wangen*. *Arnheim*, Général Saxon les défit en Siléſie, & l'Electeur de Brandebourg réuniſſant ſes forces à celles du Général Suédois *Bannier*, leur reprit l'importante place de *Francfort* ſur l'*Oder*. Mais malgré ces brillantes apparences, le parti Proteſtant étoit réellement dans un état critique & dangereux. Les quatre cercles unis par l'habileté d'*Oxenſtierne*, & qui faiſoient preſque tout

le

GUILLAUME V. 1634.

le nerf de la ligue étoient rebutés d'une guerre si longue & si cruelle. La licence effrénée du soldat mettoit les peuples au désespoir : Malgré toute la prudence du Chef, les divers membres de ce grand corps avoient des vûes, des intérêts, des sentimens contraires, & souvent ils se croisoient au lieu de s'aider. L'Electeur de Saxe négocioit déja avec l'Empereur. Le jeune Palatin, ou plutôt le Régent du Palatinat, sembloit vouloir agir pour son propre compte. Le Duc de *Wirtemberg* visoit au même but : Dans cette disposition des esprits, le Landgrave eut été la victime de son zèle & de sa constance, s'il n'eût été aussi occupé que ces Princes de sa sûreté particulière. Il sut y pourvoir sans manquer à ses engagemens, en concluant dans ces circonstances une alliance avec le Roi de France.

Le Marquis de *Feuquieres* qui s'étoit rendu à *Cassel* dès le commencement de l'année pour l'en solliciter, mit la dernière main

GUILLAUME V.

1634.

main à ce Traité. Le Roi s'engageoit à entretenir à ses fraix une partie de l'armée du Landgrave, dont ce Prince auroit toujours le commandement, & l'on convint du subside qui seroit payé par cette couronne. On devoit comprendre dans ce Traité d'autres Princes confédérés, s'ils le desiroient, & les y inviter. Ainsi la France qui se déclaroit de jour en jour davantage contre l'Empereur, sembloit mettre un grand poids de plus dans la balance en faveur du parti Protestant; mais en même tems la Suede prenoit ombrage de l'influence d'un allié si puissant; ses vues lui devenoient suspectes, & la défiance réciproque de ces deux nations devenoit une nouvelle source de dangers pour la cause commune.

Oxenstierne faisoit dans ces circonstances tout ce qu'on pouvoit attendre d'un politique aussi actif que prudent, & consommé dans l'art de manier les esprits. Il assembloit les députés de la ligue, d'abord

GUILLAUME V. 1654. à *Halberstadt*, & ensuite à *Francfort*. Il les sollicitoit de réunir leurs forces, de travailler de concert avec un nouveau courage à obtenir une paix générale, sûre & avantageuse, qui ne pouvoit être le fruit que de leur union & de leur constance. Ses efforts étoient secondés par ceux de *Guillaume* qui s'étoit rendu à sa prière dans cette grande assemblée. Tout s'y ressentit cependant de cette lenteur, de cette contrariété d'intérêts qui est nécessairement attachée aux confédérations nombreuses. Et peut-être n'y en eut-il jamais qui eut à concilier tant d'intérêts divers, & tout à la fois si grands & si pressans. Ainsi le tems se consumoit sans qu'on put parvenir à prendre les résolutions vigoureuses qu'exigeoit la crise où l'on se trouvoit.

Les ennemis étoient en effet en mouvement dans toutes les parties de l'Empire pendant qu'on délibéroit si infructueusement à Francfort. Les troupes Hessoises qui

qui gardoient les conquêtes qu'elles avoient faites en Westphalie l'année précédente y avoient été attaquées avant la fin même de l'hiver. Un corps d'Impériaux ou de troupes de la ligue Catholique, après avoir repris *Limbourg* & *Bentheim*, s'empara de *Ludingshausen* par la lâcheté du Commandant qui n'attendit pas le secours des Hessois qui accouroient sous les ordres de *Melander*. Cet habile général avoit détruit dans sa marche un corps d'Impériaux commandé par *Bœnningshausen*. Il ne put sauver cependant la ville de *Rhedo* qui fut pillée & réduite en cendres, ni empêcher que l'ennemi ne s'ouvrît par-là l'entrée du Comté de la *Lippe* & de l'Evêché d'*Osnabruck*. *Gleen*, officier de la ligue Catholique, ayant passé le Weser pour favoriser cette marche de l'ennemi & se joindre à lui, fut repoussé avec perte par *Trana*, Colonel Suédois, & ne lui échappa qu'avec peine. Mais bientôt il reçut de grands renforts avec lesquels il marcha en avant,

GUILLAUME V

1634.

GUILLAUME V. & parut menacer *Paderborn*. Cependant il ne l'attaqua point, & prenant une autre
1634. route, il passa le *Weser* à gué, pilla *Holtzmunden*, & forma le siége de *Hœxter* qu'il prit d'assaut malgré un très-grand échec qu'ils reçut de la part d'un corps de Suédois détaché par le Duc *George* de Lunebourg. Cette rencontre qui lui couta beaucoup de monde, l'empêcha bien de secourir *Hildesheim* assiégée dès long-tems par le Duc de Brunswick, mais *Hœxter* qui ne put être dégagée, fut livrée à la vengeance d'un soldat barbare & irrité de sa défaite. Tous les soldats, les habitans en âge de porter les armes, & même plusieurs enfans y furent passés au fil de l'épée; les corps de cinq cents cadavres furent vûs flottans sur le *Weser*, & à peine une trentaine d'hommes échapperent à la fureur de l'ennemi.

Après cette cruelle expédition, *Gleen* revint en Westphalie résolu d'attaquer le corps de Hessois aux ordres de *Melander*; il

il en surprit un détachement que celui-ci avoit envoyé à *Hervorde* pour observer sa marche, il le détruisit presque entièrement, & fit prisonnier l'officier qui le commandoit. Cet avantage le mit en état d'enfermer en quelque sorte *Melander* lui-même qui se trouva bientôt dans une situation très-périlleuse. En même-tems quelques troupes sorties de *Munster* surprenoient aussi, & maltraitoient un corps de Hessois à *Betkum*. C'étoient autant de suites de la mésintelligence qui s'étoit élevée entre le Landgrave & le Duc de Lunebourg. Ce Duc refusoit obstinément de joindre ses troupes à celles de Hesse; & il vouloit faire la guerre à part, & selon ses idées particulières. Il alla cependant dégager *Melander*, mais au lieu de joindre toute son armée à la sienne, il ne mena qu'un corps de cavalerie sans infanterie & sans canons, qui ne pouvoit mettre les Hessois en état de former aucune entreprise considérable: Les deux Princes ai-

GUILLAUME V.
1634.

GUILLAUME V. 1634. gris l'un contre l'autre n'agirent bientôt plus de concert, & *Gleen* instruit de leurs divisions en profita habilement pour reprendre plusieurs places sur la *Lippe*, & faire un riche butin. Résolu après cela de délivrer l'Evêché de *Munster*, il alla mettre le siège devant *Coesfeld*. Mais enfin les sollicitations d'*Oxenstierne*, & la vue des progrès menaçans d'un ennemi si actif, suspendirent les effets des inimitiés des deux Princes. Le Duc joignit à *Soest* son armée à l'armée Hessoise, & toutes les deux marcherent à *Gleen* pour lui livrer bataille : mais à leur approche, celui-ci abandonna *Coesfeld*, & dans sa fuite une partie de son arrière-garde fut taillée en

Le 6 Mai. pièces. Les confédérés le poursuivant toujours, reprirent en chemin les villes de *Luynen*, d'*Unna*, & de *Werle*, & l'atteignirent enfin sous les murs de *Hamm*. Ils l'y attaquerent aussi-tôt, mais il leur échappa encore à la faveur de la nuit & du pont que cette ville a sur la *Lippe*, & il gagna à grandes

grandes journées le voisinage de *Munster*, pays entièrement dévasté, où il étoit difficile de faire subsister des armées. Le Duc & *Melander* convinrent donc de s'arrêter là, & de profiter d'une occasion si favorable pour ôter aux ennemis une place aussi importante que l'étoit la ville de *Hamm*. Le siège devoit en être long & difficile; La garnison étoit nombreuse & bien pourvue de vivres, & elle pouvoit espérer que *Gleen* viendroit à son secours. Mais la valeur des Suédois & des Hessois ne lui laissa pas le tems d'user de ses ressources. Ayant observé un endroit par où la place étoit mal défendue, ils lui donnerent l'assaut, & l'emporterent malgré la résistance de la garnison. Il n'y en eut qu'un quart au plus qui périt dans cette journée, malgré l'exemple que l'ennemi avoit donné. Mais on ne put empêcher le pillage, & les Hessois y reprirent plusieurs officiers & quelques pièces d'artillerie qu'ils avoient perdus récemment.

GUILLAUME V.

1634.

GUILLAUME V.

1634.

Après s'être ainsi assuré de tout le cours de la *Lippe*, les deux généraux tenterent d'aller inquiéter l'ennemi dans l'Evêché de *Munster*. Mais il se retrancha si bien sous les murs de cette ville, & la disette des vivres se trouva telle dans le pays qu'après une attaque qui n'eut pas de succès, il fallut abandonner ce dessein & revenir sur ses pas; ils se dédommagerent par la prise de *Ludingshausen* qui se rendit à discrétion. Ce fut là qu'ils reçurent le renfort que le Prince d'Orange leur envoyoit en retour des secours qu'on lui avoit fournis l'année précédente. Il étoit d'environ quatre mille hommes, troupes belles & bien exercées, mais peu accoutumées à faire une guerre si pénible, dans un pays ingrat & dévasté; aussi les fatigues & la disette en emporterent-elles la plus grande partie. Elles contribuerent cependant à réduire *Borkum*, place de l'Evêché de *Munster*, & peu de tems après le Prince d'Orange les rappella.

Jusques-

Jusques-là tout sembloit assurer le repos de la Hesse, & promettre même de nouveaux succès dans les contrées voisines de la Westphalie ; mais les querelles qui s'étoient élevées entre le Landgrave & le Duc de Lunebourg se rallumerent une seconde fois ; le Duc reprochoit au Landgrave qu'il n'avoit en vue que son intérêt particulier dans cette guerre de Westphalie, & le Landgrave se plaignoit amérement de la rigueur avec laquelle le Duc faisoit la guerre, & de son inhumanité envers les habitans qu'il réduisoit à la dernière misère. Ces reproches aigrirent les deux Princes au point que le Duc se sépara du Landgrave, & retournant dans la Basse-Saxe sous prétexte de presser le siège de *Hildesheim*, emmena non-seulement ses troupes avec lui, mais encore un renfort qui leur avoit été envoyé de la Haute-Allemagne, & auquel les deux Princes avoient sans-doute un droit égal. Envain le Landgrave insista-t-il pour qu'on lui en laissât du moins une par-

tie.

GUILLAUME V. 1634.

tie. Le Duc fut sourd à ses remontrances, & ce procédé irrita si fort le Landgrave, que dans un premier mouvement il eut abandonné le parti, & accepté la neutralité qu'on lui offroit, si le tems, les prières d'*Oxenstierne* & la générosité qui lui étoit naturelle ne l'eussent enfin rendu maître de son ressentiment.

Il falloit qu'il pourvut à sa sûreté avec le peu de troupes qui lui restoient. Sa première idée fut de se rapprocher des Provinces-Unies pour être à portée d'en recevoir des secours, & pour agir de concert avec le Prince d'Orange & les Hollandois avec lesquels il étoit lié par l'amitié, par la conformité du culte, & par des intérêts communs. Mais dans ce tems-là même les Suédois perdoient la bataille de *Nordlingue*, & cette fatale journée jettoit le parti Protestant dans la consternation, & lui portoit un coup si funeste, qu'en peu de tems toute la face des affaires fut changée. La Souabe & la Franconie devin-

Le 27 Août.

devinrent la proye du vainqueur. La plûpart des Princes confédérés croyant voir fondre sur eux toutes les forces de la ligue Catholique, ne parloient plus que de faire une prompte paix avec l'Empereur. Les troupes découragées & mal payées sembloient plus disposées à se soulever contre leurs chefs qu'à marcher contre l'ennemi. Une partie de l'armée victorieuse après avoir soumis le Wirtemberg, s'approcha du Rhin & du Mein. *Oxenstierne* épuisoit envain toutes les ressources de son génie & de son courage pour parer à tant de maux. Il trouvoit dans ce grand revers peu d'alliés tels que le Landgrave. En effet ce Prince dont l'adversité ne faisoit qu'affermir la constance, instruit de l'état critique où étoit *Francfort*, vola vers cette ville suivi d'une partie de sa cavalerie; mais après un court séjour employé à pourvoir au plus nécessaire, ils jugerent l'un & l'autre la présence de l'armée Hessoise plus nécessaire en Westphalie, où l'ennemi

l'ennemi venoit de faire le siège de *Luynen*; *Melander* envoyé à son secours voulut envain dégager cette ville, le Duc de *Lunebourg* lui ayant refusé le secours dont il avoit besoin.

La Hesse étoit plus sérieusement menacée d'un autre côté : Un corps de Croates pénétra dans le pays de *Fulde*, & delà dans celui de *Hersfeld* & la Hesse même, & y fit tous les ravages imaginables. *Guillaume* accourut & en défit une partie à *Hunefeld*, mais ils reçurent de grands renforts à l'aide desquels ils surprirent un corps de Hessois commandé par le Colonel *Dalwig* qui fut fait prisonnier avec une partie de son monde. Le reste eut un pareil sort dans sa fuite, & une partie de la Hesse resta exposée; ni le Duc de Lunebourg, ni *Bannier* n'envoyant au Landgrave les secours nécessaires pour sa défense, & qu'il sollicitoit depuis si long-tems.

Mais une des plus fatales suites de la défaite de *Nordlingue*, & du découragement

ment du parti, ce fut sans-doute la défection de l'Electeur de Saxe. On a déja vu que, soit par inconstance naturelle, soit par ressentiment de ce qu'on ne lui avoit pas déféré la principale direction des affaires, il songeoit depuis long-tems à faire sa paix particulière. Il cessa enfin de dissimuler, lorsque la décadence de son parti ne lui parut plus douteuse, & il signa à *Pirna* les préliminaires de cette paix qui fut depuis achevée à *Prague* dont elle a pris le nom. Les deux Princes contractans y disposoient en maîtres absolus des intérêts de tous les Princes, pardonnoient aux uns, châtioient les autres, prescrivoient aux Catholiques & aux Protestans des loix nouvelles, & prétendoient armer toute l'Allemagne contre les Suédois comme ennemis de l'Empire, & contre la France pour l'obliger à rétablir le Duc de Lorraine. On proposa ce Traité aux autres Princes de l'Empire comme un moyen d'en réunir tous les membres entr'eux & avec leur

GUILLAUME V.

1634.

Le 22. Novemb.

Puffendorf. Struvius. Le P. Bougeant.

GUILLAUME V. leurs chef. On sollicita avec empressement toutes les villes d'y souscrire, & toutes ces sollicitations ne furent pas infructueuses.

1634.

1635. Si ce dernier coup achevoit de ruiner le crédit & les forces de la Suède en Allemagne ; s'il étoit plus sensible encore pour tous les Princes de l'Empire qui avoient fait dépendre leur fortune de la sienne, on peut dire qu'il n'y en eut aucun dont la constance fut mise à une épreuve aussi difficile que le Landgrave, & cependant aucun dont elle parut plus inébranlable (*). Il ne pouvoit ignorer que de tous les Princes qui s'étoient déclarés contre l'Empereur, aucun n'étoit autant que lui l'objet de son ressentiment. Il avoit des raisons de soupçonner qu'il étoit un de ceux qu'on ne vouloit pas comprendre dans

(*) In reliquis Germaniæ circulis vix ullus ordinum stabat succorum partibus fidus, præter Wilhelmum Landgravium, cui propensum ad sustentandam causam communem studium. (*Puffend.*)

dans la paix de Prague; il voyoit qu'il avoit été excepté dans la tréve accordée aux Saxons; que l'Archiduc *Léopold* avoit fait prendre possession de l'abbaye de *Hersfeld*, & que l'Electeur de Saxe sollicité de lui communiquer la paix qu'il venoit de faire, & de dire du moins si le Landgrave y étoit compris, ne le payoit que de réponses vagues & de vaines défaites. Ainsi, du côté des ennemis tout ne lui annonçoit qu'un sinistre avenir, & dans ce même tems il ne voyoit dans ses amis que découragement, incertitude, & mauvaise volonté. Le succès de la guerre qu'il avoit entreprise, & la sûreté de la Hesse dépendoient de celle des places conquises en Westphalie, où ses troupes avoient leurs quartiers. Mais ses alliés mêmes les y troubloient autant que les ennemis. Le Duc Georges de Lunebourg qui vouloit être seul maître dans la Westphalie continuoit à contrarier ses desseins, au lieu d'agir de concert avec lui, & bientôt incertain & flottant entre

GUILLAUME V.

1635.

les

GUILLAUME V.

1635.

les deux partis, il laissa voir clairement qu'on ne devoit plus compter sur lui. Les troupes légères Autrichiennes désoloient au milieu même de l'hiver les frontières de Hesse. En vain *Dalwig* & le Comte *Eberstein* en détruisirent-ils une partie dans deux rencontres. Le danger n'étoit éloigné que pour peu de jours, & ces succès passagers irritoient plus un ennemi si puissant qu'ils ne l'affoiblissoient.

A mesure que les conditions de la paix de Prague étoient plus connues, chacun la vantoit ou la décrioit suivant les craintes ou les espérances qu'elle lui donnoit. Les confédérés incertains, se défiant les uns des autres & de l'avenir, tenoient des assemblées fréquentes pour en délibérer. Le Landgrave plus justement allarmé qu'aucun autre attendoit avec impatience le retour d'*Oxenstierne* qui étoit allé s'assurer par lui-même des dispositions de la Cour de France & des Hollandois. Enfin ce Ministre revint par mer dans la Basse-Saxe où

il trouva les affaires de ſon parti dans le plus facheux état, & il alla juſques à *Magdebourg* pour y être plus à portée de négocier avec les Electeurs de Brandenbourg & de Saxe. Ce fut là que *Guillaume* le joignit, & qu'ils conclurent entr'eux une nouvelle convention par laquelle ils renouvellerent l'engagement qu'ils avoient pris de ne point faire de paix ſéparée, & de ne pas mettre bas les armes qu'ils n'euſſent obtenu des conditions honorables pour l'un & l'autre contractant. Le Landgrave devoit appeller à lui, au nom de la Reine de Suede, toutes les troupes Suédoiſes qui étoient répandues dans la Weſtphalie, & les régimens qui avoient été aux ordres du Duc Guillaume de *Weymar* & du Duc *George* de *Lunebourg*, l'un & l'autre reconciliés avec l'Empereur. Avec ces forces réunies il devoit ſecourir *Banier*, ſi le beſoin l'exigeoit, & ſeconder les opérations du Duc *Bernard* de *Weymar* dans le voiſinage du Rhin : Enfin il promettoit de faire ſes

GUILLAUME V.

1635.

GUILLAUME V.

1635.

efforts pour contenir la ville de *Francfort* ; dont on n'avoit que trop de raisons de se défier, & pour mettre du moins hors de danger les membres du Conseil de la ligue Protestante qui étoient restés dans cette ville, & pour lesquels les habitans ne témoignoient plus ni respect ni bonne volonté.

Guillaume en prenant ces divers engagemens excepta cependant les cas où tout Prince, père de ses sujets, ne voit & ne doit plus voir que leur intérêt, celui d'une extrême néceffité dans laquelle il se réservoit d'accepter la paix de *Prague*, s'il n'y avoit plus d'autre moyen de salut.

Pendant qu'il prenoit ces mesures à *Magdebourg*, *Bœningshausen* faisoit une nouvelle irruption sur les terres de Hesse, occupoit *Wildungen*, & de *Hersfeld* où il avoit pris poste, étendoit au loin ses ravages. *Melander* marchant sur ses pas, l'obligea d'abord à la vérité à s'éloigner ; mais ce ne fut pas pour long-tems. En

effet le Marquis de *Grana* lui ayant amené un renfort très-considérable, les Hessois inférieur en nombre furent bientôt obligés de se mettre en sûreté sous les murs de leurs places fortes, & d'abandonner le plat pays aux déprédations de l'ennemi. Son but étoit de forcer enfin le Landgrave à mettre bas les armes, & à accepter la paix de Prague. L'Evêque de *Worms*, dans sa qualité de directeur du cercle du Haut-Rhin, lui en fit faire la proposition, & la circonstance étoit sans doute bien propre à l'y déterminer malgré toutes ses répugnances. Non-seulement il voyoit une partie de la Hesse, après des souffrances déja si longues, de nouveau cruellement dévastée. Toutes les promesses de secours qu'on lui avoit faites s'évanouïssoient au moment de l'exécution. Des cinq mille hommes de l'armée du Duc de Weymar qui devoient se joindre à la sienne, à peine en étoit-il arrivé trois cents; les autres avoient passé au service de l'Electeur de Saxe. Le ren-

GUILLAUME V. 1635.

fort que *Sperreuter* devoit amener s'arrêtoit encore en Westphalie, & *Banier* en avoit même pris une partie pour lui. Tous ces soldats exténués par tant de marches & par la disette, mécontens de la lenteur avec laquelle ils étoient payés, témoignoient peu de zèle & d'affection. *Guillaume* ne voyoit ainsi que des malheurs naissant les uns des autres, & nulle ressource assurée où qu'il portât ses regards. La plus grande partie de ses Conseillers soupirant pour la paix lui exagéroient encore les dangers qui le menaçoient, & la grande disproportion des forces des deux partis. Un Conseiller de l'Empereur nommé *Griesheim* arrivoit dans ces circonstances pour lui offrir cette paix devenue si nécessaire. *Guillaume* à demi vaincu par tant de sollicitations, consentit à ce que ses Ministres entamassent une négociation avec *Griesheim*. Ils demanderent d'abord que leur Maître fut compris dans le Traité de Prague sans aucune exception ni réserve, qu'on

lui

lui garantit une pleine liberté relativement à sa religion, qu'il ne pût lui être fait par personne aucune demande à titre d'indemnité pour dommages causés par ses troupes, que ses Etats ne fussent pas chargés de logemens de gens de guerre, qu'on lui laissât le pays de *Hersfeld*, & qu'il eut quelque tems pour éloigner l'ennemi de ses frontières. En même tems ce Prince, scrupuleux observateur de ses engagemens, eut soin d'instruire *Oxenstierne* de tout ce qui se passoit; il lui fit observer qu'abandonné de tout le monde, si les secours qu'on lui avoit promis étoient encore différés, il alloit se trouver dans le cas réservé par leur convention où il étoit en droit de chercher son salut par la voye d'un accommodement, la seule qui lui restât ouverte. Sur ces entrefaites arriva à *Cassel* *Sperreuter* avec un secours de trois mille hommes qui joints aux Hessois, ne formoient qu'un corps d'environ sept mille hommes au plus, tous excédés des fatigues

GUILLAUME V. 1635.

GUILLAUME V. 1635. si longue marche, & des attaques continuelles auxquelles ils avoient été exposés. L'ennemi quoique fort de plus de douze mille hommes ayant été instruit de cette jonction se retira précipitamment dans l'Etat de *Fulde*, dans la crainte apparemment d'être attaqué d'un autre côté par l'armée de *Weymar* qui n'étoit pas loin du Rhin. *Guillaume* se mit à sa poursuite, mais avec la précaution dont on doit user vis-à-vis d'un ennemi supérieur; il se contenta de l'observer & de la suivre : *Sperreuter* avec qui il avoit des difficultés l'eut peut être mal secondé. Les autres officiers mal payés sembloient peu disposés à obéir : mais du moins les sujets de *Guillaume* furent soulagés, Ceux du Landgrave de *Darmstadt* sentirent à leur tour les maux qu'attire la présence d'un ennemi. Ce dernier en fit des plaintes amères à son parent qui lui répondit avec vivacité, & tout le fruit de cette correspondance, ce fut d'aliéner de plus en plus leurs esprits.

Ayant

Ayant ainſi délivré ſes Etats, *Guillaume* qui ne voyoit dans la paix de *Prague*, ni l'honneur, ni la sûreté qu'il deſiroit, réſolut de continuer à attendre de meilleures conditions de la fortune des armes. Il ſe flattoit toujours que ſon parti n'étoit point dans un état ſi fâcheux qu'il ne pût reprendre ſon premier aſcendant. Pour être en état de frapper quelque grand coup, il falloit ſe joindre à l'une des deux grandes armées de la confédération, celle de *Weymar* ou celle de *Banier*. Après quelque héſitation, il prit ce dernier parti dans la penſée que l'Electeur de Saxe pourroit être forcé par cette attaque imprévue à renoncer à la paix de Prague, & que *Banier* ayant déſarmé ce nouvel ennemi, pourroit de nouveau ſe faire jour dans les Etats héréditaires de l'Empereur.

GUILLAUME V.

1635.

Mais tous ces deſſeins échouerent encore. On n'oſa pas conduire contre l'Electeur de Saxe des officiers & des ſoldats auſſi mécontens que l'étoient la plûpart de

GUILLAUME V. 1635. ceux de l'armée de *Banier*, & il fallut que le Landgrave détachât une partie de son armée sous *Melander* pour aller secourir les places qu'il avoit en Westphalie, & dont la conservation intéressoit si fort la sûreté de la Hesse & le succès de ses projets.

Cependant il étoit de plus en plus sollicité d'accepter la paix de Prague. L'Electeur de Saxe lui envoyoit un Ministre pour l'assurer qu'il seroit compris dans l'amnistie, & que s'il avoit quelqu'autre demande à faire il s'en chargeroit. *Oxenstierne* lui laissoit une entière liberté de se rendre à ces invitations. Il le prioit seulement de conserver aux Suédois l'affection qu'il leur avoit témoignée, & de ne point donner ses troupes à leurs ennemis. En même tems *Griesheim* revenoit à la charge en apportant au Landgrave la réponse que faisoit à ses demandes le Roi de Hongrie au nom de l'Empereur son père. Mais *Guillaume* ne parut pas encore pleinement satisfait

tisfait de cette réponse ; il allégua qu'il n'y trouvoit pas les sûretés dont il avoit besoin, ni pour sa Religion, ni pour la possession de *Hersfeld*, & il renvoya *Griesheim* à son maître avec un modéle de Traité tel qu'il consentoit à le signer, en stipulant de plus une trêve de six semaines pour avoir le tems de se déterminer.

GUILLAUME V.
1635.

Dans cet intervalle, toutes ses démarches sembloient annoncer des dispositions à conclurre une paix prochaine. Il en faisoit délibérer ses Ministres, ses Théologiens & les Etats de son pays : Mais son dessein secret n'étoient sans-doute que de gagner du tems en prolongeant cette négociation, & de la faire servir de baze à une pacification générale dans laquelle les deux couronnes de France & de Suede fussent comprises. C'est pour cela qu'il avoit toujours stipulé que jusques à ce qu'on eut reçu une ratification pleine & expresse de l'Empereur, il ne seroit tenu à rien ; mais qu'il garderoit toutes ses troupes & les places

Puffendorf. L. 7. §. 20.

GUILLAUME V. 1635.

places fortes qu'elles occupoient. Aussi envoyoit-il un Ministre à *Oxenstierne* pour l'assurer qu'il resteroit fidèle à ses alliances, & qu'il feroit durer la négociation autant qu'il seroit possible. Il est aisé de juger combien cette déclaration fut agréable au Chancelier Suédois. Il renvoya sur le champ le député pour louer le Landgrave de sa constance, & ranimer son courage par de nouvelles promesses.

Dans le même tems un Comte de *Hanau* arriva aussi à *Cassel* de la part de la Cour de France avec une pareille commission, & des offres de secours en hommes & en argent. Il avoit ordre de représenter au Landgrave toutes les raisons qui devoient le porter à se défier des Autrichiens & de la ligue. Et *Guillaume* étoit d'autant plus disposé à les écouter, que la conduite des Généraux & des Ministres de l'Empereur ne confirmoit point leur langage pacifique. Ils disposoient leurs troupes en Westphalie de manière à tenir les siennes bloquées, &

& à empêcher leur jonction avec les Suédois. La ratification de l'Empereur étoit toujours différée. Ils la promettoient encore pour le 14e. Janvier de l'année suivante ; mais il étoit visible qu'ils vouloient auparavant savoir le résultat du siège de *Hanau* dont le succès les mettroit en état de faire la loi au Landgrave. Enfin ce Prince avoit compris par divers indices que dans le Traité même, s'il étoit ratifié, l'Empereur sous couleur de ne pouvoir disposer des droits d'un tiers, se ménageoit des évasions qui le rendroient illusoire, & laisseroient à ses ennemis de nouveaux prétextes pour l'accabler. C'étoit-là sans-doute de grandes raisons de rompre la négociation, & de reprendre les armes. Les peuples, il est vrai, soupiroient ardemment pour la paix ; mais une paix qui n'a point de solidité mérite-t-elle ce nom ? Telles étoient les raisons qui portoient *Guillaume* à reprendre les armes. Il ne pouvoit en même tems se dissimuler le

GUILLAUME V.

1635.

1636.

GUILLAUME V. 1636.

le danger de ce parti. C'étoit irriter plus que jamais l'Empereur qui redoubloit les promesses & les invitations pour l'engager à se reconcilier avec lui. C'étoit rompre ouvertement avec l'Electeur de Saxe qui n'étoit ni moins pressant ni moins zélé pour cette paix : c'étoit s'exposer à avoir de tous côtés des ennemis sur les bras ; car outre leur armée de Westphalie, les Impériaux venoient de rappeller celle qui étoit occupée en Saxe, & ils la faisoient marcher en Franconie sous les ordres de *Hatzfeld.* Il falloit du moins pour prendre avec quelque prudence un parti aussi dangereux, que l'armée Hessoise fut à portée d'être renforcée par quelque corps de Suédois ou de leurs alliés. On espéra d'engager le Duc de *Lunebourg* à s'y prêter ; mais ce Prince le refusa, toujours indécis & mécontent des deux partis. *Guillaume* s'adressa avec plus de succès à *Oxenstierne* qui envoya le Général *Lesley* avec une armée Suédoise en Westphalie avec

ordre

ordre de seconder le Landgrave, & de se joindre à lui, s'il étoit possible. Enfin après bien des irrésolutions & de longues délibérations, il fit les dispositions nécessaires pour la jonction, s'abstenant encore cependant de toute hostilité jusqu'à ce qu'il eut signifié aux ennemis qu'il renonçoit à la trêve.

GUILLAUME V. 1636.

Le Marquis de *St. Chaumont*, Ambassadeur de France vint à propos affermir ce Prince dans la résolution de rejetter les offres de paix qu'on lui faisoit. Il l'avoit trouvé dans cette situation pénible où l'on flotte entre deux partis opposés également périlleux. Il avoit peint fortement à ce Prince le danger qu'il couroit de se voir abandonné de tous ses alliés, s'il refusoit les secours du Roi de France pour se livrer aux espérances trompeuses qu'on lui donnoit de la part de l'Empereur, & ses discours secondés des vives sollicitations d'*Amélie* de *Hanau*, dont les frères étoient dans un danger pressant, & par la propre incli-

GUILLAUME V. 1636. inclination du Landgrave, l'emporterent enfin tout-à-fait sur les remontrances de *Melander* & des autres Conseillers qui inclinoient pour la paix. L'alliance avec la France fut donc renouvellée : *Guillaume* promit d'entretenir un certain nombre de troupes jusques à la paix générale, de secourir sans délai de concert avec *Lesley*, les villes de *Coblentz* & de *Hanau*, de commander cette armée, soit en son nom, soit en celui du Roi de France, & de n'en remettre le commandement à personne à l'insçu du Roi.

Le 2 Juin.

A l'égard des conquêtes qui pourroient se faire on devoit en traiter à part. La France & la Suede pouvoient admettre dans cette alliance ceux des Etats de l'Empireq u'elles jugeroient à propos, ou leur accorder la neutralité ; & le Landgrave promettoit de se conformer à ce qui seroit fait à cet égard, de maniere cependant qu'il ne seroit point tenu à restituer les places qu'il avoit prises, ni à se relâcher sur

sur l'article des contributions. La Religion Catholique devoit être maintenue dans les lieux conquis sur le même pied où elle étoit au commencement de la guerre (en 1618). Enfin le Roi de France promettoit des subsides au Landgrave pour le mettre en état de continuer la guerre avec vigueur.

GUILLAUME V.

1636.

Puffendorf. L. 8. §. 38. *Lunig.* part. spec. Con. tin. II. p. 857.

Guillaume n'eut pas plutôt pris cet engagement de secourir *Hanau* qu'il se mit en devoir de le remplir. L'utilité qui devoit en résulter pour la cause commune, & pour la sûreté de la Hesse, la gloire qu'il s'en promettoit avec justice s'il réussissoit; enfin le plaisir si doux & si flatteur de se rendre aux vœux ardens d'une épouse digne de toute l'estime & de la tendresse qu'il lui vouoit, tous ces motifs se réunissoient pour animer son zèle & accélérer sa marche. *Hanau* depuis long-tems assiégée par *Lamboy*, Général de l'Empereur, étoit encore défendue par une garnison vaillante & assez nombreuse; mais la famine

plus

GUILLAUME V. 1636. plus redoutable pour elle que l'ennemi, alloit malgré sa valeur & le courage de *Ramsay* qui la commandoit, faire tomber cette place, & ouvrir par cela même tout le pays aux Impériaux. *Guillaume* s'étant donc réuni avec *Lesley* & le corps de Suédois à ses ordres, marcha par le Comté de *Waldeck* avec toute la diligence possible ; & dévançant *Lesley*, il alla reconnoître lui-même la position des assiégeans, qui depuis sept à huit mois qu'ils étoient devant cette ville, l'avoient environnée de tant d'ouvrages, que l'accès en sembloit impraticable. On y comptoit entre autres vingt redoutes très-fortes, & défendues par des troupes délite que leur voisinage mettoit à portée de se secourir réciproquement. Toutes les avenues de la place étoient défendues de cette manière, & l'espérance d'être secourues par Gallas, ou quelque autre Général de l'Empereur dans le voisinage du Rhin, donnoit une nouvelle confiance à ces troupes. *Guillaume* &

Lesley

Lesley sentirent bien que dans cet état des choses, tout le succès dépendoit pour eux d'une attaque aussi brusque que vigoureuse; & sans perdre un moment, ils donnerent l'assaut à une des principales redoutes dont ils délogerent l'ennemi malgré toute sa résistance. Delà marchant à *Lamboy* qui s'approchoit avec toutes ses forces, ils lui livrerent un combat furieux dont tout l'avantage leur demeura. *Lamboy* défait se retira avec précipitation au-delà du *Mein*; toutes les redoutes furent emportées l'épée à la main les unes après les autres, dans l'espace de quatre heures, & ceux qui les défendoient furent presque tous tués. Un seul fort restoit à prendre: c'étoit un ouvrage très-considérable qui commandoit le chemin de *Francfort*. On amena de la grosse artillerie pour le battre, & le soldat animé par le succès, & emporté par un courage téméraire, ayant voulu monter trop tôt à la brêche, fut d'abord repoussé avec perte; ce qui n'empêcha

GUILLAUME V.

1636.

GUILLAUME V. 1636. pas que ceux qui défendoient ce poste ne voyant plus de ressource pour eux, ne se rendissent à discrétion au nombre de plus de cinq cents, tant officiers que soldats.

Ce fut ainsi que *Hanau* dût sa délivrance au courage & à l'habileté du Landgrave & de ses alliés. Ce coup hardi & imprévu répandit une grande crainte dans les Etats Catholiques des bords du Rhin. L'Electeur de Mayence sur-tout qui voyoit ses Etats à découvert, chercha une retraite dans l'intérieur de son pays; mais les progrès des vainqueurs étoient nécessairement suspendus par l'état affreux où tant de calamités accumulées avoient réduit la Wetteravie. Ce n'étoit plus qu'une vaste solitude dont la famine défendoit l'entrée aux amis comme aux ennemis. Il fallut qu'ils s'arrêtassent quelque tems dans le pays de *Darmstadt*, soit pour donner du repos à leurs troupes, soit pour attendre qu'on sut quel parti prendroient les Généraux ennemis.

Les

Les Suédois que la conduite du Landgrave de *Darmstadt* n'engageoit pas à le ménager, profiterent de cette circonstance pour exercer sur ce Prince une utile vengeance. *Lesley* lui fit demander de se déclarer *ami*, & dans ce cas il vouloit qu'il lui donnât ses troupes; ou *ennemi*, & alors il devoit s'attendre à être traité comme tel. *George* différa de répondre; mais les Etats de son pays recoururent aux supplications, & *Guillaume* lui-même oubliant le passé, & ne se vengeant que comme les ames généreuses, intercéda en leur faveur, & défendit sévèrement à ses soldats de faire aucun mal aux habitans. Enfin *Lesley* se contenta de la promesse qu'on lui fit de payer une contribution de cent mille florins; mais à peine se fut-il éloigné pour aller avec *Guillaume* faire le siége d'*Amœnebourg*, que le Landgrave de *Darmstadt* défendit sous peine de mort à ses sujets d'acquiter leur promesse, & de payer la plus petite somme aux Suédois. GUILLAUME V. 1636.

GUILLAUME V. 1636. Après la prise d'*Amœnebourg* où *Guillaume* mit garnison, *Lesley* marcha par l'Evêché de *Paderborn* jusques au Weser qu'il passa pour rejoindre l'armée de *Banier*. A l'égard du Landgrave, il se raprocha de sa conquête de *Hanau* qu'il lui importoit si fort de conserver.

Mais pendant qu'il s'éloignoit ainsi de ses Etats, & qu'il les croyoit dans une sorte de sûreté, fondé sur le desir que les Impériaux affectoient de nouveau de faire la paix avec lui, il reçut la *nouvelle aussi* effrayante qu'imprévue, que le Général *Gœtz*, après avoir traversé rapidement la Franconie avec dix mille chevaux & quatre mille homme de pied, étoit entré dans la Hesse, avoit repris *Amœnebourg*, saccagé *Hersfeld*, & *Treysa*, réduit en cendres *SchWartzenborn* & plusieurs villes, bourgs & villages, & exercé sur son passage toutes les fureurs qu'on s'étoit déja tant de fois permises dans cette guerre de barbares. La ville de *Homberg* avoit seule

ſeule fait quelque réſiſtance, & l'ennemi repouſſé dans un aſſaut y avoit perdu ſix cents hommes; mais la diſette avoit enſuite contraint cette ville de ſe rendre, & les bourgeois avoient été punis ſévèrement de leur valeur. Envain *Guillaume* privé de tout ſecours par l'éloignement de ſes alliés, offrit-il de renouer des négociations qu'il avoit rompues le premier en faiſant lever le ſiége de *Hanau*. Il ne reçut que ce reproche pour réponſe, & forcé de céder à un ennemi ſi ſupérieur, il ſe retira en Weſtphalie pour y réunir toutes ſes forces, & appeller de tous côtés du ſecours. Mais il y fut ſuivi de près par le Général Autrichien qui ne vouloit point lui laiſſer les places fortes qu'il y occupoit, & qui étoient ſi néceſſaires à ſa défenſe & à ſes deſſeins: En effet, il reprit *Paderborn* malgré la vigoureuſe défenſe de la garniſon Heſſoiſe; *Sœſt* & *Dortmund* ſe rendirent à lui ainſi que *Werle* & *Hamm*. Il échoua à la vérité dévant *Dorſten*; mais toutes les

GUILLAUME V.

1636.

autres places mal pourvues, défendues par des troupes découragées, & qui n'attendoient de secours d'aucun endroit, n'en étoient pas moins sur le point d'ouvrir leurs portes à l'ennemi.

Ainsi tout ce que les Hessois avoient conquis en Westphalie au prix de tant de travaux & de tant de sang, alloit leur être ravi dans l'espace de quelques semaines. Envain *Guillaume* étoit-il allé solliciter quelques secours en Hollande, tant pour lui-même que pour l'Electeur *Palatin* dont il avoit extrémement à cœur le rétablissement; le crédit des Electeurs de Brandenbourg & de Cologne y avoit prévalu sur le sien, & les Etats Généraux vouloient absolument garder la neutralité avec l'Empereur & l'Empire. Il n'obtenoit donc rien ou presque rien; & de toutes ses réssources, il n'y avoit plus que sa constance qui ne fut pas épuisée. A l'égard de ses sujets, la plûpart ne voyant plus de salut que dans une promte paix faisoient ce

qu'ils

qu'ils pouvoient pour en hâter le moment. GUILLAUME V. 1636.
Quelques-uns, comme *Melander*, sollicitoient même, à ce qu'on croit, en secret les officiers de l'armée Hessoise à demander leur congé; mais cette paix tant desirée n'en étoit pas plus facile à faire: Le Général *Goetz* disoit hautement qu'il avoit ordre de poursuivre Guillaume jusques à la dernière extrémité: & le Landgrave de *Darmstadt* secondé de l'Electeur de Saxe insistoit auprès de l'Empereur pour qu'il lui fut accordé avant tout un dédommagement & une satisfaction qu'il portoit à une somme immense.

Tout sembloit donc annoncer à *Guillaume* une ruïne promte & inévitable, lorsque par une de ces révolutions dont toutes les longues guerres fournissent tant d'exemples, la victoire que les Suédois remporterent à *Witstock* rendit à leurs armes leur premier éclat, dissipa les projets des Impériaux, & parut d'abord remettre les affaires du parti Protestant presque au même Le 14e. Septembre

 me

GUILLAUME V. 1636. me point d'où la défaite de *Nordlingue* les avoit fait si subitement tomber.

Les Hessois durent sur-tout leur délivrance à cette victoire : *Banier* qui les avoit vûs sur le point d'être forcés à abandonner une alliance à laquelle ils étoient si nécessaires, se hâta de les y affermir en marchant à grand pas à leur secours : Les Généraux *Goetz* & *Hatzfeld* instruits de l'approche du vainqueur se réunirent envain pour s'opposer à lui. Quand *Banier* fut arrivé dans la Hesse ils n'oserent pas l'attendre, & repassant la *Fulde* avec précipitation, ils abandonnerent toutes les places qu'ils y occupoient, laissant même après eux une partie de leur artillerie & de leurs bagages : *Banier* détacha après eux *Lesley* vers la Westphalie, & lui-même reprit la route de la *Saxe*, espérant tirer parti du désordre où sa victoire avoit mis les affaires de l'Electeur. Ainsi les Etats de Hesse qui peu de tems auparavant, avoient résolu dans une assemblée

tenue

tenue à *Allendorf* de demander la paix à l'Empereur, délivrés de la présence de leur redoutable ennemi, reprirent les sentimens de courage & de constance dont leur maître donnoit un si bel exemple. Ce Prince n'avoit pas plutôt été informé du succès de la journée de *Witstock* qu'il étoit allé conférer à *Hambourg* avec *Banier* & *Lesley* sur les moyens de pousser la guerre avec une nouvelle vigueur. Dans cette vue il leur offroit une partie de ses troupes, ne demandant rien pour lui qu'une nouvelle assurance que la paix ne se feroit pas sans qu'il y fut compris. Delà il voulut revenir par *Lunebourg* dans ses Etats; mais il n'échappa qu'avec peine aux embuches qu'on lui avoit dressées dans cette ville, & forcé de retourner à *Hambourg*, il ne put arriver en Hesse qu'après avoir fait un long détour par la Westphalie.

GUILLAUME V.

1636.

Les playes de l'Allemagne devenoient ainsi de plus en plus profondes; la peste & la famine jointes à tous les ravages de la

GUILLAUME V. 1626.

la guerre désoloient ses plus belles provinces, & quelques-unes n'étoient presque plus que des deserts. *Ferdinand* touché peut-être de tant de maux ; peut-être seulement occupé de prévenir les reproches du public qui l'en regardoit comme la premiere cause, avoit témoigné cette année quelque desir d'y mettre fin. Mais des difficultés toujours renaissantes avoient toujours fait évanouir les espérances des peuples, & leurs vœux ardens avoient été bien moins écoutés que de vaines querelles sur la forme des pleinpouvoirs des Ambassadeurs, & sur des points de cérémonial. Vers la fin de cette année, l'Empereur toujours plein, à ce qu'il disoit, du desir de la paix, assembla les Electeurs à *Ratisbonne* pour les consulter sur les moyens de faire accepter à tous les Etats de l'Empire, la pacification de *Ratisbonne*. Quelques Electeurs proposerent à leur tour de régler d'abord d'une maniere sûre & avantageuse, les conditions de l'amnistie que l'Em-

l'Empereur accorderoit; mais on vit bientôt que tout ce qu'avoit voulu ce Prince, c'étoit d'assurer à son fils la couronne Impériale en le faisant élire Roi des Romains. C'étoit là dès long-tems l'objet de tous ses vœux. Le succès fut le chef-d'œuvre de sa politique, & le dernier triomphe qui lui étoit réservé. Peu de tems après il termina sa carrière, laissant après lui un nom cher à son parti, & respectable par des vertus qui eussent pû faire le bonheur des peuples, si l'ambition & le fanatisme ne les eussent pas corrompues.

GUILLAUME V.

1636.
12 Décem.

1637.
Le 15 Fév.

Son successeur sembla avoir hérité de ses sentimens & de ses projets, en héritant de ses Etats. Il ne songea qu'à rendre aux armes Autrichiennes la supériorité qu'elles sembloient reprendre depuis la mort de *Gustave*. Il se prépara à faire par-tout de nouveaux efforts, & à s'armer d'une nouvelle rigueur contre tous ses ennemis.

Le Landgrave étoit toujours un des premiers objets du ressentiment de ce Prince.

GUILLAUME V. 1637. Prince. Pendant que ses armées saccageoient la Hesse avec la dernière inhumanité, on cherchoit à le dégrader, à le perdre lui-même par des arrêts foudroyans. L'acte de sa proscription dressé déja par l'ordre de Ferdinand II. peu de tems avant sa mort, fut donc renouvellé par son successeur, & sa publication fut une des premières opérations de son règne.

Théatr. Europ. T. p. 866.

Des maux plus réels & plus sensibles encore se firent sentir aux Hessois pendant ce même hyver & le printems suivant. *Melander* fut battu en voulant secourir les François assiégés dans *Hermanstein*, & réduits à toutes les horreurs de la famine. Diverses hordes de Croates firent des courses jusques dans l'intérieur de la Hesse, pillerent *Sontra*, brûlerent *Cappel* & plusieurs villages, s'emparerent d'*Allendorff*, d'*Eschwege* & de divers autres lieux sur les bords de la *Werra*, d'où ils porterent au loin le fer & le feu : *Guillaume* accourut à la vérité avec toutes les troupes

pes qu'il put raſſembler à la défenſe de cette partie de ſes Etats, & il chaſſa l'ennemi juſques dans le pays de *Fulde*; mais *Gleen* ayant reçu les ſecours que *Lamboy* & *Wahl* lui amenoient de Weſtphalie, ſe trouva bientôt très-ſupérieur en forces au Landgrave qui forcé de retourner vers le Weſer, eut la douleur de voir dans ſa retraite les flammes qui ravageoient ſes Etats. Le Croate toujours féroce, autoriſé dans ſa fureur par des Généraux auſſi barbares que lui, n'épargna rien cette fois pour faire un affreux déſert de toute cette contrée. On y compta dans peu de tems dix-huit villes, quarante ſept châteaux & trois cent villages réduits en cendres. Des denrées de tous genres furent gâtées & détruites, & tout le plat pays juſques aux environs de *Caſſel* fut pillé & ravagé : Des fievres épidémiques & peſtilentielles emporterent enſuite, comme il eſt ordinaire, une grande partie de ceux que le fer ou la famine avoit épargnés; on aſſure qu'l ne reſta

GUILLAUME V.

1637.

resta bientôt dans les campagnes qu'un quart au plus de leurs habitans.

Tout ce que pouvoit Guillaume persécuté avec tant de fureur, c'étoit de se maintenir du moins dans la partie voisine de la Westphalie dont ses troupes occupoient les places fortes. Cela lui fut d'abord d'autant plus aisé que *King* & *Rantzow* lui amenerent quelques milliers de troupes Suédoises & Françoises, & lui faciliterent ainsi la conquête de *Vecht*, de *Bielefeld* & de *Geseck* : Mais ces succès qui ne remédioient point aux maux de la Hesse furent même bientôt interrompus. Les Impériaux que la fortune favorisoit par-tout dans ce moment marchoient de différens côtés dans le dessein d'enfermer le Landgrave, ou du moins de l'éloigner de ses Etats, & de lui en couper tellement la communication qu'il lui fut impossible de faire subsister plus long-tems ses troupes. Jean de *Werth* après avoir réduit *Hermanstein* s'avançoit avec un corps d'armée ;

un

un autre pénétroit par le pays de *Brunſwick*. *Guillaume* occupé au ſiège de *Furſtenau* fut obligé de le lever, & de ſe retirer plus avant dans la Weſtphalie, & enfin dans l'Oſt-Friſe ou Friſe Orientale, pays riche, & qui par un rare bonheur ne s'étoit point encore reſſenti des fléaux qui ravageoient tout le reſte de l'Allemagne. C'étoit là le dernier, & en même-tems le meilleur azyle qui lui reſtât, & cette néceſſité lui parut ſi preſſante qu'il n'héſita pas à s'en ouvrir le chemin, malgré toute la réſiſtance du Comte & des habitans. *Grietſiel*, *Friedenberg*, les châteaux de *Potshauſen* & de *Deel* furent ſoumis par la force, & il ne reſtoit plus au Landgrave que de ſe rendre maître de *Stuckhauſen* pour l'être de tout le pays dont cette ville étoit la plus forte place. Mais à peine en commençoit-il le ſiège, qu'une courte maladie, ou peut-être quelque main perfide & inconnue trancha inopinément le fil de ſes jours. C'eſt-là du moins le ſoupçon

GUILLAUME V.

1637.

Le 21. Septembre

GUILLAUME V. 1636. çon que *Puffendorf* & d'autres ont élevé ; mais il semble que l'avantage que l'ennemi pouvoit attendre de cette mort n'est pas une raison suffisante de la lui attribuer (*a*), & qu'un Prince accablé dès long-tems des plus grands travaux du corps & de l'esprit, a pu s'éteindre sans autre cause, même à la fleur de son âge. Il n'avoit en effet que 35 ans & quelque mois lorsqu'il mourut.

Après

(*a*) *Puffendorff* ajoute qu'un Médecin nommé *Laurel* avoit déclaré qu'on avoit donné du poison au Landgrave, & que si ce n'étoit pas le Général *Melander* lui-même, ce n'étoit du moins pas à son insçu. C'est, selon toutes les apparences, un conte populaire que cet Historien n'eut pas dû répéter. Comment peut-on supposer en effet que la Landgrave *Amélie* eut continué à *Melander* le commandement de ses troupes, s'il eut été public qu'il avoit empoisonné son époux? Nous adoptons sur cela les réflexions de le *Vassor*. « Presque tous les Princes, » dit-il, meurent d'une mort violente & avancée, si l'on » en croit le bruit du monde. Il n'est pas surprenant, » ajoute-t-il, que le Landgrave *Guillaume* pulmonique, » & nonobstant cela fort actif & fort laborieux n'ait pas » vécu aussi long-tems qu'il auroit été à desirer pour » le bien public.

Après tout ce que l'on vient de voir de la valeur, de la fermeté, de l'activité de ce Prince, & de sa fidélité à remplir ses engagemens, nous ne pouvons pas mieux achever de le faire connoître qu'en empruntant quelques traits d'un auteur contemporain qui semble l'avoir peint avec plus d'exactitude & de vérité que personne. « Guillaume fut un zélé défenseur de sa » Religion & de la liberté Germanique; » un protecteur libéral des lettres & des » sciences. La Religion & la liberté furent » l'objet de tous ses travaux, soit qu'il fit » la guerre, ou qu'il négociât des traités » de paix. Au milieu de ses occupations » toutes militaires, il sut cultiver les let- » tres, & trouver les moyens de fonder » à *Cassel* une Académie. On sait par quels » cruels traitemens il fut enfin obligé de » prendre les armes. Lorsque son pere lui » remit la régence, les troupes de la ligue » Catholique désoloient la Hesse depuis » quatre ans, & leurs déprédations con-

GUILLAUME V.

1637.

V. M. S. ap. Hartmann. Hist. Hess. T. 2. pag. 461.

 tinuel-

» tinuelles l'avoient réduite au plus grand » épuisement. Cependant il ne faisoit en- » core aucun mouvement, & il se conten- » toit de solliciter l'Empereur de modé- » rer les contributions qu'on exigeoit de » ses sujets, & qui par un état qu'il lui » en présentoit, se montoient à plus » de vingt millions. Ses instantes prières » n'ayant pas été écoutées, il attendit pa- » tiemment que les Etats évangéliques, » convoqués par l'Electeur de Saxe, eus- » sent pris la résolution de défendre leur » Religion & leur liberté ; alors il fit bril- » ler ses qualités militaires, & son armée » à son imitation donna constamment les » plus beaux exemples de fermeté & de » valeur. S'il étoit question de quelque » entreprise de conséquence, elle vouloit » toujours que son Prince la dirigeât. Elle » le redemandoit en son absence ; & à son » retour, elle faisoit éclater sa joie, tant » elle connoissoit bien sa présence d'esprit, » & son génie fécond en ressources qui

» trouvoit des expédiens dans les circonf-
» tances les plus difficiles. Sa clémence &
» fon humanité n'étoient pas moins re-
» connues. Quoique l'ennemi eut traité
» la Heffe avec la dernière barbarie, &
» que bien des gens lui confeillaffent d'u-
» fer de répréfailles, il ne voulut jamais
» fe permettre une vengeance qui ne peut
» que deshonorer ceux qui l'exercent, &
» tombe toujours bien plus fur l'innocent
» que fur le coupable. La conftance iné-
» branlable de ce Prince lui a fait donner
» avec juftice le titre de *Conftant*. Ni les
» promeffes, ni les menaces, ni les dif-
» graces, ni les dangers ne purent le faire
» renoncer à ce qu'il croyoit devoir à fa
» Religion, à lui-même & à fes alliés. Il
» s'indignoit fouvent contre les obftacles
» toujours renaiffans que l'on mettoit à la
» conclufion de la paix, obftacles qu'il at-
» tribuoit fur-tout aux paffions & aux in-
» térêts particuliers des Princes & de
» leurs Miniftres. Il s'écrioit fouvent :

GUILLAUME V. 1637. » *Plut à Dieu qu'on me laissât jouïr en » paix de ce qui m'appartient ; Je ne prétendrois pas à garder la moindre partie » de tout ce que j'occupe actuellement !* Et » trois jours avant de mourir, après avoir » prié Dieu, & se croyant seul, il fit vœu, » s'il recouvroit la santé, de ne gouter au» cun repos qu'il n'eut rendu la paix à ses » sujets «. Ajoutons à ce portrait celui que nous a laissé du même Prince le célebre Historien de Louis XIII. C'est sur un concours pareil de témoignages domestiques & étrangers que la postérité peut aprécier avec justesse les hommes dont le souvenir mérite de passer jusqu'à elle. « Le zèle de » ce Prince pour sa Religion, dit cet » Auteur, étoit accompagné d'une sincère » probité ; bon ami & fidèle observateur » de sa parole, il n'abandonna point ses » alliés lorsque son intérêt sembloit l'exi» ger. Méprisant l'idole qu'on appelle la » *Raison d'Etat*, & auquel tant de Sou» verains sacrifient leur honneur & leur » cons-

Histoire de Louis XIII Liv. 42.

» conſcience, il ne le préféra jamais aux engagemens qu'il avoit pris avec ſes alliés. *Un ſouverain ſujet à changer ſelon* » *ſes divers intérêts*, diſoit ce Prince, *ne* » *manque pas de ſe perdre tôt ou tard.* » *Chacun ſe défie de lui, & il devient à* » *la fin, ou la proye des ennemis que ſon* » *infidélité lui ſuſcite, ou l'eſclave d'un* » *allié puiſſant qui l'enchaîne de peur qu'il* » *ne lui échappe.* Elevé dans le métier de » la guerre par *Maurice* Prince d'Orange, » *Guillaume* fit de ſi grands progrès dans » cette bonne école, que *Guſtave Adol-* » *phe* ne l'eſtimoit pas moins que *Bernard* » Duc de *Weymar*. Cet habile connoiſ- » ſeur les mettoit l'un & l'autre au-deſſus » de tous les Princes d'Allemagne. L'ar- » deur du Landgrave pour la guerre ne » l'empêchoit pas d'aimer les lettres. Dès » qu'il trouvoit quelques momens de loiſir » à l'armée, il l'employoit à des lectures » utiles. Sa clémence, ſa juſtice, & ſes au- » tres vertus le rendirent également cher

GUILLAUME V.

1637.

» &

GUILLAUME V. 1637. » & respectable à ses sujets & à ses soldats.
» Quoique il vécut avec la splendeur convenable à son rang, il travailloit dans l'occasion comme un simple soldat, & sans rien perdre de sa dignité, il se rendoit égal à ses inférieurs dans la conversation.....

Guillaume ne laissoit qu'un fils âgé de huit ans de sa femme *Amélie Elizabeth* de *Hanau*. Il donnoit par un testament à cette Princesse, dont les grandes qualités lui étoient bien connues, la tutele de ce jeune Prince & l'administration de ses *Etats*, conjointement avec quelques Conseillers. Au reste, sa mort n'interrompit point les opérations de son armée. Elle prit *Stuckhausen* quelques jours après, & les Etats de Frise furent obligés de promettre aux Généraux Hessois une contribution de quinze mille florins par mois, moyennant lesquels ils ne laisserent dans la Frise que les troupes nécessaires pour en garder les places, & le reste se rapprocha de la Hesse sous la conduite de *Melander*.

Fin du Tome troisième.







